



DOCUMENT DE TRAVAIL

Série « statistiques »

n° 205 • octobre 2018

La formation aux professions de santé en 2016

(hors professions médicales et pharmaceutiques)

Yannick Croguennec

La formation aux professions de santé en 2016

(hors professions médicales et pharmaceutiques)

Yannick Croguennec

Retrouvez toutes nos **publications** sur : drees.solidarites-sante.gouv.fr

Retrouvez toutes nos **données** sur : data.drees.sante.gouv.fr

Sommaire

■ INTRODUCTION	7
■ PARTIE I - LES FORMATIONS RELEVANT DU MINISTÈRE EN CHARGE DE LA SANTE.....	8
Objectif de l'enquête école	8
Champ de l'enquête école	8
Mode de collecte	10
Redressement des données.....	10
Principaux résultats présentés	11
Précision sur les tableaux relatifs à chaque formation (1.1)	12
Validation des acquis de l'expérience (1.2)	13
Tableaux régionaux (1.3).....	14
Tableaux chronologiques (1.4)	14
1.1 EFFECTIFS EN FORMATION EN 2016 ET DIPLÔMES.....	15
1.2 VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE.....	89
1.3 TABLEAUX RÉGIONAUX.....	97
1.4 TABLEAUX CHRONOLOGIQUES.....	105
■ PARTIE II - LES FORMATIONS RELEVANT DU MINISTÈRE EN CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	114
Champ des formations aux professions de santé non médicales relevant du ministère chargé de l'Enseignement supérieur	114
Principaux résultats présentés	115
Précision sur les tableaux relatifs à chaque formation (2.1)	116
2.1 EFFECTIFS EN FORMATION EN 2016 ET DIPLÔMES.....	119
2.2 TABLEAUX RÉGIONAUX.....	135
2.3 TABLEAUX CHRONOLOGIQUES.....	139
■ ANNEXE - TABLEAUX AGRÉGÉS ET MODÈLE DE QUESTIONNAIRES REMPLI PAR LES ÉTUDIANTS	145
Annexe 1. Tableaux agrégés renseignés directement sur le site par les établissements	147
Annexe 2a : Questionnaire distribué aux étudiants des formations sanitaires de base.....	149
Annexe 2b : Questionnaire distribué aux étudiants des formations sanitaires de spécialité	153

■ INTRODUCTION

Les « professions de santé » au sens du code de la santé publique comprennent trois catégories de professions :

1. les professions médicales ;
2. les professions pharmaceutiques ;
3. les auxiliaires médicaux, aides-soignants, auxiliaires de puériculture et ambulanciers.

Ce document décrit les formations aux professions de santé de la troisième catégorie.

Il se compose de deux parties. La première partie fournit des statistiques sur les formations aux professions de santé qui relèvent du Ministère chargé de la santé. La deuxième partie concerne les formations aux professions de santé qui relèvent du Ministère en charge de l'enseignement supérieur.

Pour chaque formation, il fournit les statistiques suivantes :

- les effectifs des étudiants ou élèves qui s'y inscrivent ;
- leurs caractéristiques (sexe, âge, niveau de formation générale, modes de prise en charge financière, etc.) ;
- le nombre de diplômes délivrés.

Les résultats présentés dans la première partie de ce document sont issus de l'enquête école. Cette enquête, réalisée annuellement depuis 1980, permet de dénombrer et d'identifier les établissements de formation aux professions de santé et de recueillir des informations sur les effectifs et les caractéristiques des étudiants ou élèves en formation (sexe, âge, niveau de formation générale, modes de prise en charge financière, origine sociale, redoublements, etc.)

Le champ de l'enquête inclut également une formation à une profession médicale (sage-femme) et une formation à une profession pharmaceutique (préparateur en pharmacie hospitalière). Le document donne donc aussi les statistiques pour ces deux professions.

Pour couvrir l'ensemble de cette troisième catégorie de professions, depuis l'année dernière (document relatif aux formations aux professions de santé en 2015), le document mobilise en sus de l'enquête école une autre source : la Base Centrale de Pilotage du ministère de l'enseignement supérieur.

Dans la deuxième partie du document, les statistiques sont tirées de cette base et concernent les formations aux professions suivantes : audioprothésistes, diététiciens, opticiens-lunettiers, orthophonistes, orthoptistes, podoprotésistes, prothésistes-orthésistes.

■ PARTIE I : LES FORMATIONS RELEVANT DU MINISTÈRE EN CHARGE DE LA SANTÉ

Depuis 1980, le SESI, puis aujourd'hui la DREES, réalisent, avec le concours des services statistiques des Directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS), une enquête annuelle dite « enquête école » auprès des centres de formation de la santé délivrant des diplômes sous tutelle du Ministère en charge de la santé.

Objectif de l'enquête école

L'enquête école a pour but de dénombrer et d'identifier les centres de formation aux professions de santé en fonctionnement à la rentrée de l'année de l'enquête (et dans le champ de cette dernière) et de mettre ainsi à jour le répertoire Finess¹. Elle permet également de comptabiliser les étudiants ou élèves en formation et d'étudier certaines de leurs caractéristiques (sexe, âge, niveau de formation générale, modes de prise en charge financière, etc.) ainsi que d'établir la statistique des diplômes délivrés chaque année.

Ses résultats sont tout d'abord utilisés tant au niveau national que régional à des fins d'analyse démographique des professions concernées (notamment pour établir une relation entre quotas d'entrées et nombre de diplômés à l'issue des années nécessaires de formation). Ils sont également utilisés à des fins budgétaires (détermination prévisionnelle du volume des bourses). Ils permettent enfin au ministère en charge de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de recenser l'ensemble des effectifs scolarisés (pour calculer les taux de scolarisation par âge ou encore suivre le parcours des tout jeunes bacheliers).

Depuis 2002, de nouvelles questions ont été ajoutées à l'enquête pour permettre d'étudier en outre l'attractivité (notamment géographique) des différentes formations, de comparer les origines sociales (catégorie sociale des parents) des étudiants des filières santé avec ceux inscrits dans les formations de l'Éducation nationale, ou de mieux décrire leur trajectoire, en fonction de leur situation l'année précédant leur entrée en formation.

Champ de l'enquête école

Le champ de l'enquête couvre les formations suivantes :

1. Formations de base

- Ambulanciers (1 an de formation).
- Infirmiers diplômés d'État (3 ans de formation²).
- Sages-femmes (4 ans de formation).
- Masseurs-kinésithérapeutes (4 ans de formation depuis 2015).
- Techniciens de laboratoire médical³ (3 ans de formation, anciennement Techniciens en analyse biomédicale).
- Aides-soignants (1 an de formation).
- Pédiçures-podologues (3 ans de formation).
- Manipulateurs d'électroradiologie médicale⁴ (3 ans de formation).

¹ Le Fichier national des établissements sanitaires et sociaux (Finess), répertoire national créé en 1979, dont l'objectif premier est de dresser et de tenir, de façon permanente, l'inventaire des équipements du domaine sanitaire et social.

² Les étudiants entrés avant l'année scolaire 2009-2010 effectuaient un cursus d'une durée totale de 3 ans et 3 mois.

³ Pour cette formation, l'enquête ne concerne que les établissements délivrant le diplôme d'État sous tutelle du ministère de la Santé. Les formations délivrant les diplômes sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale (BTS analyses biologiques et DUT génie biologique) ne sont pas enquêtées par la Drees.

- Ergothérapeutes (3 ans de formation).
- Psychomotriciens (3 ans de formation).
- Auxiliaires de puériculture (1 an de formation).
- Préparateurs en pharmacie hospitalière⁵ (1 an de formation)

2. Spécialisations

- Puéricultrices (1 an de formation).
- Infirmiers anesthésistes (2 ans de formation).
- Infirmiers de bloc opératoire (18 mois de formation).
- Cadres de santé⁶ (1 an de formation).

Chaque collecte porte sur l'année civile, recensant ainsi tous les inscrits ayant commencé entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année de l'enquête. Même si le choix de retenir l'année civile et non scolaire ne coïncide pas toujours avec la logique de fixation des quotas pour les professions concernées, il a été retenu du fait de la grande diversité des dates de rentrée scolaire pour les professions de santé⁷.

Dans ce document de travail, nous détaillerons les effectifs des inscrits et des diplômés pour les deux sessions : du 1^{er} janvier au 31 août et du 1^{er} septembre au 31 décembre afin de pouvoir reconstruire les années scolaires.

Les quotas sont fixés pour des années scolaires, qu'elles débutent en septembre ou en février. Ils concernent les entrées en formation, contrairement au numerus clausus d'autres professions de santé qui limite le nombre d'étudiants à la sortie. Pour les formations de plus d'un an, si le quota n'est pas modifié pendant la durée de la formation, les effectifs totaux de l'établissement pour la formation concernée sont théoriquement égaux au nombre d'années de formation multiplié par le quota pour l'année scolaire. Or, même si le quota est parfaitement respecté en première année, les abandons en cours de formation ou les redoublements peuvent conduire à des écarts entre quota et effectifs totaux.

Au final les effectifs d'étudiants collectés au titre de l'année 2016 et présentés dans ce document de travail correspondent au nombre d'inscrits dans les écoles à l'issue de l'une des rentrées ayant eu lieu en 2016, qu'elle ait eu lieu en janvier, en février, en septembre ou au cours d'un autre mois. De la même manière, les effectifs de diplômés correspondent au nombre de diplômes délivrés par les écoles en 2016. Depuis 2003, pour chaque étudiant le mois de sa première rentrée dans l'école est enregistré, ce qui permet d'étudier les caractéristiques des étudiants au cours d'une année civile ou au cours d'une année scolaire.

Les écoles d'aide-soignant dont les élèves entrent en formation en février et passent leurs épreuves de diplôme en janvier de l'année suivante ont ainsi, lors de l'enquête 2016, comptabilisé les élèves de la promotion 2016-2017 au titre des nouveaux inscrits en formation, ainsi que ceux de la promotion 2015-2016 au titre des présentés et reçus au diplôme en 2016.

Pour les puéricultrices, dont les promotions entrées en janvier sortent diplômées en décembre de la même année, les étudiants qui se sont présentés aux épreuves du diplôme - en décembre 2016 - correspondent aux nouveaux inscrits de la même année, entrés en janvier 2016, auxquels s'ajoutent éventuellement ceux de la promotion 2015 qui n'ont eu leur diplôme qu'à la session de rattrapage de janvier ou février 2016⁸.

⁴ Même remarque que les techniciens de laboratoire médical (le diplôme de l'Éducation nationale correspondant est le BTS en imagerie médicale et radiologie thérapeutique).

⁵ Cette formation a été rajoutée dans l'enquête école en 2010 et figure pour la quatrième fois dans le document de travail.

⁶ Les cadres sages-femmes ne font plus partie de l'enquête depuis 2013 car désormais la seule formation existante en France est un master sous tutelle du Ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur.

⁷ La majorité des formations organisent leur rentrée courant septembre-octobre. Les sessions diplômantes ont souvent lieu au cours du dernier trimestre de l'année civile. Pour les formations organisées sur un rythme scolaire, des sessions de rattrapage sont organisées en septembre pour les candidats qui ont échoué en juin. Compte tenu de l'hétérogénéité des contraintes organisationnelles propres à chacune des formations recensées par l'enquête, il apparaît plus simple de procéder à une collecte sur l'année civile.

⁸ Ces derniers ne sont alors pas comptés comme inscrits en 1^{ère} année, mais comme diplômés uniquement.

Mode de collecte

La liste des établissements de formation aux professions de santé à enquêter est établie à partir du répertoire Finess (Fichier national des établissements sanitaires et sociaux). La première est mise à jour avant le lancement de l'enquête par les DRJSCS, ce qui permet d'actualiser le second sur le champ de ces établissements.

L'enquête annuelle repose aujourd'hui sur une double collecte exhaustive : des caractéristiques individuelles des étudiants, directement renseignées par ces étudiants, et des données relatives à la formation, demandées aux établissements. Les étudiants renseignent une fiche individuelle, présente à la fin de ce document. Une partie des questions, relatives aux études antérieures, au lieu d'habitation avant l'entrée dans l'établissement et à la profession des parents, est réservée aux nouveaux inscrits. Les établissements, quant à eux, remplissent 8 tableaux agrégés (4 thèmes pour les 2 sessions) : effectifs des inscrits, sélection à l'entrée, diplômés, interruptions de scolarité. Les tableaux sont ventilés par sexe.

Jusqu'en 2000, l'enquête auprès des instituts de formation était réalisée sous format papier, sous forme de tableaux agrégés donnant les effectifs de chaque année de scolarité par sexe, nationalité (française ou non), mode de financement éventuel, statut vis-à-vis du redoublement, les effectifs totaux par âge et sexe, le nombre de diplômés par sexe, la répartition des nouveaux entrants selon leur diplôme antérieur (avec un tableau plus détaillé sur les séries de baccalauréat) et des informations sur l'encadrement.

En 2001, une refonte de l'enquête a été menée avec une remise à plat des anciens tableaux et l'ajout de nouvelles questions. L'enquête n'a été réalisée cette année-là que dans certaines régions.

Un nouvel enrichissement du questionnaire est intervenu en 2002 avec l'ajout de nouveaux tableaux (sur l'origine géographique, l'origine sociale et la situation des nouveaux étudiants l'année précédant leur entrée en formation).

Depuis 2003 la collecte s'effectue entièrement sur support informatique. La collecte informatique tant des données individuelles que des données agrégées, a permis de clarifier les modalités de collecte et de réduire la charge de travail de l'ensemble des partenaires.

La collecte s'effectuait entre 2003 et 2007 via un applicatif de saisie informatique, qui était envoyé aux établissements de formation sur support CD-ROM. Depuis 2008 l'ensemble de la collecte s'effectue par internet via un site unique de collecte mis en place par la DREES. Elle s'achève au mois de mars de l'année n+1⁹.

Redressement des données

La double collecte auprès des étudiants et auprès des établissements aboutit à deux tables de données issues de l'enquête école : une table *école* (une ligne par formation) et une table *étudiants* (une ligne par étudiant). En règle générale, tous les effectifs seront issus de la table *école* et toutes les caractéristiques des étudiants seront issues de la table *étudiants*. Ces données au niveau étudiant ne sont pas exhaustives car les écoles ont parfois du mal à récupérer tous les questionnaires distribués aux étudiants, d'autant que les étudiants ne sont parfois pas sur place (stages, ...). Enfin, l'établissement récupère sur le site de collecte les fiches de l'enquête précédente et doit les mettre à jour (basculer les étudiants de la 1^{ère} à la 2^e année, supprimer les fiches des étudiants qui ont quitté l'établissement par exemple).

1 290 formations (1 168 formations de base et 122 formations de spécialité) sont dans le champ de l'enquête en 2016. Dans la table école, figurent l'intégralité de ces formations, le taux de réponse des établissements de formation ayant cette année atteint 99,4 %.

⁹ La note de service DREES/BPS n° 313 du 7 octobre 2016 relative à l'enquête annuelle auprès des établissements qui dispensent les formations préparant aux diplômes de la santé sous tutelle du Ministère de la santé stipulait que l'envoi par les DRJSCS à la DREES devait se faire au plus tard le 24 février 2017.

Redressements de la table « école »

À la fin de la collecte, 6 formations (1 formation d'aide-soignant, 3 formations d'infirmier et 2 formations d'auxiliaire de puériculture) n'avaient pas saisi leurs données. Pour ces écoles, nous avons utilisé les données de la dernière année renseignée pour tous les tableaux agrégés.

Certaines formations renseignent des étudiants comme étant inscrits dans une année supérieure à la durée normale de la formation. Pour les 40 formations concernées, ces inscrits ont été basculés dans la dernière année de la formation.

Concernant les aides-soignants, pour lesquels la durée de formation est en théorie d'un an, certaines formations durent 18 mois par exception (notamment, lorsque la formation s'effectue par voie d'apprentissage, ou lorsqu'elle est adaptée aux personnes handicapées, par exemple). Ces six mois supplémentaires sont considérés comme étant une prolongation de la 1^{ère} année d'étude. Les étudiants concernés, qui se trouvent dans les six derniers mois de leur formation, n'apparaissent pas en principe dans les effectifs d'étudiants inscrits en 1^{ère} année présentés dans ce document (ils y figuraient l'année précédente, lorsqu'ils entraient en formation). Certains établissements les renseignent cependant comme étant des étudiants inscrits en 2^e année : ils sont alors mentionnés à titre d'information par un astérisque dans le tableau des inscrits¹⁰.

À l'issue de ces corrections, une table école provisoire est constituée par la DREES, qui est envoyée aux DRJSCS, lesquelles vérifient la cohérence des données lorsque cela est possible. Cette année, des remarques ou modifications de la base ont été proposées par les plusieurs régions (effectifs de diplômés corrigés, ajout d'étudiants sur demande de certains établissements), qui ont pu être prises en compte dans la base finale.

Redressement de la table « étudiants »

Concernant les aides financières, si l'étudiant a renseigné avoir eu une prise en charge financière, la modalité « aucune aide financière » est systématiquement mise à 0.

Pour une école, il doit y avoir le même nombre (ou un nombre inférieur, du fait des non-réponses) d'étudiants dans la table *étudiants* que d'élèves inscrits selon la table école.

Lorsque ce n'était pas le cas, nous avons cherché à savoir s'il s'agissait de fiches d'étudiants des années passées qui n'avaient pas été supprimées par l'école lors de la collecte sur le site. En effet, l'école récupère les fiches de l'année précédente, les actualise (passage en année supérieure, redoublement,..) et rentre les nouveaux inscrits. Certaines fois, l'établissement ne supprime pas les fiches de l'année précédente (présentes sur le site de collecte) alors qu'il aurait dû les supprimer et on se retrouve avec deux fois plus d'étudiants.

En 2016, les suppressions des lignes étudiants qui n'ont pas effectué de rentrée en 2016 n'ont concerné que les 1^{ère} année. 301 lignes étudiants ont été supprimées dont la majorité pour les formations d'aide-soignant et de cadres de santé.

Principaux résultats présentés

Cette première partie présente les premières statistiques obtenues à partir des enquêtes 2016.

Elle se compose de quatre sous parties :

- la première présente les statistiques formation par formation, en commençant par les formations de base et en poursuivant par les formations de spécialités ;
- la deuxième présente deux tableaux fournis par la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) sur le nombre de validations des acquis de l'expérience (VAE) partielles ou totales ;
- la troisième fournit des tableaux régionaux plus agrégés ;
- la quatrième des tableaux chronologiques.

¹⁰ Ces étudiants sont également conservés dans la base Écoles, et enregistrés en tant qu'étudiants inscrits en 2^e année (ce, afin de les distinguer des étudiants de 1^{ère} année qui débutent leur formation).

Non réponses

Le champ « Non réponse » comprend à la fois les fiches manquantes (cas de certains des diplômés que les écoles n'ont pas réussi à contacter à nouveau) et les champs non remplis par les étudiants dans le questionnaire.

Précision sur les tableaux relatifs à chaque formation (1.1)

Répartition des inscrits, diplômés, sélection à l'entrée et statut juridique des établissements (tableaux 1A, 1C, 1D et 1E)

Ces quatre tableaux sont tous issus de la table *école*.

Les informations sur les inscrits avec un allègement de scolarité proviennent de la table *école*¹¹. Le choix a été fait de publier des effectifs uniquement à partir de la table *école*, et non à partir de la table *étudiants* car les renseignements fournis par les écoles sur les VAE partielles sont plus fiables que ceux fournis par les étudiants eux-mêmes.

Le nombre de diplômés (reçus aux épreuves) ne comprend pas les candidats libres ni les VAE totales comptabilisés par les DRJSCS. Nous disposons d'informations sur la VAE totale uniquement pour les aides-soignants pour lesquels une ligne comptabilise les diplômes professionnels d'aide-soignant délivrés par équivalence à l'issue d'une année d'études d'infirmier, chiffre donné par les DRJSCS.

Depuis 2012, nous distinguons le nombre de diplômés hors VAE partielle et après VAE partielle puis parcours de formation. En 2011, le nombre de diplômés renseigné correspond à la somme des deux.

Le statut juridique de l'établissement correspond au statut renseigné dans le fichier Finess puisque ce répertoire est utilisé comme base des centres de formation enquêtés.

Le tableau 1B sur les nouveaux inscrits n'est plus diffusé depuis 2014 du fait de l'importance de la non-réponse (une centaine de formations) pour cette variable.

Caractéristiques des étudiants (tableaux 2 à 9)

Ces tableaux sont issus de la table *étudiants*.

Le concept de « nouveaux inscrits » présenté dans les tableaux issus de la base *étudiants* est défini de la manière suivante : ce sont les étudiants dont le mois et l'année de la première rentrée dans l'école coïncident avec le mois et l'année de la rentrée actuelle, inscrits en première année et non redoublants. Avant 2012, les nouveaux inscrits ne se limitaient pas aux 1^{ère} année mais intégraient les étudiants qui étaient directement entrés dans les années d'études supérieures. Ce champ a été restreint à des fins d'harmonisation avec le document de travail relatif à la formation aux professions sociales.

À noter que la colonne « tous les étudiants » des tableaux représente la totalité des étudiants inscrits de 2016, qu'ils soient en 1^{ère}, 2^e, 3^e année, etc (en tenant compte de la durée de la formation). Ne sont pas pris en compte dans le total en revanche les diplômés¹² et sortis¹³, ou les étudiants en interruption de scolarité, qui figurent bien cependant dans la table *étudiants*. Pour autant, le total de cette colonne diffère du nombre total d'inscrits déclarés dans le tableau 1A. Seules figurent dans la table *étudiants* les informations des étudiants pour lesquels des fiches étudiants ont été collectées par les formations. Une faible proportion de ces fiches n'ayant pu être collectées (5 %), les totaux d'inscrits calculés à partir de la table *école* et de la table *étudiants* diffèrent légèrement.

¹¹ Jusqu'en 2010 le même tableau provenait de la table *étudiants*.

¹² Excepté pour les étudiants inscrits et diplômés la même année, comme la plupart des puéricultrices par exemple.

¹³ Il s'agit des étudiants qui n'ont pas effectué de rentrée en 2016.

■ *Statut des inscrits en formations* (tableau 2)

Ce tableau est présent dans le document de travail depuis 2011, même si l'information existe dans la base *étudiants* depuis plus longtemps.

■ *Âge des inscrits en formation* (tableau 3)

Les années de naissance supérieures à 2001 sont mises en réponses manquantes. L'âge correspond à l'âge par génération (ou l'âge atteint dans l'année). Il correspond à la différence entre 2016 et l'année de naissance.

■ *Mode de prise en charge financière des coûts de la formation* (tableau 4)

L'étudiant peut renseigner jusqu'à deux prises en charge financières. La consigne sur le nombre de prises en charges financières a changé en 2011 : auparavant, l'étudiant pouvait renseigner jusqu'à quatre prises en charge financières. Les réponses à cette question ne sont pas toujours fiables, notamment pour les demandeurs d'emploi : certains étudiants cochent la case même s'ils ne perçoivent pas d'argent de Pôle Emploi. Dans ces tableaux sont présentés pour chaque formation le nombre d'étudiants bénéficiant de chacune des aides. Ces nombres ne peuvent être sommés pour estimer le nombre d'étudiants aidés, dans la mesure où un même étudiant peut bénéficier de plusieurs aides. Les étudiants renseignent également en clair le nom de l'organisme qui les finance le plus, cependant ces résultats ne sont pas présentés dans ce document de travail.

■ *Série de baccalauréat des bacheliers* (tableau 6)

Ce tableau porte uniquement sur les étudiants qui détiennent le baccalauréat. En 2011, le filtre était plus restreint, ce tableau ne concernait que les baccalauréats obtenus en 2011 et avant 2011. En 2015, la modalité « baccalauréat professionnel ASSP ou SAPAT » a été ajoutée.

L'année d'obtention du baccalauréat est demandée dans l'enquête depuis 2014 mais elle n'est pas présentée dans ce document de travail (en effet, la non-réponse à cette question atteint 25 % et les réponses à cette question sont peu exploitables).

■ Origine sociale des inscrits en formation (tableau 8)

La notion de « chef de famille » a été supprimée depuis le document de travail 2011. Nous présentons donc la catégorie socioprofessionnelle du père et de la mère dès que ces informations sont disponibles.

Validation des acquis de l'expérience (1.2)

Pour la quatrième année, des statistiques sont fournies sur les validations des acquis de l'expérience (VAE) délivrées par les DRJSCS pour les formations d'aide-soignant, d'auxiliaires de puériculture, de préparateurs en pharmacie hospitalière et d'ergothérapeutes (VAE totale ou partielle, selon les résultats des candidats aux entretiens avec le jury). Les chiffres proviennent du suivi de ce dispositif effectué par la Direction générale de la cohésion sociale et le ministère de l'Éducation nationale ; ils sont publiés dans le rapport annuel de la VAE. Les personnes ayant obtenu une validation partielle peuvent être en formation mais pas nécessairement. Il n'y a pas non plus équivalence avec les élèves présents dans les écoles et comptabilisés comme inscrits avec allègement de scolarité en VAE partielle (tableaux 1A), ces derniers pouvant très bien avoir obtenu leur VAE partielle quelques années auparavant.

Tableaux régionaux (1.3)

Tous ces tableaux renseignent des effectifs issus de la table *école*. Le tableau sur les flux d'entrées a été retiré depuis 2011 puisqu'il était réalisé à partir de la table *étudiants* et qu'il comporte une proportion de non-réponses importante. Le tableau des inscrits en 1^{ère} année le remplace, mais avec une nuance : les redoublants sont de fait intégrés.

Tableaux chronologiques (1.4)

Tous ces tableaux renseignent des effectifs, ils sont issus de la table *école*.

1.1 EFFECTIFS EN FORMATION EN 2016 ET DIPLÔMES

2016 FORMATIONS DE BASE*

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 ^{ère}	1 ^{ère}	12 303	2 963	15 266	524
		2 ^{ème}	51 220	9 979	61 199	1 265
		Total	63 523	12 942	76 465	1 789
	2 ^{ème}	1 ^{ère}	3 223	740	3 963	29
		2 ^{ème}	26 926	6 149	33 075	336
		Total	30 149	6 889	37 038	365
	3 ^{ème}	1 ^{ère}	3 443	741	4 184	19
		2 ^{ème}	26 946	6 478	33 424	320
		Total	30 389	7 219	37 608	339
	4 ^{ème}	1 ^{ère}	38	1	39	0
		2 ^{ème}	900	24	924	2
		Total	938	25	963	2
	Total			124 999	27 075	152 074

		Femmes	Hommes	Total
Dont allègement de scolarité	VAE partielle	876	44	920
	Hors VAE partielle	8 614	826	9 440

TABLEAU 1C - DIPLOMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 ^{ère}	45 997	9 401	55 398
	2 ^{ème}	10 692	2 275	12 967
	Total	56 689	11 676	68 365
Nombre de reçus hors VAE	1 ^{ère}	42 614	8 466	51 080
	2 ^{ème}	9 608	1 982	11 590
	Total	52 222	10 448	62 670
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	810	96	906
	2 ^{ème}	340	70	410
	Total	1 150	166	1 316
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	629	89	718
	2 ^{ème}	305	66	371
	Total	934	155	1 089

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	318 746	65 802	384 548
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	105 196	19 975	125 171**

*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

**la baisse observée du nombre de candidats admis pour les formations de base entre 2015 et 2016 suite aux épreuves de sélection s'explique principalement par des erreurs de saisie de certaines formations de masseur-kinésithérapeute, d'ergothérapeute et d'aide-soignant, certaines d'entre elles ayant indiqué par erreur le nombre de places offertes à la place du nombre de candidats admis.

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
853	299	16	1 168

* Les formations de base regroupent 12 formations : ambulanciers, infirmiers, sages femmes, masseurs kinésithérapeutes, techniciens de laboratoire médicale, aides soignants, pédicures podologues, manipulateurs d'électro-radiologie médicale, ergothérapeutes, psychomotriciens, auxiliaires de puéricultrice et préparateurs en pharmacie hospitalière

2016 FORMATIONS DE BASE

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi ayant quitté le système scolaire depuis moins d'un	Autre demandeur d'emploi	Sportif de haut niveau	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	56,2	1,5	5,8	6,6	5,9	23,9	0,1	0,0	100
Effectifs répondants									68 061
Tous les étudiants	65,7	1,0	3,9	5,9	11,0	12,4	0,1	0,0	100
Effectifs répondants									144 560

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	25,9	15,0
20 - 22 ans	31,0	42,7
23 - 25 ans	10,2	14,2
26 - 30 ans	10,7	9,7
31 - 35 ans	7,7	6,6
36 - 40 ans	5,9	4,9
41 - 45 ans	4,6	3,8
46 - 50 ans	2,7	2,0
Plus de 50 ans	1,4	0,9
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	68 061	144 560

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	18 268	9 449	9 367
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	969	423	494
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	195	196	210
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	541	71	135
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	2 938	445	598
Contrat d'apprentissage	1 067	72	176
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	20 676	6 990	7 461
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	983	135	312
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	335	28	27
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	3 615	1 521	1 415
Autre prise en charge	2 502	509	791
Demande de prise en charge en cours	4 173	2 482	938
Aucune aide financière	20 217	14 513	16 087

2016 FORMATIONS DE BASE

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ÉTUDES OU DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ LORS DE L'ACCÈS À LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	1,1	0,6
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	4,4	3,0
BEPA services aux personnes	1,5	0,9
BEPC (niveau ou diplôme)	1,0	0,6
Autres BEP, CAP, ou fin 2 ^{nde} , 1 ^{ère}	6,3	3,7
Niveau fin Terminale	2,6	1,9
Baccalauréat	63,3	71,3
Équivalence Baccalauréat	2,5	2,2
BTS	3,8	3,4
DUT ou niveau de bac+2 à caractère professionnel	1,0	1,0
Première année de licence validée (L1)	2,8	1,6
L2 (DEUG DEUST)	0,8	0,4
L3 (Licence)	2,0	2,5
M1 (Maîtrise)	0,7	0,7
M2 (DESS, DEA)	0,8	0,9
Doctorat	0,1	0,1
Non réponse	5,4	5,0
Total	100	100
Effectifs répondants	68 061	144 560

TABLEAU 6 - SÉRIE DE BACCALAURÉAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Série L (A)	5,7	5,5
Série ES (B)	11,0	12,8
Série S (C, D, D', E)	29,0	36,8
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	1,2	1,1
Série STL (F5, F6, F7, F7')	1,7	1,9
Série STMG (STG, STT, G, H)	7,0	6,2
Séries STAV (STPA, STAE)	0,4	0,4
Série ST2S (SMS, F8)	19,3	20,5
Série Hôtellerie	0,3	0,2
Série TMD (F11, F11')	0,0	0,0
Baccalauréat professionnel ASSP ou SAPAT	13,9	7,2
Autre Baccalauréat professionnel	7,9	5,3
Baccalauréat étranger	1,1	0,8
Non réponse	1,5	1,4
Total	100	100
Effectifs répondants	51 278	118 703

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIÈRE ENTRÉE DANS L'ÉTABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	13,0	14,0
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	20,7	26,7
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	6,9	9,9
Études supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	5,1	6,2
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	23,6	18,2
Emploi dans un autre secteur	9,9	8,4
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,4	0,3
Chômage	11,4	8,3
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,2	0,4
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	2,3	1,9
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,4	0,4
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant, ...)	1,3	1,1
Non réponse	4,7	4,3
Total	100	100
Effectifs répondants	66 562	141 890

2016 FORMATIONS DE BASE

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	3,1	1,4	3,0	1,3
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	10,7	4,6	10,9	4,6
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	15,5	10,3	19,0	12,2
Profession intermédiaire	5,8	8,8	7,1	11,2
Employé	29,3	45,2	27,5	44,2
Ouvrier	20,7	8,9	19,0	7,7
Personne n'ayant jamais travaillé	1,8	11,5	1,6	10,2
Non réponse	13,2	9,4	11,9	8,5
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	68 061	68 061	144 560	144 560

TABLEAU 9 - DIPLÔME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
	Aucun diplôme sanitaire ou social	59,6
Diplôme du secteur social ou médico-social	7,5	4,7
Ambulancier	0,6	0,4
Infirmier	0,2	0,2
Sage-femme	0,1	0,0
Masseur-kinésithérapeute	0,0	0,0
Technicien de laboratoire médical	0,1	0,2
Aide-soignant	6,0	7,5
Pédicure-podologue	0,0	0,0
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,0	0,0
Ergothérapeute	0,0	0,0
Psychomotricien	0,0	0,0
Auxiliaire de puériculture	0,6	0,6
Préparateur en pharmacie hospitalière	0,1	0,1
Autre diplôme sanitaire	5,3	3,3
Non réponse	20,0*	21,1*
Total	100	100
Effectifs répondants	68 061	144 560

*Compte tenu de la baisse importante de la part des non répondants, l'évolution de la répartition entre les différentes catégories est difficilement interprétable

2016 AMBULANCIERS

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 ^{ère}	1 ^{ère}	605	1 333	1 938	11
		2 ^{ème}	563	1 335	1 898	25
		Total	1 168	2 668	3 836	36
	Total	1 168	2 668	3 836	36	

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	91	55	146

TABLEAU 1C - DIPLOMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 ^{ère}	875	1 986	2 861
	2 ^{ème}	201	614	815
	Total	1 076	2 600	3 676
Nombre de reçus hors VAE	1 ^{ère}	801	1 717	2 518
	2 ^{ème}	181	495	676
	Total	982	2 212	3 194
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	0	53	53
	2 ^{ème}	1	52	53
	Total	1	105	106
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	0	52	52
	2 ^{ème}	1	52	53
	Total	1	104	105

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	2 064	5 424	7 488
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	1 177	2 886	4 063

*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
37	29	0	66

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi ayant quitté le système scolaire depuis moins d'un	Autre demandeur d'emploi	Sportif de haut niveau	Non réponse
Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année Effectifs répondants	8,5	6,4	20,0	5,3	7,8	52,0	0,0	0,0
Tous les étudiants Effectifs répondants	8,3	6,1	19,9	5,3	9,4	50,8	0,0	0,0

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	0,7	0,7
20 - 22 ans	8,7	8,4
23 - 25 ans	20,6	20,8
26 - 30 ans	27,9	27,8
31 - 35 ans	16,7	16,8
36 - 40 ans	10,0	9,9
41 - 45 ans	7,3	7,3
46 - 50 ans	4,6	4,8
Plus de 50 ans	3,6	3,7
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	3 089	3 340

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 ^{ère} année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	524
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	28
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	7
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	157
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	410
Contrat d'apprentissage	205
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	1304
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	141
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	17
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	45
Autre prise en charge	400
Demande de prise en charge en cours	41
Aucune aide financière	231

2016 AMBULANCIERS

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLÔME LE PLUS ELEVE LORS DE L'ACCES A LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	3,1	3,1
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	2,6	2,8
BEPA services aux personnes	1,3	1,3
BEPC (niveau ou diplôme)	2,4	2,5
Autres BEP, CAP, ou fin 2 ^{nde} , 1 ^{ère}	20,4	20,2
Niveau fin Terminale	6,0	5,9
Baccalauréat	36,5	36,9
Équivalence Baccalauréat	4,0	4,1
BTS	10,0	9,8
DUT ou niveau de bac+2 à caractère professionnel	2,0	1,9
Première année de licence validée (L1)	0,6	0,5
L2 (DEUG DEUST)	0,7	0,7
L3 (Licence)	2,9	2,9
M1 (Maîtrise)	0,8	0,8
M2 (DESS, DEA)	0,5	0,5
Doctorat	0,0	0,0
Non réponse	6,2	6,0
Total	100	100
Effectifs répondants	3 089	3 340

TABLEAU 6 - SERIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Série L (A)	4,6	4,8
Série ES (B)	9,0	9,0
Série S (C, D, D', E)	9,6	9,5
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	7,2	7,0
Série STL (F5, F6, F7, F7')	1,6	1,7
Série STMG (STG, STT, G, H)	17,8	17,7
Séries STAV (STPA, STAE)	0,7	0,7
Série ST2S (SMS, F8)	4,8	4,5
Série Hôtellerie	0,8	0,9
Série TMD (F11, F11')	0,2	0,2
Baccalauréat professionnel ASSP ou SAPAT	6,6	6,6
Autre Baccalauréat professionnel	30,5	31,0
Baccalauréat étranger	1,5	1,6
Non réponse	4,9	4,9
Total	100	100
Effectifs répondants	1 670	1 805

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	1,3	1,3
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	0,6	0,6
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	0,1	0,1
Études supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	1,5	1,6
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	24,5	24,0
Emploi dans un autre secteur	23,3	23,4
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,9	0,9
Chômage	39,5	39,6
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,1	0,2
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	2,0	2,1
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,4	0,3
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	1,1	1,1
Non réponse	4,8	4,6
Total	100	100
Effectifs répondants	3 089	3 340

2016 AMBULANCIERS

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 ^{er} e année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	2,9	2,9	2,9	1,2
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	10,2	10,4	10,4	4,4
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	11,1	10,9	10,9	6,1
Profession intermédiaire	3,7	3,7	3,7	5,7
Employé	30,1	30,4	30,4	43,1
Ouvrier	24,0	23,9	23,9	10,7
Personne n'ayant jamais travaillé	2,3	2,4	2,4	16,1
Non réponse	15,7	12,9	15,5	12,7
Total	100	98	100	100
Effectifs répondants	3 089	3 089	3 340	3 340

TABLEAU 9 - DIPLOME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{er} e année		Tous les étudiants	
Aucun diplôme sanitaire ou social	50,5		51,0	
Diplôme du secteur social ou médico-social	2,8		2,8	
Ambulancier	0,8		0,8	
Infirmier	0,2		0,2	
Sage-femme	0,0		0,0	
Masseur-kinésithérapeute	0,0		0,0	
Technicien de laboratoire médical	0,0		0,0	
Aide-soignant	3,5		3,5	
Pédicure-podologue	0,0		0,0	
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,0		0,0	
Ergothérapeute	0,0		0,0	
Psychomotricien	0,0		0,0	
Auxiliaire de puériculture	0,3		0,2	
Préparateur en pharmacie hospitalière	0,1		0,1	
Autre diplôme sanitaire	8,4		8,6	
Non réponse	33,4*		32,8*	
Total	100		100	
Effectifs répondants		3 089		3 340

*Compte tenu de la hausse importante de la part des répondants, l'évolution de la répartition entre les différentes catégories est difficilement interprétable

2016 INFIRMIERS

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total				
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers	
Effectif Total	1 ^{ère}	1 ^{ère}	2 652	579	3 231	23	
		2 ^{ème}	23 258	4 764	28 022	346	
		Total	25 910	5 343	31 253	369	
	2 ^{ème}	1 ^{ère}	2 823	610	3 433	29	
		2 ^{ème}	22 431	4 318	26 749	312	
		Total	25 254	4 928	30 182	341	
	3 ^{ème}	1 ^{ère}	3 049	629	3 678	18	
		2 ^{ème}	22 554	4 619	27 173	296	
		Total	25 603	5 248	30 851	314	
	Total			76 767	15 519	92 286	1 037

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	1 692	258	1 950

TABLEAU 1C - DIPLOMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 ^{ère}	20 324	3 719	24 040
	2 ^{ème}	2 686	722	3 408
	Total	23 010	4 441	27 448
Nombre de reçus hors VAE	1 ^{ère}	19 298	3 442	22 740
	2 ^{ème}	2 496	658	3 154
	Total	21 794	4 100	25 894
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	115	21	136
	2 ^{ème}	94	7	101
	Total	209	28	237
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	106	20	126
	2 ^{ème}	85	6	91
	Total	191	26	217

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	147 293	27 264	174 557
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	44 739	8 278	53 017

*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
267	59	0	326

2016 INFIRMIERS

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi ayant quitté le système scolaire depuis moins d'un an	Autre demandeur d'emploi	Sportif de haut niveau	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année Effectifs répondants	73,1	0,0	2,7	6,0	4,8	13,4	0,0	0,0	100 28 978
Tous les étudiants Effectifs répondants	71,9	0,1	2,4	6,1	13,6	5,9	0,0	0,0	100 88 578

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	39,4	17,1
20 - 22 ans	32,8	45,1
23 - 25 ans	7,0	13,6
26 - 30 ans	7,1	8,6
31 - 35 ans	5,5	6,1
36 - 40 ans	4,2	4,4
41 - 45 ans	2,6	3,2
46 - 50 ans	1,1	1,4
Plus de 50 ans	0,4	0,5
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	28 978	88 578

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	7 686	7 827	7 309
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	403	358	369
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	123	153	189
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	73	49	83
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	550	427	570
Contrat d'apprentissage	4	26	71
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	6 285	6 804	7 294
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	241	123	309
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	37	24	27
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	1 484	1 504	1 404
Autre prise en charge	476	369	606
Demande de prise en charge en cours	2 364	2 156	840
Aucune aide financière	11 776	10 416	11 490

2016 INFIRMIERS

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ÉTUDES OU DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ LORS DE L'ACCÈS À LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	0,2	0,2
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	1,9	1,9
BEPA services aux personnes	0,5	0,4
BEPC (niveau ou diplôme)	0,4	0,3
Autres BEP, CAP, ou fin 2 ^{nde} , 1 ^{ère}	1,2	1,3
Niveau fin Terminale	1,2	1,3
Baccalauréat	77,8	78,0
Équivalence Baccalauréat	2,2	2,2
BTS	3,2	3,4
DUT ou niveau de bac+2 à caractère professionnel	1,1	1,0
Première année de licence validée (L1)	2,0	0,7
L2 (DEUG DEUST)	0,9	0,3
L3 (Licence)	2,0	2,5
M1 (Maîtrise)	0,6	0,7
M2 (DESS, DEA)	1,0	0,9
Doctorat	0,1	0,1
Non réponse	3,8	4,6
Total	100	100
Effectifs répondants	28 978	88 578

TABLEAU 6 - SÉRIE DE BACCALAURÉAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Série L (A)	5,8	6,2
Série ES (B)	16,0	16,6
Série S (C, D, D', E)	32,3	31,9
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	1,1	1,1
Série STL (F5, F6, F7, F7')	2,1	2,2
Série STMG (STG, STT, G, H)	6,1	6,6
Séries STAV (STPA, STAE)	0,4	0,5
Série ST2S (SMS, F8)	26,7	26,6
Série Hôtellerie	0,1	0,2
Série TMD (F11, F11')	0,0	0,0
Baccalauréat professionnel ASSP ou SAPAT	4,8	2,9
Autre Baccalauréat professionnel	3,2	3,5
Baccalauréat étranger	0,4	0,5
Non réponse	1,0	1,2
Total	100	100
Effectifs répondants	25 679	77 979

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIÈRE ENTRÉE DANS L'ÉTABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	17,8	17,8
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	32,5	32,2
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	5,9	5,6
Études supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	7,9	7,7
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	16,0	15,7
Emploi dans un autre secteur	7,5	7,8
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,2	0,2
Chômage	5,2	5,7
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,1	0,4
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	1,8	1,7
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,3	0,3
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,....)	0,9	0,9
Non réponse	4,0	4,0
Total	100	100
Effectifs répondants	28 978	88 578

2016 INFIRMIERS

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	2,9	1,1	2,9	1,2
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	11,3	4,8	11,2	4,7
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	18,9	12,7	19,2	12,1
Profession intermédiaire	7,0	10,9	7,7	12,0
Employé	28,7	46,4	27,7	45,7
Ouvrier	18,9	7,6	19,0	7,5
Personne n'ayant jamais travaillé	1,3	9,0	1,4	9,2
Non réponse	11,0	7,5	10,9	7,6
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	28 978	28 978	88 578	88 578

TABLEAU 9 - DIPLOME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Aucun diplôme sanitaire ou social	68,9*	62,6
Diplôme du secteur social ou médico-social	1,9	2,0
Ambulancier	0,3	0,3
Infirmier	0,2	0,2
Sage-femme	0,0	0,0
Masseur-kinésithérapeute	0,0	0,0
Technicien de laboratoire médical	0,2	0,2
Aide-soignant	11,8	11,5
Pédicure-podologue	0,0	0,0
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,0	0,0
Ergothérapeute	0,0	0,0
Psychomotricien	0,0	0,0
Auxiliaire de puériculture	0,9	0,8
Préparateur en pharmacie hospitalière	0,1	0,2
Autre diplôme sanitaire	1,7	1,5
Non réponse	14,0	20,6
Total	31	100
Effectifs répondants	28 978	88 578

*Compte tenu de la hausse importante de la part des répondants, l'évolution de la répartition entre les différentes catégories est difficilement interprétable

2016 SAGES FEMMES

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 ^{ère}	1 ^{ère}	0	0	0	0
		2 ^{ème}	1 041	26	1 067	8
		Total	1 041	26	1 067	8
	2 ^{ème}	1 ^{ère}	47	0	47	0
		2 ^{ème}	973	20	993	4
		Total	1 020	20	1 040	4
	3 ^{ème}	1 ^{ère}	46	0	46	0
		2 ^{ème}	906	26	932	2
		Total	952	26	978	2
	4 ^{ème}	1 ^{ère}	38	1	39	0
		2 ^{ème}	900	24	924	2
		Total	938	25	963	2
	Total			3 951	97	4 048

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	6	1	7

TABLEAU 1C - DIPLOMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 ^{ère}	899	35	934
	2 ^{ème}	156	12	168
	Total	1 055	47	1 102
Nombre de reçus hors VAE	1 ^{ère}	728	18	746
	2 ^{ème}	125	9	134
	Total	853	27	880
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	0	0	0
	2 ^{ème}	0	0	0
	Total	0	0	0
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	0	0	0
	2 ^{ème}	0	0	0
	Total	0	0	0

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	6 939	1 865	8 804
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	869	18	887

*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
32	2	0	34

2016 SAGES FEMMES

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi ayant quitté le système scolaire depuis	Autre demandeur d'emploi	Sportif de haut niveau	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	99,5	0,0	0,2	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	100
Effectifs répondants									993
Tous les étudiants	97,6	0,0	0,2	1,8	0,3	0,0	0,0	0,0	100
Effectifs répondants									4 044

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	26,6	7,3
20 - 22 ans	71,0	66,9
23 - 25 ans	1,1	22,6
26 - 30 ans	0,8	2,0
31 - 35 ans	0,4	0,7
36 - 40 ans	0,0	0,4
41 - 45 ans	0,0	0,1
46 - 50 ans	0,1	0,0
Plus de 50 ans	0,0	0,0
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	993	4 044

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	319	332	346	325
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	2	2	5	8
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	0	0	0	0
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	1	0	0	0
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	2	3	0	2
Contrat d'apprentissage	0	0	0	0
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	2	9	10	5
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	1	0	0	0
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	0	1	0	0
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	0	0	0	1
Autre prise en charge	16	27	21	19
Demande de prise en charge en cours	26	45	2	4
Aucune aide financière	700	628	598	601

2016 SAGES FEMMES

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLÔME LE PLUS ELEVE LORS DE L'ACCES A LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	0,0	0,0
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	0,0	0,0
BEPA services aux personnes	0,0	0,0
BEPC (niveau ou diplôme)	0,0	0,0
Autres BEP, CAP, ou fin 2 ^{nde} , 1 ^{ère}	0,0	0,1
Niveau fin Terminale	0,0	0,1
Baccalauréat	49,7	78,5
Équivalence Baccalauréat	0,0	0,0
BTS	0,1	0,1
DUT ou niveau de bac+2 à caractère professionnel	0,3	0,2
Première année de licence validée (L1)	35,6	13,7
L2 (DEUG DEUST)	0,5	0,1
L3 (Licence)	1,0	1,0
M1 (Maîtrise)	0,0	0,1
M2 (DESS, DEA)	0,8	1,3
Doctorat	0,0	0,2
Non réponse	11,9	4,2
Total	100	100
Effectifs répondants	993	4 044

TABLEAU 6 - SERIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Série L (A)	0,6	0,8
Série ES (B)	1,9	1,7
Série S (C, D, D', E)	96,0	95,7
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	0,1	0,1
Série STL (F5, F6, F7, F7')	0,6	0,4
Série STMG (STG, STT, G, H)	0,0	0,1
Séries STAV (STPA, STAE)	0,0	0,0
Série ST2S (SMS, F8)	0,4	0,6
Série Hôtellerie	0,0	0,0
Série TMD (F11, F11')	0,0	0,0
Baccalauréat professionnel ASSP ou SAPAT	0,0	0,0
Autre Baccalauréat professionnel	0,0	0,0
Baccalauréat étranger	0,1	0,1
Non réponse	0,3	0,5
Total	100	100
Effectifs répondants	875	3 860

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	0,3	0,3
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	0,2	1,7
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	88,9	92,2
Études supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	0,9	1,0
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	0,2	0,2
Emploi dans un autre secteur	0,3	0,7
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,0	0,0
Chômage	0,0	0,1
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,0	0,1
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	0,3	0,2
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,0	0,0
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	0,0	0,1
Non réponse	8,9	3,4
Total	100	100
Effectifs répondants	993	4 044

2016 SAGES FEMMES

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	3,3	0,9	3,1	1,0
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	10,2	5,0	11,5	4,4
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	35,0	22,9	35,5	23,2
Profession intermédiaire	8,2	15,7	9,8	19,2
Employé	19,1	36,0	20,3	36,3
Ouvrier	10,4	3,5	11,0	3,0
Personne n'ayant jamais travaillé	1,5	5,4	1,3	7,1
Non réponse	12,3	10,6	7,4	5,7
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	993	993	4 044	4 044

TABLEAU 9 - DIPLOME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Aucun diplôme sanitaire ou social	80,4	84,3
Diplôme du secteur social ou médico-social	0,0	0,1
Ambulancier	0,0	0,0
Infirmier	0,3	0,2
Sage-femme	3,3	0,8
Masseur-kinésithérapeute	0,0	0,0
Technicien de laboratoire médical	0,2	0,1
Aide-soignant	0,1	0,0
Pédicure-podologue	0,0	0,0
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,0	0,0
Ergothérapeute	0,0	0,0
Psychomotricien	0,0	0,0
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,0
Préparateur en pharmacie hospitalière	0,0	0,0
Autre diplôme sanitaire	0,3	0,3
Non réponse	15,4*	14,0
Total	100	100
Effectifs répondants	993	4 044

*Compte tenu de la baisse importante de la part des non répondants, l'évolution de la répartition entre les différentes catégories est difficilement interprétable

2016 MASSEURS KINESITHERAPEUTES

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 ^{ère}	1 ^{ère}	87	41	128	0
		2 ^{ème}	1 560	1 187	2 747	6
		Total	1 647	1 228	2 875	6
	2 ^{ème}	1 ^{ère}	87	40	127	0
		2 ^{ème}	1 412	1 258	2 670	3
		Total	1 499	1 298	2 797	3
	3 ^{ème}	1 ^{ère}	75	43	118	0
		2 ^{ème}	1 444	1 217	2 661	8
		Total	1 519	1 260	2 779	8
Total			4 665	3 786	8 451	17

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	40	43	83

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 ^{ère}	1 381	1 143	2 524
	2 ^{ème}	42	94	136
	Total	1 423	1 237	2 660
Nombre de reçus hors VAE	1 ^{ère}	1 370	1 094	2 464
	2 ^{ème}	41	85	126
	Total	1 411	1 179	2 590
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	0	0	0
	2 ^{ème}	0	0	0
	Total	0	0	0
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	0	0	0
	2 ^{ème}	0	0	0
	Total	0	0	0

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	15 877	14 952	30 829
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	3 419	2 942	6361**

*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

**la baisse observée du nombre de candidats admis pour les formations de base entre 2015 et 2016 suite aux épreuves de sélection s'explique principalement par des erreurs de saisie de certaines formations de masseur-kinésithérapeute, plusieurs d'entre elles ayant indiqué par erreur le nombre de places offertes à la place du nombre de candidats admis.

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
19	22	4	45

2016 MASSEURS KINESITHERAPEUTES

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi ayant quitté le système scolaire depuis moins d'un	Autre demandeur d'emploi	Sportif de haut niveau	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	96,5	0,0	0,4	0,6	0,3	1,6	0,6	0,0	100
Effectifs répondants									2 647
Tous les étudiants	96,6	0,4	0,3	0,6	0,8	0,7	0,5	0,0	100
Effectifs répondants									8 151

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	28,2	10,0
20 - 22 ans	62,0	68,3
23 - 25 ans	3,8	13,5
26 - 30 ans	3,3	4,4
31 - 35 ans	1,3	2,1
36 - 40 ans	1,1	1,1
41 - 45 ans	0,2	0,3
46 - 50 ans	0,1	0,2
Plus de 50 ans	0,0	0,0
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	2 647	8 151

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	531	526	615
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	41	34	46
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	8	37	18
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	0	3	3
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	8	7	11
Contrat d'apprentissage	0	6	48
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	59	69	45
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	4	7	1
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	0	1	0
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	10	8	4
Autre prise en charge	94	76	86
Demande de prise en charge en cours	142	101	34
Aucune aide financière	1900	1871	1811

2016 MASSEURS KINESITHERAPEUTES

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ LORS DE L'ACCÈS À LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	0,0	0,0
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	0,0	0,0
BEPA services aux personnes	0,0	0,0
BEPC (niveau ou diplôme)	0,0	0,0
Autres BEP, CAP, ou fin 2 ^{nde} , 1 ^{ère}	0,9	0,3
Niveau fin Terminale	0,0	0,1
Baccalauréat	67,5	80,3
Équivalence Baccalauréat	0,3	0,5
BTS	0,5	0,6
DUT ou niveau de bac+2 à caractère professionnel	0,6	0,8
Première année de licence validée (L1)	21,9	9,3
L2 (DEUG DEUST)	0,5	0,2
L3 (Licence)	2,8	3,1
M1 (Maîtrise)	1,1	0,9
M2 (DESS, DEA)	2,5	2,3
Doctorat	0,4	0,2
Non réponse	1,0	1,5
Total	100	100
Effectifs répondants	2 647	8 151

TABLEAU 6 - SÉRIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Série L (A)	0,4	0,5
Série ES (B)	2,0	2,1
Série S (C, D, D', E)	95,0	94,8
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	0,4	0,4
Série STL (F5, F6, F7, F7')	0,2	0,3
Série STMG (STG, STT, G, H)	0,4	0,3
Séries STAV (STPA, STAE)	0,1	0,1
Série ST2S (SMS, F8)	0,3	0,4
Série Hôtellerie	0,0	0,0
Série TMD (F11, F11')	0,0	0,0
Baccalauréat professionnel ASSP ou SAPAT	0,1	0,1
Autre Baccalauréat professionnel	0,1	0,2
Baccalauréat étranger	0,3	0,2
Non réponse	0,7	0,6
Total	100	100
Effectifs répondants	2 588	7 976

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIÈRE ENTRÉE DANS L'ÉTABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	1,2	1,1
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	28,6	35,0
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	56,0	50,2
Études supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	9,0	8,3
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	1,5	1,4
Emploi dans un autre secteur	1,4	1,4
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,0	0,0
Chômage	0,8	0,7
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,0	0,3
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	0,8	0,7
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,0	0,1
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	0,1	0,0
Non réponse	0,6	0,8
Total	100	100
Effectifs répondants	2 647	8 151

2016 MASSEURS KINESITHERAPEUTES

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	2,6	0,9	2,8	0,9
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	10,5	4,8	10,9	5,0
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	40,2	30,0	40,6	29,4
Profession intermédiaire	12,5	18,1	11,4	18,9
Employé	19,4	35,0	19,2	33,7
Ouvrier	8,0	2,4	8,1	2,7
Personne n'ayant jamais travaillé	0,8	4,9	0,7	5,2
Non réponse	6,0	3,8	6,2	4,2
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	2 647	2 647	8 151	8 151

TABLEAU 9 - DIPLOME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
	Aucun diplôme sanitaire ou social	89,8
Diplôme du secteur social ou médico-social	0,2	0,2
Ambulancier	0,0	0,0
Infirmier	0,5	0,5
Sage-femme	0,1	0,1
Masseur-kinésithérapeute	0,2	0,2
Technicien de laboratoire médical	0,0	0,1
Aide-soignant	0,0	0,1
Pédicure-podologue	0,3	0,4
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,3	0,4
Ergothérapeute	0,2	0,1
Psychomotricien	0,1	0,2
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,0
Préparateur en pharmacie hospitalière	0,1	0,0
Autre diplôme sanitaire	0,7	0,6
Non réponse	7,6*	8,5*
Total	100	100
Effectifs répondants	2 647	8 151

*Compte tenu de la hausse importante de la part des répondants, l'évolution de la répartition entre les différentes catégories est difficilement interprétable

2016 TECHNICIENS DE LABORATOIRE MEDICAL

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 ^{ère}	1 ^{ère}	0	0	0	0
		2 ^{ème}	78	30	108	0
		Total	78	30	108	0
	2 ^{ème}	1 ^{ère}	0	0	0	0
		2 ^{ème}	69	30	99	0
		Total	69	30	99	0
	3 ^{ème}	1 ^{ère}	0	0	0	0
		2 ^{ème}	82	18	100	0
		Total	82	18	100	0
Total			229	78	307	0

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	0	1	1

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 ^{ère}	82	25	107
	2 ^{ème}	1	0	1
	Total	83	25	108
Nombre de reçus hors VAE	1 ^{ère}	81	25	106
	2 ^{ème}	1	0	1
	Total	82	25	107
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	0	0	0
	2 ^{ème}	0	0	0
	Total	0	0	0
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	0	0	0
	2 ^{ème}	0	0	0
	Total	0	0	0

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	127	48	175
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	89	41	130

*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
3	1	0	4

2016 TECHNICIENS DE LABORATOIRE MEDICAL

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi ayant quitté le système scolaire depuis	Autre demandeur d'emploi	Sportif de haut niveau	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	99,0	0,0	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Effectifs répondants									97
Tous les étudiants	97,7	0,0	0,3	0,0	1,3	0,7	0,0	0,0	100
Effectifs répondants									306

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	71,1	32,4
20 - 22 ans	20,6	46,4
23 - 25 ans	5,2	12,4
26 - 30 ans	1,0	5,6
31 - 35 ans	1,0	1,6
36 - 40 ans	1,0	1,3
41 - 45 ans	0,0	0,3
46 - 50 ans	0,0	0,0
Plus de 50 ans	0,0	0,0
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	97	306

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	39	41	41
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	1	1	1
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	0	0	0
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	0	0	0
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	0	0	0
Contrat d'apprentissage	0	0	0
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	0	4	4
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	0	0	0
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	0	0	0
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	0	0	0
Autre prise en charge	0	1	1
Demande de prise en charge en cours	1	3	1
Aucune aide financière	67	51	53

2016 TECHNICIENS DE LABORATOIRE MEDICAL

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLÔME LE PLUS ELEVE LORS DE L'ACCES A LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	0,0	0,0
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	0,0	0,0
BEPA services aux personnes	0,0	0,0
BEPC (niveau ou diplôme)	0,0	0,0
Autres BEP, CAP, ou fin 2 ^{nde} , 1 ^{ère}	0,0	0,0
Niveau fin Terminale	0,0	0,0
Baccalauréat	91,8	90,5
Équivalence Baccalauréat	2,1	1,6
BTS	0,0	0,3
DUT ou niveau de bac+2 à caractère professionnel	0,0	0,0
Première année de licence validée (L1)	4,1	2,3
L2 (DEUG DEUST)	1,0	1,0
L3 (Licence)	1,0	2,3
M1 (Maîtrise)	0,0	1,0
M2 (DESS, DEA)	0,0	0,7
Doctorat	0,0	0,0
Non réponse	0,0	0,3
Total	100	100
Effectifs répondants	97	306

TABLEAU 6 - SERIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Série L (A)	0,0	0,0
Série ES (B)	1,1	0,3
Série S (C, D, D', E)	65,2	69,8
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	0,0	0,3
Série STL (F5, F6, F7, F7')	21,1	20,3
Série STMG (STG, STT, G, H)	0,0	0,0
Séries STAV (STPA, STAE)	0,0	0,3
Série ST2S (SMS, F8)	7,3	6,3
Série Hôtellerie	0,0	0,0
Série TMD (F11, F11')	0,0	0,0
Baccalauréat professionnel ASSP ou SAPAT	1,1	0,4
Autre Baccalauréat professionnel	1,0	0,3
Baccalauréat étranger	1,1	1,3
Non réponse	2,1	0,7
Total	100	100
Effectifs répondants	95	301

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	59,8	48,0
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	8,2	9,8
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	11,3	15,7
Études supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	11,3	15,0
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	2,1	2,0
Emploi dans un autre secteur	1,0	3,6
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,0	0,3
Chômage	1,0	2,3
Suivi de la même formation dans un autre établissement	1,0	0,3
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	3,1	1,6
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,0	0,0
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	0,0	0,7
Non réponse	1,0	0,7
Total	100	100
Effectifs répondants	97	306

2016 TECHNICIENS DE LABORATOIRE MEDICAL

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	1,0	0,0	2,3	0,7
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	12,4	5,2	12,4	4,9
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	17,5	9,3	18,6	12,1
Profession intermédiaire	14,4	15,5	12,4	13,7
Employé	22,7	48,5	18,3	42,8
Ouvrier	22,7	7,2	22,9	8,8
Personne n'ayant jamais travaillé	2,1	10,3	2,0	12,7
Non réponse	7,2	4,1	11,1	4,2
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	97	97	306	306

TABLEAU 9 - DIPLOME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Aucun diplôme sanitaire ou social	93,8	93,5
Diplôme du secteur social ou médico-social	0,0	0,0
Ambulancier	0,0	0,0
Infirmier	0,0	0,0
Sage-femme	0,0	0,0
Masseur-kinésithérapeute	0,0	0,0
Technicien de laboratoire médical	0,0	1
Aide-soignant	0,0	0
Pédicure-podologue	0,0	0,0
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,0	0,0
Ergothérapeute	0,0	0,0
Psychomotricien	0,0	0,0
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,0
Préparateur en pharmacie hospitalière	0,0	0,3
Autre diplôme sanitaire	0,0	0,0
Non réponse	6,2*	5,2*
Total	100	95
Effectifs répondants	97	306

*Compte tenu de la hausse importante de la part des répondants, l'évolution de la répartition entre les différentes catégories est difficilement interprétable

2016 AIDES SOIGNANTS

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 ^{ère}	1 ^{ère}	7 153	892	8 045	478
		2 ^{ème}	17 979	1 942	19 921	814
		Total	25 132	2 834	27 966	1 292
	Total	25 132	2 834	27 966	1 292	

		Femmes	Hommes	Total
Dont allègement de scolarité	VAE partielle	580	31	611
	Hors VAE partielle	5 467	450	5 917

TABLEAU 1C - DIPLOMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 ^{ère}	16 568	1 847	18 418
	2 ^{ème}	5 823	673	6 496
	Total	22 391	2 520	24 914
Nombre de reçus hors VAE	1 ^{ère}	15 008	1 597	16 605
	2 ^{ème}	5 127	591	5 718
	Total	20 135	2 188	22 323
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	329	17	346
	2 ^{ème}	143	8	151
	Total	472	25	497
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	284	14	298
	2 ^{ème}	128	6	134
	Total	412	20	432
<i>Nombre de diplômés DEAS (équivalence)</i>		<i>251</i>	<i>794</i>	<i>1045</i>

TABLEAU 1D - SELECTION A L'ENTREE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	82 345	11 076	93 421
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	37 228	4 320	41 548**

*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

**la baisse observée du nombre de candidats admis pour les formations de base entre 2015 et 2016 suite aux épreuves de sélection s'explique principalement par des erreurs de saisie de certaines formations d'aide-soignant, plusieurs d'entre elles ayant indiqué par erreur le nombre de places offertes à la place du nombre de candidats admis.

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ETABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
371	109	7	487

2016 AIDES SOIGNANTS

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi ayant quitté le système scolaire depuis moins d'un an	Autre demandeur d'emploi	Sportif de haut niveau	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits	34,7	1,3	9,0	9,0	8,1	38,0	0,0	0,0	100
Effectifs répondants									24 364
Tous les étudiants	34,5	1,5	8,9	8,8	10,4	35,9	0,0	0,0	100
Effectifs répondants									26 370

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	13,5	12,8
20 - 22 ans	24,5	24,7
23 - 25 ans	13,1	13,3
26 - 30 ans	14,2	14,3
31 - 35 ans	10,4	10,3
36 - 40 ans	8,7	8,7
41 - 45 ans	7,7	7,8
46 - 50 ans	5,2	5,3
Plus de 50 ans	2,7	2,9
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	24 364	26 370

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 ^{ère} année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	6942
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	362
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	42
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	261
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	1612
Contrat d'apprentissage	362
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	11217
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	473
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	260
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	1810
Autre prise en charge	1175
Demande de prise en charge en cours	1162
Aucune aide financière	2765

2016 AIDES SOIGNANTS

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLOME LE PLUS ELEVE LORS DE L'ACCES A LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	2,2	2,3
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	8,6	8,6
BEPA services aux personnes	3,2	3,3
BEPC (niveau ou diplôme)	1,9	1,9
Autres BEP, CAP, ou fin 2 ^{nde} , 1 ^{ère}	11,7	11,7
Niveau fin Terminale	4,4	4,5
Baccalauréat	48,5	47,9
Équivalence Baccalauréat	3,2	3,2
BTS	4,3	4,2
DUT ou niveau de bac+2 à caractère professionnel	0,9	0,8
Première année de licence validée (L1)	0,5	0,5
L2 (DEUG DEUST)	0,6	0,6
L3 (Licence)	1,5	1,4
M1 (Maîtrise)	0,5	0,5
M2 (DESS, DEA)	0,3	0,3
Doctrat	0,0	0,0
Non réponse	7,6	8,2
Total	100	100
Effectifs répondants	24 364	26 370

TABLEAU 6 - SERIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits	Tous les étudiants
Série L (A)	6,9	6,9
Série ES (B)	5,1	5,0
Série S (C, D, D', E)	4,0	4,0
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	0,9	1,0
Série STL (F5, F6, F7, F7')	1,0	1,0
Série STMG (STG, STT, G, H)	9,7	9,6
Séries STAV (STPA, STAE)	0,3	0,3
Série ST2S (SMS, F8)	14,6	14,3
Série Hôtellerie	0,4	0,4
Série TMD (F11, F11')	0,0	0,0
Baccalauréat professionnel ASSP ou SAPAT	34,7	34,7
Autre Baccalauréat professionnel	17,3	17,6
Baccalauréat étranger	2,8	2,8
Non réponse	2,3	2,4
Total	100	100
Effectifs répondants	13 918	14 851

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	11,5	11,6
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	6,7	6,7
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	0,2	0,2
Études supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	2,0	1,9
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	37,9	37,2
Emploi dans un autre secteur	12,0	11,8
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,7	0,7
Chômage	17,6	17,6
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,3	0,3
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	2,9	2,9
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,7	0,7
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	1,9	1,9
Non réponse	5,6	6,2
Total	100	100
Effectifs répondants	24 364	26 370

2016 AIDES SOIGNANTS

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	3,4	1,8	3,4	1,8
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	9,7	4,1	9,5	4,1
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	7,7	4,8	7,7	4,7
Profession intermédiaire	3,4	4,9	3,4	4,9
Employé	31,0	45,2	30,6	44,6
Ouvrier	25,7	11,5	25,4	11,3
Personne n'ayant jamais travaillé	2,5	15,7	2,5	15,6
Non réponse	16,6	12,0	17,4	12,8
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	24 364	24 364	26 370	26 370

TABLEAU 9 - DIPLOME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits	Tous les étudiants
Aucun diplôme sanitaire ou social	44,9	44,0
Diplôme du secteur social ou médico-social	16,6	16,4
Ambulancier	1,2	1,2
Infirmier	0,1	0,1
Sage-femme	0,0	0,0
Masseur-kinésithérapeute	0,0	0,0
Technicien de laboratoire médical	0,1	0,1
Aide-soignant	0,1	0,1
Pédicure-podologue	0,0	0,0
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,0	0,0
Ergothérapeute	0,0	0,0
Psychomotricien	0,0	0,0
Auxiliaire de puériculture	0,4	0,4
Préparateur en pharmacie hospitalière	0,1	0,1
Autre diplôme sanitaire	8,7	8,8
Non réponse	27,7*	28,8*
Total	100	100
Effectifs répondants	24 364	26 370

*Compte tenu de la hausse importante de la part des répondants, l'évolution de la répartition entre les différentes catégories est difficilement interprétable

2016 PEDICURES PODOLOGUES

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 ^{ère}	1 ^{ère}	115	89	204	0
		2 ^{ème}	301	169	470	2
		Total	416	258	674	2
	2 ^{ème}	1 ^{ère}	102	72	174	0
		2 ^{ème}	284	143	427	1
		Total	386	215	601	1
	3 ^{ème}	1 ^{ère}	113	53	166	0
		2 ^{ème}	273	145	418	1
		Total	386	198	584	1
Total			1 188	671	1 859	4

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	1	0	1

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 ^{ère}	330	203	533
	2 ^{ème}	29	50	79
	Total	359	253	612
Nombre de reçus hors VAE	1 ^{ère}	322	189	511
	2 ^{ème}	29	49	78
	Total	351	238	589
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	0	0	0
	2 ^{ème}	0	0	0
	Total	0	0	0
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	0	0	0
	2 ^{ème}	0	0	0
	Total	0	0	0

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	2 760	1 694	4 454
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	487	294	781

*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
3	5	3	11

2016 PEDICURES PODOLOGUES

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi ayant quitté le système scolaire depuis moins d'un	Autre demandeur d'emploi	Sportif de haut niveau	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 ^{er} e année	96,6	0,0	0,2	0,3	0,0	2,6	0,3	0,0	100
Effectifs répondants									624
Tous les étudiants	97,6	0,0	0,4	0,3	0,5	1,0	0,0	0,0	100
Effectifs répondants									1 840

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 ^{er} e année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	21,3	8,3
20 - 22 ans	64,1	62,0
23 - 25 ans	8,2	22,4
26 - 30 ans	3,5	4,0
31 - 35 ans	1,4	1,7
36 - 40 ans	0,6	0,4
41 - 45 ans	0,6	0,7
46 - 50 ans	0,2	0,4
Plus de 50 ans	0,0	0,1
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	624	1 840

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 ^{er} e année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	116	109	95
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	5	3	7
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	1	2	0
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	2	1	1
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	1	0	4
Contrat d'apprentissage	0	0	0
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	18	10	6
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	0	1	0
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	0	1	0
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	1	0	0
Autre prise en charge	24	5	23
Demande de prise en charge en cours	36	41	12
Aucune aide financière	470	427	430

2016 PEDICURES PODOLOGUES

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ LORS DE L'ACCÈS À LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	0,2	0,1
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	0,0	0,3
BEPA services aux personnes	0,0	0,0
BEPC (niveau ou diplôme)	0,2	0,1
Autres BEP, CAP, ou fin 2 ^{nde} , 1 ^{ère}	0,0	0,1
Niveau fin Terminale	0,8	0,4
Baccalauréat	88,1	89,7
Équivalence Baccalauréat	1,1	0,9
BTS	1,6	1,4
DUT ou niveau de bac+2 à caractère professionnel	0,4	0,4
Première année de licence validée (L1)	1,9	0,8
L2 (DEUG DEUST)	1,3	0,4
L3 (Licence)	2,1	2,5
M1 (Maîtrise)	0,2	0,5
M2 (DESS, DEA)	1,3	0,9
Doctorat	0,2	0,1
Non réponse	0,6	1,5
Total	100	100
Effectifs répondants	624	1 840

TABLEAU 6 - SÉRIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Série L (A)	1,2	1,2
Série ES (B)	6,6	7,3
Série S (C, D, D', E)	80,9	81,4
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	1,0	0,6
Série STL (F5, F6, F7, F7')	1,7	1,7
Série STMG (STG, STT, G, H)	1,2	1,0
Séries STAV (STPA, STAE)	0,2	0,3
Série ST2S (SMS, F8)	5,9	5,4
Série Hôtellerie	0,0	0,0
Série TMD (F11, F11')	0,0	0,0
Baccalauréat professionnel ASSP ou SAPAT	0,3	0,2
Autre Baccalauréat professionnel	0,8	0,7
Baccalauréat étranger	0,2	0,1
Non réponse	0,2	0,1
Total	100	100
Effectifs répondants	606	1 784

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIÈRE ENTRÉE DANS L'ÉTABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	2,7	4,0
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	76,1	73,3
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	10,9	10,2
Études supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	3,5	3,7
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	1,1	0,8
Emploi dans un autre secteur	2,2	2,4
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,0	0,0
Chômage	1,0	0,9
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,2	1,4
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	1,0	1,5
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,0	0,0
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	0,5	0,5
Non réponse	0,8	1,4
Total	100	100
Effectifs répondants	624	1 840

2016 PEDICURES PODOLOGUES

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	1,3	0,8	2,2	0,7
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	16,0	8,5	14,6	7,3
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	40,4	28,7	40,4	28,7
Profession intermédiaire	6,3	13,3	6,7	13,4
Employé	21,6	35,7	21,9	37,0
Ouvrier	8,0	3,4	7,9	2,8
Personne n'ayant jamais travaillé	0,8	6,1	0,8	6,6
Non réponse	5,6	3,5	5,5	3,5
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	624	624	1 808	1 808

TABLEAU 9 - DIPLOME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
Aucun diplôme sanitaire ou social	83,8		86,7	
Diplôme du secteur social ou médico-social	0,0		0,3	
Ambulancier	0,0		0,0	
Infirmier	0,5		0,3	
Sage-femme	0,0		0,0	
Masseur-kinésithérapeute	0,0		0,0	
Technicien de laboratoire médical	0,0		0,1	
Aide-soignant	0,3		0,5	
Pédicure-podologue	0,2		0,1	
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,0		0,0	
Ergothérapeute	0,0		0,0	
Psychomotricien	0,0		0,0	
Auxiliaire de puériculture	0,2		0,1	
Préparateur en pharmacie hospitalière	0,0		0,1	
Autre diplôme sanitaire	0,2		0,4	
Non réponse	14,9		11,6	
Total	100		100	
Effectifs répondants		624		1 840

2016 MANIPULATEURS ERM

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 ^{ère}	1 ^{ère}	0	0	0	0
		2 ^{ème}	391	210	601	13
		Total	391	210	601	13
	2 ^{ème}	1 ^{ère}	0	0	0	0
		2 ^{ème}	345	171	516	9
		Total	345	171	516	9
	3 ^{ème}	1 ^{ère}	0	0	0	0
		2 ^{ème}	334	217	551	7
		Total	334	217	551	7
Total			1 070	598	1 668	29

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	1	1	2

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 ^{ère}	323	167	490
	2 ^{ème}	66	45	111
	Total	389	212	601
Nombre de reçus hors VAE	1 ^{ère}	297	138	435
	2 ^{ème}	61	37	98
	Total	358	175	533
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	0	0	0
	2 ^{ème}	0	0	0
	Total	0	0	0
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	0	0	0
	2 ^{ème}	0	0	0
	Total	0	0	0

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	1 088	540	1 628
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	691	327	1 018

*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
18	0	0	18

2016 MANIPULATEURS ERM

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi ayant quitté le système scolaire depuis	Autre demandeur d'emploi	Sportif de haut niveau	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	95,3	0,0	0,4	1,7	1,1	1,5	0,0	0,0	100
Effectifs répondants									530
Tous les étudiants	96,2	0,0	0,4	1,3	1,6	0,5	0,0	0,0	100
Effectifs répondants									1 657

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	46,0	19,7
20 - 22 ans	44,0	58,0
23 - 25 ans	3,8	14,8
26 - 30 ans	3,6	4,5
31 - 35 ans	1,1	1,5
36 - 40 ans	0,6	0,5
41 - 45 ans	0,8	0,7
46 - 50 ans	0,2	0,2
Plus de 50 ans	0,0	0,1
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	530	1 657

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	245	195	209
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	0	5	13
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	2	4	2
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	0	0	0
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	0	0	2
Contrat d'apprentissage	0	0	0
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	18	12	11
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	0	1	1
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	0	1	0
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	8	6	4
Autre prise en charge	9	13	9
Demande de prise en charge en cours	30	21	8
Aucune aide financière	300	267	293

2016 MANIPULATEURS ERM

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLÔME LE PLUS ELEVE LORS DE L'ACCES A LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	0,0	0,1
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	0,0	0,1
BEPA services aux personnes	0,0	0,0
BEPC (niveau ou diplôme)	0,2	0,1
Autres BEP, CAP, ou fin 2 ^{nde} , 1 ^{ère}	0,4	0,2
Niveau fin Terminale	1,1	1,0
Baccalauréat	86,6	90,0
Équivalence Baccalauréat	0,0	0,3
BTS	1,1	1,2
DUT ou niveau de bac+2 à caractère professionnel	0,8	0,5
Première année de licence validée (L1)	5,1	1,7
L2 (DEUG DEUST)	1,3	0,7
L3 (Licence)	1,1	1,3
M1 (Maîtrise)	0,6	0,4
M2 (DESS, DEA)	0,2	0,2
Doctorat	0,2	0,1
Non réponse	1,3	2,1
Total	100	100
Effectifs répondants	530	1 657

TABLEAU 6 - SERIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Série L (A)	0,2	0,3
Série ES (B)	2,9	2,4
Série S (C, D, D', E)	76,7	78,3
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	0,8	0,8
Série STL (F5, F6, F7, F7')	5,8	5,2
Série STMG (STG, STT, G, H)	0,8	0,5
Séries STAV (STPA, STAE)	0,2	0,3
Série ST2S (SMS, F8)	11,7	10,4
Série Hôtellerie	0,0	0,0
Série TMD (F11, F11')	0,0	0,0
Baccalauréat professionnel ASSP ou SAPAT	0,2	0,2
Autre Baccalauréat professionnel	0,2	0,3
Baccalauréat étranger	0,4	0,6
Non réponse	0,2	0,7
Total	100	100
Effectifs répondants	514	1 593

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	25,7	19,1
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	27,0	34,5
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	24,0	23,1
Études supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	14,0	11,0
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	0,9	1,6
Emploi dans un autre secteur	2,8	2,3
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,2	0,1
Chômage	1,1	1,5
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,6	0,5
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	1,5	1,0
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	.	0,1
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	0,9	0,3
Non réponse	1,3	5,1
Total	100	100
Effectifs répondants	530	1 657

2016 MANIPULATEURS ERM

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	3,2	1,1	2,3	0,9
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	10,6	4,5	10,9	4,0
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	19,6	14,2	19,6	12,4
Profession intermédiaire	13,0	14,0	11,6	14,5
Employé	26,2	44,5	25,1	43,6
Ouvrier	17,9	6,2	17,0	6,3
Personne n'ayant jamais travaillé	2,3	11,7	1,4	9,7
Non réponse	7,2	3,8	12,1	8,6
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	530	530	1 657	1 657

TABLEAU 9 - DIPLOME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
Aucun diplôme sanitaire ou social	88,3		82,9	
Diplôme du secteur social ou médico-social	0,0		0,4	
Ambulancier	0,0		0,1	
Infirmier	0,0		0,0	
Sage-femme	0,0		0,0	
Masseur-kinésithérapeute	0,0		0,0	
Technicien de laboratoire médical	0,0		0,1	
Aide-soignant	0,8		0,7	
Pédicure-podologue	0,0		0,0	
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,6		0,3	
Ergothérapeute	0,0		0,0	
Psychomotricien	0,0		0,0	
Auxiliaire de puériculture	0,0		0,0	
Préparateur en pharmacie hospitalière	0,0		0,1	
Autre diplôme sanitaire	1,4		1,2	
Non réponse	8,9*		14,2*	
Total	100		100	
Effectifs répondants	530		1 657	

*Compte tenu de la hausse importante de la part des répondants, l'évolution de la répartition entre les différentes catégories est difficilement interprétable

2016 ERGOTHERAPEUTES

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 ^{ère}	1 ^{ère}	16	2	18	0
		2 ^{ème}	789	150	939	0
		Total	805	152	957	0
	2 ^{ème}	1 ^{ère}	18	1	19	0
		2 ^{ème}	713	135	848	4
		Total	731	136	867	4
	3 ^{ème}	1 ^{ère}	12	1	13	0
		2 ^{ème}	671	151	822	5
		Total	683	152	835	5
Total			2 219	440	2 659	9

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	58	5	63

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 ^{ère}	654	120	774
	2 ^{ème}	82	34	116
	Total	736	154	890
Nombre de reçus hors VAE	1 ^{ère}	604	100	704
	2 ^{ème}	71	30	101
	Total	675	130	805
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	1	0	1
	2 ^{ème}	0	0	0
	Total	1	0	1
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	1	0	1
	2 ^{ème}	0	0	0
	Total	1	0	1

TABLEAU 1D - SÉLECTION A L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	6 921	1 373	8 294
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	3 037	538	3 575**

*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

**la baisse observée du nombre de candidats admis pour les formations de base entre 2015 et 2016 suite aux épreuves de sélection s'explique principalement par des erreurs de saisie de certaines formations d'ergothérapeute, plusieurs d'entre elles ayant indiqué par erreur le nombre de places offertes à la place du nombre de candidats admis.

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
14	10	0	24

2016 ERGOTHERAPEUTES

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi ayant quitté le système scolaire depuis	Autre demandeur d'emploi	Sportif de haut niveau	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	93,6	0,0	0,8	0,7	0,5	3,9	0,6	0,0	100
Effectifs répondants									870
Tous les étudiants	93,5	0,1	0,8	0,7	3	1,4	0,6	0,0	100
Effectifs répondants									2 533

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	36,0	13,6
20 - 22 ans	52,6	64,1
23 - 25 ans	3,8	13,7
26 - 30 ans	2,8	3,5
31 - 35 ans	2,1	2,1
36 - 40 ans	1,7	1,6
41 - 45 ans	0,5	0,8
46 - 50 ans	0,5	0,5
Plus de 50 ans	0,1	0,1
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	870	2 533

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	254	228	246
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	13	9	14
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	0	0	1
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	0	0	1
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	13	1	8
Contrat d'apprentissage	0	1	1
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	37	34	36
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	1	3	1
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	0	0	0
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	5	3	2
Autre prise en charge	6	10	13
Demande de prise en charge en cours	67	58	12
Aucune aide financière	522	494	476

2016 ERGOTHERAPEUTES

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLÔME LE PLUS ELEVE LORS DE L'ACCES A LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	0,1	0,0
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	0,0	0,0
BEPA services aux personnes	0,0	0,0
BEPC (niveau ou diplôme)	0,0	0,0
Autres BEP, CAP, ou fin 2 ^{nde} , 1 ^{ère}	0,0	0,0
Niveau fin Terminale	0,0	0,4
Baccalauréat	73,6	80,9
Équivalence Baccalauréat	0,5	0,3
BTS	0,8	1,0
DUT ou niveau de bac+2 à caractère professionnel	0,5	0,7
Première année de licence validée (L1)	11,8	4,1
L2 (DEUG DEUST)	1,7	0,6
L3 (Licence)	6,6	5,4
M1 (Maîtrise)	0,8	1,3
M2 (DESS, DEA)	2,4	2,3
Doctorat	0,5	0,4
Non réponse	0,7	2,8
Total	100	100
Effectifs répondants	870	2 533

TABLEAU 6 - SERIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Série L (A)	0,6	1,5
Série ES (B)	6,6	6,1
Série S (C, D, D', E)	84,7	83,8
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	0,6	0,7
Série STL (F5, F6, F7, F7')	1,2	1,4
Série STMG (STG, STT, G, H)	0,5	0,7
Séries STAV (STPA, STAE)	0,2	0,3
Série ST2S (SMS, F8)	4,7	4,5
Série Hôtellerie	0,0	0,0
Série TMD (F11, F11')	0,0	0,0
Baccalauréat professionnel ASSP ou SAPAT	0,0	0,0
Autre Baccalauréat professionnel	0,2	0,2
Baccalauréat étranger	0,2	0,3
Non réponse	0,5	0,5
Total	100	100
Effectifs répondants	858	2 451

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	3,1	3,7
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	52,8	53,6
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	24,5	22,8
Études supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	11,1	9,2
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	1,6	1,7
Emploi dans un autre secteur	2,6	3,3
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,1	0,0
Chômage	1,8	1,5
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,0	0,1
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	0,6	1,3
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,2	0,2
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	0,5	0,3
Non réponse	1,0	2,4
Total	100	100
Effectifs répondants	870	2 533

2016 ERGOTHERAPEUTES

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	4,7	2,2	4,5	1,7
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	13,0	6,6	11,8	5,0
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	30,8	22,1	31,6	20,9
Profession intermédiaire	11,6	18,6	10,7	18,9
Employé	23,0	37,4	22,0	38,4
Ouvrier	12,4	5,3	12,0	4,5
Personne n'ayant jamais travaillé	0,6	5,1	0,9	5,1
Non réponse	3,9	2,9	6,4	5,6
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	870	870	2 533	2 533

TABLEAU 9 - DIPLOME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Aucun diplôme sanitaire ou social	94,0	88,3
Diplôme du secteur social ou médico-social	0,7	0,4
Ambulancier	0,0	0,0
Infirmier	0,7	0,6
Sage-femme	0,0	0,0
Masseur-kinésithérapeute	0,0	0,0
Technicien de laboratoire médical	0,3	0,2
Aide-soignant	0,3	0,2
Pédicure-podologue	0,0	0,0
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,0	0,1
Ergothérapeute	0,0	0,2
Psychomotricien	0,0	0,0
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,0
Préparateur en pharmacie hospitalière	0,0	0,0
Autre diplôme sanitaire	0,8	0,6
Non réponse	3,1*	9,3*
Total	100	100
Effectifs répondants	870	2 533

*Compte tenu de la hausse importante de la part des répondants, l'évolution de la répartition entre les différentes catégories est difficilement interprétable

2016 PSYCHOMOTRICIENS

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 ^{ère}	1 ^{ère}	153	9	162	0
		2 ^{ème}	654	71	725	2
		Total	807	80	887	2
	2 ^{ème}	1 ^{ère}	146	17	163	0
		2 ^{ème}	699	74	773	2
		Total	845	91	936	2
	3 ^{ème}	1 ^{ère}	148	15	163	1
		2 ^{ème}	682	85	767	1
		Total	830	100	930	2
Total			2 482	271	2 753	6

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	51	5	56

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 ^{ère}	797	67	864
	2 ^{ème}	15	4	19
	Total	812	71	883
Nombre de reçus hors VAE	1 ^{ère}	775	62	837
	2 ^{ème}	10	3	13
	Total	785	65	850
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	23	3	26
	2 ^{ème}	2	2	4
	Total	25	5	30
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	21	1	22
	2 ^{ème}	2	2	4
	Total	23	3	26

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	9 664	1 050	10 714
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	1 756	162	1 918

*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
8	5	0	13

2016 PSYCHOMOTRICIENS

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi ayant quitté le système scolaire depuis	Autre demandeur d'emploi	Sportif de haut niveau	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	92,9	0,0	0,6	0,9	2,0	3,0	0,6	0,0	100
Effectifs répondants									808
Tous les étudiants	84,6	6,7	1,1	0,6	4,4	2,3	0,4	0,0	100
Effectifs répondants									2 240

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	34,5	13,0
20 - 22 ans	49,3	58,0
23 - 25 ans	6,2	15,2
26 - 30 ans	4,3	5,8
31 - 35 ans	2,0	3,3
36 - 40 ans	2,0	2,6
41 - 45 ans	1,2	1,7
46 - 50 ans	0,5	0,4
Plus de 50 ans	0,0	0,0
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	808	2 240

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	172	191	181
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	36	11	31
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	1	0	0
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	1	18	46
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	9	7	1
Contrat d'apprentissage	.	39	56
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	33	48	50
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	0	0	0
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	2	0	0
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	1	0	1
Autre prise en charge	21	8	13
Demande de prise en charge en cours	63	57	25
Aucune aide financière	492	359	335

2016 PSYCHOMOTRICIENS

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ LORS DE L'ACCÈS À LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	0,0	0,0
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	0,0	0,0
BEPA services aux personnes	0,0	0,0
BEPC (niveau ou diplôme)	0,0	0,0
Autres BEP, CAP, ou fin 2 ^{nde} , 1 ^{ère}	0,0	0,0
Niveau fin Terminale	0,1	0,1
Baccalauréat	81,1	78,6
Équivalence Baccalauréat	0,0	0,1
BTS	1,1	1,4
DUT ou niveau de bac+2 à caractère professionnel	0,9	1,0
Première année de licence validée (L1)	5,5	2,3
L2 (DEUG DEUST)	1,0	0,4
L3 (Licence)	5,2	9,1
M1 (Maîtrise)	1,4	1,9
M2 (DESS, DEA)	2,7	2,5
Doctorat	0,4	0,3
Non réponse	0,6	2,3
Total	100	100
Effectifs répondants	808	2 240

TABLEAU 6 - SÉRIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Série L (A)	6,4	7,3
Série ES (B)	17,6	16,6
Série S (C, D, D', E)	67,0	65,0
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	0,6	0,5
Série STL (F5, F6, F7, F7')	0,7	0,8
Série STMG (STG, STT, G, H)	1,5	1,6
Séries STAV (STPA, STAE)	0,1	0,4
Série ST2S (SMS, F8)	4,5	5,2
Série Hôtellerie	0,0	0,0
Série TMD (F11, F11')	0,2	0,1
Baccalauréat professionnel ASSP ou SAPAT	0,1	0,2
Autre Baccalauréat professionnel	0,6	0,7
Baccalauréat étranger	0,2	0,1
Non réponse	0,4	1,5
Total	100	100
Effectifs répondants	802	2 186

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIÈRE ENTRÉE DANS L'ÉTABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	1,6	1,9
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	69,9	62,2
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	14,6	15,7
Études supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	5,9	8,8
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	0,5	0,7
Emploi dans un autre secteur	2,8	3,6
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,1	0,1
Chômage	1,5	2,4
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,0	0,4
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	0,9	1,6
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,0	0,1
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	1,0	0,6
Non réponse	1,2	1,9
Total	100	100
Effectifs répondants	808	2 240

2016 PSYCHOMOTRICIENS

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	3,1	1,0	3,6	1,4
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	10,1	4,1	11,4	3,9
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	40,5	28,3	36,9	25,6
Profession intermédiaire	9,9	14,9	12,5	19,5
Employé	24,6	42,0	19,5	35,4
Ouvrier	7,5	2,7	7,2	2,5
Personne n'ayant jamais travaillé	0,7	4,7	2,5	6,9
Non réponse	3,5	2,4	6,3	4,7
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	808	808	2 240	2 240

TABLEAU 9 - DIPLOME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
Aucun diplôme sanitaire ou social	94,7		0,0	
Diplôme du secteur social ou médico-social	0,5		0,0	
Ambulancier	0,0		0,0	
Infirmier	0,1		0,0	
Sage-femme	0,0		0,0	
Masseur-kinésithérapeute	0,1		0,0	
Technicien de laboratoire médical	0,1		0,0	
Aide-soignant	0,1		0,0	
Pédicure-podologue	0,0		0,0	
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,0		0,0	
Ergothérapeute	0,0		0,0	
Psychomotricien	0,0		0,0	
Auxiliaire de puériculture	0,0		0,0	
Préparateur en pharmacie hospitalière	0,0		0,0	
Autre diplôme sanitaire	0,6		0,0	
Non réponse	3,8*		13,1	
Total	100		13	
Effectifs répondants	808		2 240	

*Compte tenu de la hausse importante de la part des répondants, l'évolution de la répartition entre les différentes catégories est difficilement interprétable

2016 AUXILIAIRES DE PUERICULTURE

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 ^{ère}	1 ^{ère}	1 504	18	1 522	12
		2 ^{ème}	4 259	47	4 306	49
		Total	5 763	65	5 828	61
	Total	5 763	65	5 828	61	

		Femmes	Hommes	Total
Dont allègement de scolarité	VAE partielle	195	0	195
	Hors VAE partielle	1 206	7	1 213

TABLEAU 1C - DIPLOMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 ^{ère}	3 539	60	3 599
	2 ^{ème}	1 501	13	1 514
	Total	5 040	73	5 113
Nombre de reçus hors VAE	1 ^{ère}	3 108	57	3 165
	2 ^{ème}	1 376	11	1 387
	Total	4 484	68	4 552
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	322	1	323
	2 ^{ème}	70	1	71
	Total	392	2	394
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	197	1	198
	2 ^{ème}	61	0	61
	Total	258	1	259

TABLEAU 1D - SELECTION A L'ENTREE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	43 070	422	43 492
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	11 396	113	11 509

*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ETABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
73	57	2	132

2016 AUXILIAIRES DE PUERICULTURE

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi ayant quitté le système scolaire depuis	Autre demandeur d'emploi	Sportif de haut niveau	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	42,6	7,9	6,9	5,3	8,3	28,8	0,1	0,1	100
Effectifs répondants									4 728
Tous les étudiants	42,5	8,2	6,8	5,2	10,0	27,2	0,1	0,1	100
Effectifs répondants									5 102

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	18,5	17,6
20 - 22 ans	30,6	31,1
23 - 25 ans	15,5	15,9
26 - 30 ans	13,3	13,4
31 - 35 ans	9,1	9,0
36 - 40 ans	6,2	6,2
41 - 45 ans	3,9	3,9
46 - 50 ans	1,9	1,9
Plus de 50 ans	1,0	1,0
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	4 728	5 102

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 ^{ère} année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	1430
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	77
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	11
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	46
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	307
Contrat d'apprentissage	374
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	1652
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	96
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	17
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	102
Autre prise en charge	273
Demande de prise en charge en cours	237
Aucune aide financière	986

2016 AUXILIAIRES DE PUERICULTURE

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLÔME LE PLUS ELEVE LORS DE L'ACCES A LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	0,6	0,6
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	5,8	5,7
BEPA services aux personnes	1,4	1,4
BEPC (niveau ou diplôme)	0,7	0,7
Autres BEP, CAP, ou fin 2 ^{nde} , 1 ^{ère}	8,8	9,0
Niveau fin Terminale	2,3	2,4
Baccalauréat	56,5	56,5
Équivalence Baccalauréat	2,4	2,5
BTS	5,8	5,7
DUT ou niveau de bac+2 à caractère professionnel	1,2	1,2
Première année de licence validée (L1)	1,1	1,1
L2 (DEUG DEUST)	0,6	0,5
L3 (Licence)	2,9	2,9
M1 (Maîtrise)	1,4	1,4
M2 (DESS, DEA)	1,0	1,0
Doctorat	0,1	0,1
Non réponse	7,4	7,3
Total	100	100
Effectifs répondants	4 728	5 102

TABLEAU 6 - SERIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Série L (A)	8,2	8,2
Série ES (B)	10,5	10,4
Série S (C, D, D', E)	6,8	6,7
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	0,8	0,8
Série STL (F5, F6, F7, F7')	1,0	1,1
Série STMG (STG, STT, G, H)	10,7	10,7
Séries STAV (STPA, STAE)	0,3	0,3
Série ST2S (SMS, F8)	19,7	19,7
Série Hôtellerie	0,7	0,7
Série TMD (F11, F11')	0,0	0,0
Baccalauréat professionnel ASSP ou SAPAT	28,2	28,0
Autre Baccalauréat professionnel	9,6	9,9
Baccalauréat étranger	1,2	1,2
Non réponse	2,3	2,3
Total	100	100
Effectifs répondants	3 334	3 592

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	11,0	11,0
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	12,2	12,2
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	0,4	0,4
Études supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	3,5	3,6
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	23,2	23,3
Emploi dans un autre secteur	17,5	17,3
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,4	0,4
Chômage	15,0	15,3
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,2	0,3
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	4,8	4,7
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,6	0,6
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	2,5	2,5
Non réponse	8,6	8,3
Total	100	100
Effectifs répondants	4 728	5 102

2016 AUXILIAIRES DE PUERICULTURE

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	2,3	1,2	2,2	1,1
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	11,4	4,5	11,4	4,5
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	9,6	5,5	9,5	5,4
Profession intermédiaire	4,6	6,9	4,5	6,8
Employé	34,2	49,7	34,0	49,2
Ouvrier	18,8	8,7	18,5	8,7
Personne n'ayant jamais travaillé	1,7	10,7	1,8	10,5
Non réponse	17,5	12,9	18,1	13,7
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	4 728	4 728	5 102	5 102

TABLEAU 9 - DIPLOME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Aucun diplôme sanitaire ou social	47,4	46,6
Diplôme du secteur social ou médico-social	8,8	9,1
Ambulancier	0,0	0,0
Infirmier	0,1	0,1
Sage-femme	0,0	0,0
Masseur-kinésithérapeute	0,0	0,0
Technicien de laboratoire médical	0,0	0,0
Aide-soignant	10,1	9,7
Pédicure-podologue	0,0	0,0
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,0	0,0
Ergothérapeute	0,0	0,0
Psychomotricien	0,0	0,0
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,5
Préparateur en pharmacie hospitalière	0,1	0,1
Autre diplôme sanitaire	8,5	8,5
Non réponse	24,8*	25,3*
Total	100	75
Effectifs répondants	4 728	5 102

*Compte tenu de la hausse importante de la part des répondants, l'évolution de la répartition entre les différentes catégories est difficilement interprétable

2016 PREPARATEURS EN PHARMACIE HOSPITALIERE

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 ^{ère}	1 ^{ère}	18	0	18	0
		2 ^{ème}	347	48	395	0
		Total	365	48	413	0
	Total	365	48	413	0	

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	59	1	60

TABLEAU 1C - DIPLOMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 ^{ère}	225	29	254
	2 ^{ème}	90	14	104
	Total	315	43	358
Nombre de reçus hors VAE	1 ^{ère}	222	27	249
	2 ^{ème}	90	14	104
	Total	312	41	353
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	20	1	21
	2 ^{ème}	30	0	30
	Total	50	1	51
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	20	1	21
	2 ^{ème}	28	0	28
	Total	48	1	49

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	598	94	692
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	308	56	364

*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
8	0	0	8

2016 PREPARATEURS EN PHARMACIE HOSPITALIERE

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi ayant quitté le système scolaire depuis	Autre demandeur d'emploi	Sportif de haut niveau	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	3,0	32,4	9,6	42,6	3,3	9,0	0,0	0,0	100
Effectifs répondants									333
Tous les étudiants	3,0	30,8	9,0	42,1	7,3	7,8	0,0	0,0	100
Effectifs répondants									399

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	0,6	0,5
20 - 22 ans	8,1	7,5
23 - 25 ans	28,8	26,8
26 - 30 ans	27,9	26,6
31 - 35 ans	16,5	17,8
36 - 40 ans	7,8	10,0
41 - 45 ans	6,6	7,0
46 - 50 ans	2,7	2,8
Plus de 50 ans	0,9	1,0
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	333	399

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 ^{ère} année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	10
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	1
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	0
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	0
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	26
Contrat d'apprentissage	122
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	51
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	26
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	2
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	149
Autre prise en charge	8
Demande de prise en charge en cours	4
Aucune aide financière	8

2016 PREPARATEURS EN PHARMACIE HOSPITALIERE

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLÔME LE PLUS ELEVE LORS DE L'ACCES A LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	0,0	0,0
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	3,0	3,0
BEPA services aux personnes	0,0	0,0
BEPC (niveau ou diplôme)	0,3	0,3
Autres BEP, CAP, ou fin 2 ^{nde} , 1 ^{ère}	2,7	2,8
Niveau fin Terminale	0,3	0,8
Baccalauréat	72,4	69,4
Équivalence Baccalauréat	9,6	11,0
BTS	2,4	2,5
DUT ou niveau de bac+2 à caractère professionnel	4,8	5,8
Première année de licence validée (L1)	1,2	1,0
L2 (DEUG DEUST)	0,9	0,8
L3 (Licence)	2,1	1,8
M1 (Maîtrise)	0,0	0,3
M2 (DESS, DEA)	0,0	0,0
Doctorat	0,0	0,0
Non réponse	0,3	0,8
Total	100	100
Effectifs répondants	333	399

TABLEAU 6 - SERIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Série L (A)	5,4	4,9
Série ES (B)	9,3	9,2
Série S (C, D, D', E)	37,3	35,2
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	1,4	1,5
Série STL (F5, F6, F7, F7')	10,1	10,5
Série STMG (STG, STT, G, H)	4,3	4,9
Séries STAV (STPA, STAE)	0,7	0,6
Série ST2S (SMS, F8)	24,0	25,5
Série Hôtellerie	0,0	0,0
Série TMD (F11, F11')	0,0	0,0
Baccalauréat professionnel ASSP ou SAPAT	1,4	1,2
Autre Baccalauréat professionnel	4,7	5,2
Baccalauréat étranger	0,7	0,7
Non réponse	0,7	0,6
Total	100	100
Effectifs répondants	279	325

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	3,3	3,3
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	0,6	1,4
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	0,0	0,0
Études supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	0,9	0,8
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	82,6	80,2
Emploi dans un autre secteur	5,1	4,3
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,0	0,4
Chômage	3,3	5,0
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,0	0,0
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	3,3	2,8
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,3	0,3
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	0,0	0,5
Non réponse	0,6	1,0
Total	100	100
Effectifs répondants	333	399

2016 PREPARATEURS EN PHARMACIE HOSPITALIERE

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	4,5	2,1	3,8	1,8
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	11,1	2,7	10,5	3,3
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	8,7	6,6	8,3	6,3
Profession intermédiaire	9,3	8,1	8,5	7,5
Employé	33,6	48,9	35,6	49,4
Ouvrier	24,6	14,7	24,3	13,8
Personne n'ayant jamais travaillé	0,6	11,1	0,8	11,3
Non réponse	7,5	5,7	8,3	6,8
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	333	333	399	399

TABLEAU 9 - DIPLOME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Aucun diplôme sanitaire ou social	0,6	1
Diplôme du secteur social ou médico-social	7,2	7,8
Ambulancier	0,0	0,0
Infirmier	0,0	0,0
Sage-femme	0,0	0,0
Masseur-kinésithérapeute	0,0	0,0
Technicien de laboratoire médical	0,3	0,3
Aide-soignant	0,6	0,4
Pédicure-podologue	0,3	0,3
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,0	0,0
Ergothérapeute	0,0	0,0
Psychomotricien	0,0	0,0
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,0
Préparateur en pharmacie hospitalière	1,7	2,8
Autre diplôme sanitaire	82,6	76,4
Non réponse	8,4*	11,0*
Total	100	100
Effectifs répondants	333	399

*Compte tenu de la hausse importante de la part des répondants, l'évolution de la répartition entre les différentes catégories est difficilement interprétable

2016 FORMATIONS DE SPECIALITE*

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 ^{ère}	1 ^{ère}	546	7	553	0
		2 ^{ème}	2 652	513	3 165	6
		Total	3 198	520	3 718	6
	2 ^{ème}	1 ^{ère}	45	6	51	0
		2 ^{ème}	655	286	941	2
		Total	700	292	992	2
Total			3 898	812	4 710	8

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	9	0	9

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 ^{ère}	1 590	277	1 867
	2 ^{ème}	1 376	207	1 583
	Total	2 966	484	3 450
Nombre de reçus hors VAE	1 ^{ère}	1 559	272	1 831
	2 ^{ème}	1 249	201	1 450
	Total	2 808	473	3 281
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	0	0	0
	2 ^{ème}	0	0	0
	Total	0	0	0
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	0	0	0
	2 ^{ème}	0	0	0
	Total	0	0	0

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	9 731	1 533	11 264
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	4 289	716	5 005

*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
109	13	0	122

* Les formations de spécialité regroupent quatre formations : puéricultrices, infirmiers anesthésistes, infirmiers de bloc opératoire et cadres de santé

2016 FORMATIONS DE SPECIALITE

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi ayant quitté le système scolaire depuis	Autre demandeur d'emploi	Sportif de haut niveau	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	25,8	0,0	9,6	54,9	3,2	6,4	0,0	0,0	100
Effectifs répondants									3 245
Tous les étudiants	25,5	0,0	8,8	56,8	3,8	5,0	0,0	0,0	100
Effectifs répondants									4 353

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	0,5	0,3
20 - 22 ans	6,7	5,4
23 - 25 ans	12,8	12,0
26 - 30 ans	20,7	24,2
31 - 35 ans	19,8	21,2
36 - 40 ans	16,6	16,8
41 - 45 ans	13,6	12,3
46 - 50 ans	6,3	5,3
Plus de 50 ans	3,1	2,5
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	3 245	4 353

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	226	15
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	13	3
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	0	0
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	53	4
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	244	44
Contrat d'apprentissage	3	1
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	382	77
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	236	81
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	5	1
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	1737	601
Autre prise en charge	50	9
Demande de prise en charge en cours	46	8
Aucune aide financière	532	63

2016 FORMATIONS DE SPECIALITE

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	1,0		1,0	
Emploi dans le secteur hospitalier	77,1		79,4	
Emploi dans un autre secteur	7,2		6,4	
Chômage	1,2		1,1	
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,0		0,0	
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	11,1		9,7	
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,2		0,2	
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant, ...)	0,3		0,3	
Non réponse	1,9		1,9	
Total	100		100	
Effectifs répondants		3 245		4 353

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	3,7	2,1	3,2	1,8
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	11,3	4,2	11,1	4,2
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	24,6	11,6	26,0	12,4
Profession intermédiaire	8,9	13,1	9,0	13,3
Employé	26,0	44,8	26,0	44,7
Ouvrier	17,1	6,9	16,4	6,9
Personne n'ayant jamais travaillé	0,5	11,1	0,5	10,9
Non réponse	7,9	6,2	7,8	5,8
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	3 245	3 245	4 353	4 353

2016 PUERICULTRICES

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 ^{ère}	1 ^{ère}	529	6	535	0
		2 ^{ème}	774	18	792	2
		Total	1 303	24	1 327	2
	Total	1 303	24	1 327	2	

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	9	0	9

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 ^{ère}	353	7	360
	2 ^{ème}	865	12	877
	Total	1 218	19	1 237
Nombre de reçus hors VAE	1 ^{ère}	332	6	338
	2 ^{ème}	749	10	759
	Total	1 081	16	1 097
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	0	0	0
	2 ^{ème}	0	0	0
	Total	0	0	0
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	0	0	0
	2 ^{ème}	0	0	0
	Total	0	0	0

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	4 444	67	4 511
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	1 722	34	1 756

*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
27	7	0	34

2016 PUERICULTRICES

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi ayant quitté le système scolaire depuis	Autre demandeur d'emploi	Sportif de haut niveau	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	52,1	0,0	3,7	22,4	9,1	12,7	0,0	0,0	100
Effectifs répondants									980
Tous les étudiants	54,7	0,0	3,6	21,6	8,9	11,3	0,0	0,0	100
Effectifs répondants									1 154

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	0,5	0,0
20 - 22 ans	22,1	20,4
23 - 25 ans	38,1	39,9
26 - 30 ans	22,5	22,8
31 - 35 ans	9,7	9,4
36 - 40 ans	5,0	4,9
41 - 45 ans	1,6	1,7
46 - 50 ans	0,5	0,4
Plus de 50 ans	0,0	0,0
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	980	1 154

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 ^{ère} année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	210
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	10
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	0
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	5
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	54
Contrat d'apprentissage	0
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	278
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	20
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	2
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	173
Autre prise en charge	10
Demande de prise en charge en cours	36
Aucune aide financière	398

2016 PUERICULTRICES

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	1,0		1,0	
Emploi dans le secteur hospitalier	48,7		48,8	
Emploi dans un autre secteur	9,8		9,6	
Chômage	2,2		2,1	
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,1		0,1	
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	35,5		35,8	
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,1		0,1	
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant, ...)	0,8		0,8	
Non réponse	1,8		1,7	
Total	100		100	
Effectifs répondants		980		1 154

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	3,1	0,9	2,8	0,9
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	12,2	3,4	11,9	3,5
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	29,1	14,4	30,9	16,1
Profession intermédiaire	9,5	16,4	9,5	16,3
Employé	25,5	49,8	24,9	47,9
Ouvrier	14,6	5,8	13,7	5,8
Personne n'ayant jamais travaillé	0,3	6,6	0,3	6,9
Non réponse	5,7	2,7	6,0	2,6
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants		980	980	1 154

*Compte tenu de la baisse importante de la part des non répondants, l'évolution de la répartition entre les différentes catégories est difficilement interprétable

2016 INFIRMIERS ANESTHÉSISTES

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 ^{ère}	1 ^{ère}	0	0	0	0
		2 ^{ème}	382	219	601	0
		Total	382	219	601	0
	2 ^{ème}	1 ^{ère}	0	0	0	0
		2 ^{ème}	438	266	704	1
		Total	438	266	704	1
Total			820	485	1 305	1

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	0	0	0

TABLEAU 1C - DIPLOMÉS DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 ^{ère}	51	32	83
	2 ^{ème}	306	155	461
	Total	357	187	544
Nombre de reçus hors VAE	1 ^{ère}	49	32	81
	2 ^{ème}	306	155	461
	Total	355	187	542
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	0	0	0
	2 ^{ème}	0	0	0
	Total	0	0	0
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	0	0	0
	2 ^{ème}	0	0	0
	Total	0	0	0

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	1 247	683	1 930
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	463	259	722

*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
28	0	0	28

2016 INFIRMIERS ANESTHESISTES

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi ayant quitté le système scolaire depuis	Autre demandeur d'emploi	Sportif de haut niveau	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	21,5	0,0	10,7	59,8	1,0	6,8	0,2	0,0	100
Effectifs répondants									590
Tous les étudiants	20,3	0,0	8,4	63,2	4,4	3,6	0,1	0,0	100
Effectifs répondants									1 213

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	0,5	0,2
20 - 22 ans	0,0	0,0
23 - 25 ans	3,7	3,0
26 - 30 ans	46,8	43,4
31 - 35 ans	27,6	30,1
36 - 40 ans	15,6	16,6
41 - 45 ans	4,4	5,3
46 - 50 ans	1,1	1,2
Plus de 50 ans	0,3	0,2
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	590	1 213

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	6	14
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	2	3
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	0	0
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	11	3
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	31	26
Contrat d'apprentissage	1	0
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	63	71
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	19	27
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	2	0
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	390	412
Autre prise en charge	11	7
Demande de prise en charge en cours	4	8
Aucune aide financière	65	60

2016 INFIRMIERS ANESTHÉSISTES

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIÈRE ENTRÉE DANS L'ÉTABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	0,5		0,5	
Emploi dans le secteur hospitalier	89,7		91,6	
Emploi dans un autre secteur	4,4		3,9	
Chômage	1,3		0,9	
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,0		0,0	
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	0,2		0,1	
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,0		0,1	
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant, ...)	0,0		0,0	
Non réponse	3,9		2,9	
Total	100		100	
Effectifs répondants		590		1 213

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	2,7	1,7	2,6	1,4
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	12,0	4,2	10,7	4,3
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	27,1	16,6	28,9	15,7
Profession intermédiaire	8,1	11,9	9,1	13,2
Employé	25,0	43,6	25,6	44,5
Ouvrier	15,6	5,8	14,8	6,1
Personne n'ayant jamais travaillé	1,0	9,3	0,8	9,3
Non réponse	8,5	6,9	7,5	5,5
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants		590		1 213

2016 INFIRMIERS DE BLOC OPERATOIRE

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 ^{ère}	1 ^{ère}	17	1	18	0
		2 ^{ème}	296	44	340	0
		Total	313	45	358	0
	2 ^{ème}	1 ^{ère}	45	6	51	0
		2 ^{ème}	217	20	237	1
		Total	262	26	288	1
Total			575	71	646	1

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	0	0	0

TABLEAU 1C - DIPLOMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 ^{ère}	201	29	230
	2 ^{ème}	0	0	0
	Total	201	29	230
Nombre de reçus hors VAE	1 ^{ère}	200	27	227
	2 ^{ème}	0	0	0
	Total	200	27	227
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	0	0	0
	2 ^{ème}	0	0	0
	Total	0	0	0
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	0	0	0
	2 ^{ème}	0	0	0
	Total	0	0	0

TABLEAU 1D - SELECTION A L'ENTREE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	526	75	601
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	349	53	402

*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ETABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
22	1	0	23

2016 INFIRMIERS DE BLOC OPERATOIRE

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi ayant quitté le système scolaire depuis	Autre demandeur d'emploi	Sportif de haut niveau	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	6,6	0,0	15,6	76,4	0,3	1,2	0,0	0,0	100
Effectifs répondants									347
Tous les étudiants	8,2	0,0	12,7	78,0	0,5	0,6	0,0	0,0	100
Effectifs répondants									623

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	0,6	0,0
20 - 22 ans	0,0	0,0
23 - 25 ans	5,5	4,0
26 - 30 ans	34,0	32,6
31 - 35 ans	26,2	24,9
36 - 40 ans	15,9	18,9
41 - 45 ans	13,3	14,0
46 - 50 ans	4,0	4,2
Plus de 50 ans	0,6	1,1
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants		347
		623

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	0	1
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	1	0
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	0	0
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	15	1
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	18	18
Contrat d'apprentissage	1	1
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	7	6
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	50	54
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	0	1
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	249	189
Autre prise en charge	7	2
Demande de prise en charge en cours	.	0
Aucune aide financière	5	3

2016 INFIRMIERS DE BLOC OPERATOIRE

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	0,6		1	
Emploi dans le secteur hospitalier	89,9		91,4	
Emploi dans un autre secteur	4,6		3,9	
Chômage	0,0		0,1	
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,0		0,0	
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	1,4		1,0	
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,0		0,0	
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant, ...)	0,0		0,0	
Non réponse	3,5		2,6	
Total	100		100	
Effectifs répondants		347		623

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	4,3	2,0	2,9	1,3
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	11,0	7,2	11,7	5,3
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	25,1	9,2	23,1	8,5
Profession intermédiaire	6,9	9,5	7,5	11,2
Employé	28,0	49,3	28,3	47,7
Ouvrier	18,2	7,8	18,5	7,7
Personne n'ayant jamais travaillé	0,6	10,4	0,5	12,5
Non réponse	6,1	4,6	7,5	5,8
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants		347		623

2016 CADRES DE SANTE

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

Effectif Total	Année d'étude	Effectif Total			
		Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
	1 ^{ère}	1 200	232	1 432	4
	Total	1 200	232	1 432	4

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	0	0	0

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 ^{ère}	985	209	1 194
	2 ^{ème}	205	40	245
	Total	1 190	249	1 439
Nombre de reçus hors VAE	1 ^{ère}	978	207	1 185
	2 ^{ème}	194	36	230
	Total	1 172	243	1 415
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	0	0	0
	2 ^{ème}	0	0	0
	Total	0	0	0
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 ^{ère}	0	0	0
	2 ^{ème}	0	0	0
	Total	0	0	0

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	3 514	708	4 222
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	1 755	370	2 125

*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
32	5	0	37

2016 CADRES DE SANTE

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi ayant quitté le système scolaire depuis moins d'un	Autre demandeur d'emploi	Sportif de haut niveau	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	13,3	0,0	12,0	71,2	0,5	3,0	0,0	0,0	100
Effectifs répondants									1 328
Tous les étudiants	13,3	0,0	11,9	71,3	0,5	2,9	0,1	0,0	100
Effectifs répondants									1 363

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	0,4	0,0
20 - 22 ans	0,0	0,0
23 - 25 ans	0,0	0,1
26 - 30 ans	4,4	4,4
31 - 35 ans	22,0	21,6
36 - 40 ans	25,8	26,0
41 - 45 ans	26,7	26,6
46 - 50 ans	13,4	13,5
Plus de 50 ans	7,3	7,4
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	1 328	1 363

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 ^{ère} année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	10
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	0
Allocation d'études (Infirmiers ou kiné ou manip ERM)	0
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	22
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	141
Contrat d'apprentissage	1
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	34
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	147
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	1
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	925
Autre prise en charge	22
Demande de prise en charge en cours	6
Aucune aide financière	64

2016 CADRES DE SANTE

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	1,4		1,4	
Emploi dans le secteur hospitalier	89,0		89,0	
Emploi dans un autre secteur	7,2		7,2	
Chômage	0,8		0,8	
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,0		0,0	
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	0,2		0,3	
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,4		0,4	
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant, ...)	0,2		0,2	
Non réponse	0,8		0,7	
Total	100		100	
Effectifs répondants		1 328		1 363

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	4,4	3,1	4,3	3,1
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	10,4	4,1	10,4	4,1
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	20,3	8,1	20,4	8,0
Profession intermédiaire	9,3	12,0	9,2	11,9
Employé	26,3	40,6	26,3	40,8
Ouvrier	19,3	7,9	19,3	8,2
Personne n'ayant jamais travaillé	0,4	15,4	0,4	15,0
Non réponse	9,6	8,8	9,7	8,9
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants		1 328		1 363

1.2 VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

VAE formation Aides Soignants

Région	Validation totale	Validation partielle	Aucune validation
Auvergne Rhône-Alpes	183	325	89
Bourgogne Franche Com	48	93	25
Bretagne	26	50	27
Centre	52	96	34
Corse	7	20	3
Grand-Est	41	101	41
Hauts-de-France	45	105	22
Ile-de-France	106	273	125
Guadeloupe	4	12	7
Guyane	0	0	0
Martinique	15	28	4
Mayotte	0	0	0
Normandie	35	95	30
Nouvelle Aquitaine	59	173	54
Occitanie	98	241	102
Pays-de-la-Loire	32	88	24
PACA	86	119	104
Réunion	13	31	12
Total France entière	850	1 850	703

Source : rapport annuel VAE 2016 - UNACESS (Unité Nationale d'Appui aux Certifications Sanitaires et Sociales)

Résultats suite à l'examen du dossier et de l'entretien avec le candidat. Il peut valider les connaissances et compétences afférentes à un ou plusieurs des unités du référentiel des compétences de la profession.

Selon l'arrêté du 19 février 2010 relatifs aux modalités d'organisation de la VAE pour l'obtention des diplômes d'Etat d'aides soignants et d'auxiliaires de puériculture

À noter : les personnes obtenant une validation partielle ne vont pas forcément suivre la formation par la suite et donc ne se retrouve pas comptabilisées dans les effectifs des formations (effectif des inscrits avec allègement de scolarité par VAE).

VAE formation Auxiliaires de puériculture

Région	Validation totale	Validation partielle	Aucune validation
Auvergne Rhône-Alpes	95	156	19
Bourgogne Franche Com	9	24	12
Bretagne	3	12	7
Centre	16	24	12
Corse	4	8	1
Grand-Est	42	60	12
Hauts-de-France	14	46	16
Ile-de-France	78	203	55
Guadeloupe	0	6	3
Guyane	0	0	0
Martinique	12	16	6
Mayotte	1	0	0
Normandie	3	15	3
Nouvelle Aquitaine	14	51	20
Occitanie	31	118	30
Pays-de-la-Loire	5	25	5
PACA	67	67	62
Réunion	4	24	14
Total France entière	398	855	277

Source : rapport annuel VAE 2016 - UNACESS (Unité Nationale d'Appui aux Certifications Sanitaires et Sociales)

Résultats suite à l'examen du dossier et de l'entretien avec le candidat. Il peut valider les connaissances et compétences afférentes à un ou plusieurs des unités du référentiel des compétences de la profession.

Selon l'arrêté du 19 février 2010 relatifs aux modalités d'organisation de la VAE pour l'obtention des diplômes d'Etat d'aides soignants et d'auxiliaires de puériculture

VAE formation Préparateurs en pharmacie hospitalière

Région	Validation totale	Validation partielle	Aucune validation
Auvergne Rhône-Alpes	3	27	1
Bourgogne Franche Com	0	0	0
Bretagne	0	0	0
Centre	0	22	1
Corse	0	0	0
Grand-Est	1	1	1
Hauts-de-France	0	10	2
Ile-de-France	4	38	5
Guadeloupe	0	0	0
Guyane	0	0	0
Martinique	0	0	0
Mayotte	0	0	0
Normandie	0	0	0
Nouvelle Aquitaine	0	8	2
Occitanie	1	7	1
Pays-de-la-Loire	0	0	0
PACA	6	10	0
Réunion	0	0	0
Total France entière	15	123	13

Source : rapport annuel VAE 2016 - UNACESS (Unité Nationale d'Appui aux Certifications Sanitaires et Sociales)

Résultats suite à l'examen du dossier et de l'entretien avec le candidat. Il peut valider les connaissances et compétences afférentes à un ou plusieurs des unités du référentiel des compétences de la profession.

Selon l'arrêté du 26 octobre 2006 relatifs aux modalités d'organisation de la VAE pour l'obtention du diplôme d'Etat de préparateur en pharmacie hospitalière

VAE formation Ergothérapeutes

Région	Validation totale	Validation partielle	Aucune validation
Auvergne Rhône-Alpes	0	1	0
Bourgogne Franche Com	0	0	0
Bretagne	0	0	0
Centre	0	0	0
Corse	0	0	0
Grand-Est	0	0	0
Hauts-de-France	0	0	0
Ile-de-France	0	0	0
Guadeloupe	0	0	0
Guyane	0	0	0
Martinique	0	0	0
Mayotte	0	0	0
Normandie	0	0	0
Nouvelle Aquitaine	0	0	0
Occitanie	0	0	0
Pays-de-la-Loire	0	0	0
PACA	0	0	0
Réunion	0	0	0
Total France entière	0	1	0

Source : rapport annuel VAE 2016 - UNACESS (Unité Nationale d'Appui aux Certifications Sanitaires et Sociales)

Résultats suite à l'examen du dossier et de l'entretien avec le candidat. Il peut valider les connaissances et compétences afférentes à un ou plusieurs des unités du référentiel des compétences de la profession.

Selon l'arrêté du 26 octobre 2006 relatifs aux modalités d'organisation de la VAE pour l'obtention du diplôme d'Etat de préparateur en pharmacie hospitalière

VAE formation Infirmiers de bloc opératoire

Région	Validation totale	Validation partielle	Aucune validation
Auvergne Rhône-Alpes	10	18	1
Bourgogne Franche Com	0	6	0
Bretagne	0	3	0
Centre	0	0	0
Corse	0	0	0
Grand-Est	1	1	2
Hauts-de-France	0	0	0
Ile-de-France	8	9	1
Guadeloupe	0	0	0
Guyane	0	0	0
Martinique	0	0	0
Mayotte	0	0	0
Normandie	0	0	0
Nouvelle Aquitaine	0	0	0
Occitanie	0	0	0
Pays-de-la-Loire	0	0	1
PACA	0	11	1
Réunion	0	0	0
Total France entière	19	48	6

Source : rapport annuel VAE 2016 - UNACESS (Unité Nationale d'Appui aux Certifications Sanitaires et Sociales)

Résultats suite à l'examen du dossier et de l'entretien avec le candidat. Il peut valider les connaissances et compétences afférentes à un ou plusieurs des unités du référentiel des compétences de la profession.

Selon l'arrêté du 24 février 2014 relatif aux modalités d'organisation de la VAE pour l'obtention du diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire

1.3 TABLEAUX REGIONAUX

Nombre de centres de formation en 2016

	Aides-soignants	Ambulanciers	Aux. de puéric.	Cadres de santé	Ergothérapeutes	Inf. Anesth	Inf. Bloc opé.	Inf. Puéric.	Infirmiers DE	Manip. E.R.M.	Masseurs Kinési.	Prépa. Pharm. Hospi.	Psychomotriciens	Pédicures pod.	Sages-femmes	Techn. en analyse	Total
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	63	10	15	4	2	3	2	3	36	3	5	1	1	0	4	1	153
BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	26	3	4	2	0	2	1	2	18	0	2	0	0	0	2	0	62
BRETAGNE	30	6	1	2	1	2	2	1	14	1	2	0	0	1	2	0	65
CENTRE-VAL DE LOIRE	19	2	3	1	1	1	2	2	13	1	1	1	1	0	1	1	50
CORSE	2	2	2	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	8
GRAND-EST	38	7	9	4	2	3	3	4	34	2	3	1	1	0	4	0	115
HAUTS-DE-FRANCE	40	6	7	6	3	2	2	4	34	1	4	1	1	1	3	1	116
ILE-DE-FRANCE	84	5	55	5	3	3	1	5	60	3	10	1	3	5	4	1	248
NORMANDIE	33	3	5	2	3	2	2	2	17	1	3	0	1	0	2	0	76
NOUVELLE-AQUITAINE	44	6	7	4	3	3	2	1	28	2	7	1	1	1	3	0	113
OCCITANIE	33	5	5	2	2	2	2	3	25	2	2	1	1	1	3	0	89
PAYS DE LA LOIRE	29	4	2	2	1	1	1	2	14	1	2	0	0	1	2	0	62
PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR	37	5	10	3	2	2	1	2	23	1	2	1	2	1	2	0	94
FRANCE METROPOLITAINE	478	64	125	37	23	26	21	31	318	18	43	8	12	11	32	4	1 251
ANTILLES-GUYANE	2	1	3	0	0	1	1	1	2	0	1	0	0	0	1	0	13
REUNION-MAYOTTE	5	1	2	0	1	1	1	2	3	0	1	0	1	0	1	0	19
FRANCE ENTIERE	485	66	130	37	24	28	23	34	323	18	45	8	13	11	34	4	1 283

Nombre d'inscrits en 1ère année en 2016

	Aides-soignants	Ambulanciers	Aux. de puéric.	Cadres de santé	Ergothérapeutes	Inf. Anesth	Inf. Bloc opé.	Inf. Puéric.	Infirmiers DE	Manip. E.R.M.	Masseurs Kinési.	Prépa. Pharm. Hospi.	Psychomotriciens	Pédicures pod.	Sages-femmes	Techn. en analyse bioméd.	Total
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	3 719	426	827	195	74	69	63	161	3 731	106	318	71	62	0	136	46	10 004
BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	1 210	132	116	56	0	28	0	42	1 410	0	137	0	0	0	54	0	3 185
BRETAGNE	1 631	292	129	50	79	30	40	32	1 199	32	125	0	0	44	60	0	3 743
CENTRE-VAL DE LOIRE	1 307	87	70	50	32	16	0	45	1 192	36	94	57	25	0	32	32	3 075
CORSE	110	45	31	0	0	0	0	0	142	0	0	0	0	0	0	0	328
GRAND-EST	2 346	385	462	98	74	57	36	112	2 801	81	223	56	25	0	118	0	6 874
HAUTS-DE-FRANCE	2 186	329	199	162	120	47	44	121	3 955	31	304	55	73	56	111	30	7 823
ILE-DE-FRANCE	4 500	616	2 356	328	172	141	58	398	5 849	107	650	63	400	442	155	0	16 235
NORMANDIE	1 583	120	131	54	100	28	10	47	1 688	35	160	0	20	0	54	0	4 030
NOUVELLE-AQUITAINE	2 677	341	278	117	95	54	20	41	2 692	55	278	27	62	30	74	0	6 841
OCCITANIE	2 002	437	259	86	119	47	49	125	2 193	80	184	38	53	29	100	0	5 801
PAYS DE LA LOIRE	1 585	137	86	75	18	20	0	60	1 329	16	138	0	0	31	48	0	3 543
PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR	2 814	394	747	161	61	53	27	91	2 417	22	218	46	141	42	68	0	7 302
FRANCE METROPOLITAINE	27 670	3 741	5 691	1 432	944	590	347	1 275	30 598	601	2 829	413	861	674	1 010	108	78 784
ANTILLES-GUYANE	143	37	56	0	0	11	0	20	214	0	22	0	0	0	22	0	525
REUNION-MAYOTTE	102	58	60	0	13	0	11	32	270	0	24	0	26	0	35	0	631
FRANCE ENTIERE	27 915	3 836	5 807	1 432	957	601	358	1 327	31 082	601	2 875	413	887	674	1 067	108	79 940

Nombre total d'inscrits en 2016

	Aides-soignants	Ambulanciers	Aux. de puéric.	Cadres de santé	Ergothérapeutes	Inf. Anesth	Inf. Bloc opér.	Inf. Puéric.	Infirmiers DE	Manip. E.R.M.	Masseurs Kinési.	Prépa. Pharm. Hospi.	Psychomotriciens	Pédicures pod.	Sages-femmes	Techn. en analyse bioméd.	Total
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	3 719	426	827	195	196	139	94	161	10 809	294	920	71	179	0	507	130	18 667
BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	1 210	132	116	56	0	60	11	42	4 079	0	407	0	0	0	207	0	6 320
BRETAGNE	1 631	292	129	50	234	73	56	32	3 567	96	375	0	0	129	207	0	6 871
CENTRE-VAL DE LOIRE	1 307	87	70	50	98	35	27	45	3 433	99	289	57	73	0	124	64	5 858
CORSE	110	45	31	0	0	0	0	0	454	0	0	0	0	0	0	0	640
GRAND-EST	2 346	385	462	98	220	106	55	112	8 267	219	656	56	75	0	471	0	13 528
HAUTS-DE-FRANCE	2 186	329	199	162	314	93	73	121	11 275	82	941	55	222	167	411	65	16 695
ILE-DE-FRANCE	4 500	616	2 356	328	507	368	90	398	17 535	306	1 868	63	1 283	1 189	580	48	32 035
NORMANDIE	1 583	120	131	54	259	49	19	47	4 880	78	479	0	40	0	205	0	7 944
NOUVELLE-AQUITAINE	2 677	341	278	117	256	115	49	41	7 900	154	800	27	184	92	302	0	13 333
OCCITANIE	2 002	437	259	86	278	90	80	125	6 580	218	526	38	158	82	375	0	11 334
PAYS DE LA LOIRE	1 585	137	86	75	56	39	15	60	3 952	47	413	0	0	90	204	0	6 759
PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR	2 814	394	747	161	187	104	53	91	7 522	75	647	46	461	110	273	0	13 685
FRANCE METROPOLITAINE	27 670	3 741	5 691	1 432	2 605	1 271	622	1 275	90 253	1 668	8 321	413	2 675	1 859	3 866	307	153 669
ANTILLES-GUYANE	143	37	56	0	0	19	13	20	688	0	64	0	0	0	79	0	1 119
REUNION-MAYOTTE	102	58	60	0	54	15	11	32	757	0	66	0	78	0	103	0	1 336
FRANCE ENTIERE	27 915	3 836	5 807	1 432	2 659	1 305	646	1 327	91 698	1 668	8 451	413	2 753	1 859	4 048	307	156 124

Nombre total de diplômés* en 2016

	Aides-soignants	Ambulanciers	Aux. de puéric.	Cadres de santé	Ergothérapeutes	Inf. Anesth	Inf. Bloc opé.	Inf. Puéric.	Infirmiers DE	Manip. E.R.M.	Masseurs Kinési.	Prépa. Pharm. Hospi.	Psychomotriciens	Pédicures pod.	Sages-femmes	Techn. en analyse	Total
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	3 140	349	740	183	52	66	29	132	3 281	101	274	54	60	0	114	48	8 623
BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	1 043	122	105	47	0	25	0	42	1 178	0	137	0	0	0	37	0	2 736
BRETAGNE	1 325	272	125	55	70	29	13	28	1 076	18	125	0	0	41	42	0	3 219
CENTRE-VAL DE LOIRE	1 068	82	68	36	32	15	0	39	997	23	86	46	0	0	29	16	2 537
CORSE	87	42	27	0	0	0	0	0	107	0	0	0	0	0	0	0	263
GRAND-EST	1 970	338	413	117	68	44	36	116	2 411	56	210	55	25	0	96	0	5 955
HAUTS-DE-FRANCE	1 724	275	175	181	111	43	23	101	2 740	24	294	53	68	56	91	16	5 975
ILE-DE-FRANCE	3 292	535	1 835	331	167	132	41	229	4 900	96	526	79	442	388	124	27	13 144
NORMANDIE	1 196	97	117	63	79	23	7	46	1 324	17	159	0	0	0	52	0	3 180
NOUVELLE-AQUITAINE	2 290	289	217	100	66	46	17	38	2 389	57	223	35	60	30	67	0	5 924
OCCITANIE	1 660	368	218	80	78	47	28	129	1 866	74	171	38	41	20	97	0	4 915
PAYS DE LA LOIRE	1 332	111	82	71	19	19	0	87	1 033	28	133	0	0	28	50	0	2 993
PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR	2 331	349	546	151	45	44	24	78	2 184	39	217	42	158	26	57	0	6 291
FRANCE METROPOLITAINE	22 458	3 229	4 668	1 415	787	533	218	1 065	25 486	533	2 555	402	854	589	856	107	65 755
ANTILLES-GUYANE	122	25	70	0	0	9	0	12	179	0	16	0	0	0	11	0	444
REUNION-MAYOTTE	124	45	45	0	19	0	9	20	223	0	19	0	22	0	13	0	539
FRANCE ENTIERE	22 704	3 299	4 783	1 415	806	542	227	1 097	25 888	533	2 590	402	876	589	880	107	66 738

* diplômés suite au parcours de formation ou VAE partielle partielle et parcours de formation

Proportion de femmes diplômées en 2016 (en %)

	Aides-soignants	Ambulanciers	Aux. de puéric	Cadres de santé	Ergothérapeutes	Inf. Anesth	Inf. Bloc opé.	Inf. Puéric.	Infirmiers DE	Manip. E.R.M.	Masseurs Kinési.	Prépa. Pharm. Hospi.	Psychomotriciens	Pédicures pod.	Sages-femmes	Techn. en analyse	Total
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	91	36	99	82	83	64	97	98	84	67	60	96	95	...	99	85	85
BOURGOGNE FRANCHE-CO	92	31	100	81	...	76	...	100	86	...	61	100	...	86
BRETAGNE	90	35	100	78	86	55	92	100	83	72	50	54	95	...	81
CENTRE-VAL DE LOIRE	95	38	100	89	78	80	...	100	88	57	58	83	100	88	88
CORSE	82	24	100	...*	79	73
GRAND-EST	91	31	99	84	78	66	86	99	84	70	61	98	88	...	99	...	84
HAUTS-DE-FRANCE	90	25	97	81	85	51	83	97	83	71	54	92	93	63	95	44	81
ILE-DE-FRANCE	89	17	98	86	85	66	85	99	87	69	51	87	92	59	96	74	84
NORMANDIE	93	36	100	83	86	74	71	98	84	65	55	94	...	85
NOUVELLE-AQUITAINE	92	43	100	75	82	63	88	97	84	70	51	80	90	50	97	...	84
OCCITANIE	88	33	99	80	85	62	93	98	80	57	53	79	93	70	98	...	80
PAYS DE LA LOIRE	93	37	99	87	84	84	...	98	85	75	52	64	94	...	86
PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'	88	23	100	83	89	70	88	99	81	72	53	95	93	73	98	...	82
FRANCE METROPOLITAINE	90	30	99	83	84	65	88	98	84	67	54	90	92	60	97	77	84
ANTILLES-GUYANE	81	40	97	67	...	100	87	...	63	100	...	84
REUNION-MAYOTTE	81	16	98	...	79	...	89	100	78	...	63	...	86	...	85	...	76
FRANCE ENTIERE	90	30	99	83	84	65	88	99	84	67	54	90	92	60	97	77	84

*... : en 2016, il existe plusieurs régions au sein desquelles aucun diplôme n'a été délivré pour certaines formations. Dans ces cas de figure, la proportion de femmes diplômées ne peut être renseignée.

/1.4 TABLEAUX CHRONOLOGIQUES

Nombre de centres de formation par année

	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001*	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	
NIVEAU V																														
Aides-soignants	530	524	505	484	473	455	445	425	407	426	426	441	448	456	461	454	474	477	467	477	482	485	485	486	485	
Ambulanciers	35	46	54	58	60	64	65	65	65	66	
Auxiliaires de puériculture	72	71	71	70	78	83	84	84	82	79	78	79	76	82	85	83	82	90	95	98	106	114	113	122	128	131	130	129	130	
NIVEAU IV																														
Préparateurs en pharm. Hosp.	nr	nr	8	7	8	8	8	8	
NIVEAU III																														
Techniciens en analyses biomédic.	14	13	13	12	11	11	11	10	9	5	5	5	6	6	6	6	5	5	4	4	4	4	4	5	4	4	4	4	4	
Psychomotriciens	7	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	7	5	7	9	11	12	13	13	
NIVEAU II																														
Manipulateurs d'E.R.M.	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	19	20	20	20	19	18	18	18	18	18	19	20	18	18	18	18	18	
Pédicures-podologues	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	9	10	11	11	10	10	10	10	10	10	10	10	10	11	11	11	
Ergothérapeutes	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	10	9	9	14	19	20	22	24	
Infirmiers diplômés d'Etat	326	319	318	316	354	353	351	348	346	343	338	333	328	321	325	329	332	333	333	325	326	326	324	325	325	328	328	327	323	
Infirmiers de secteur psy.	79	75	73	78	73	66	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Masseurs-kinésithérapeutes	35	35	35	35	36	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	36	36	37	37	37	39	39	38	39	41	43	44	45	45	
NIVEAU I																														
Sages-femmes	33	33	33	33	32	32	32	32	32	32	32	32	32	32	33	34	34	34	34	34	34	34	34	34	34	34	34	34	34	
Formations complémentaires																														
Infirmiers-anesthésistes	26	26	26	25	25	25	26	26	26	26	26	25	25	25	25	26	26	28	29	29	29	29	29	29	29	29	29	28	28	28
Infirmiers de bloc opératoire	17	16	19	20	21	21	22	22	22	21	24	25	26	27	27	27	29	30	29	27	26	26	25	24	24	23	23	23	23	
Puéricultrices	34	34	34	32	34	34	34	29	32	32	30	30	32	32	32	32	34	34	34	34	33	34	33	33	34	34	33	34	34	
Cadres sages-femmes	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	
Cadres de santé **	0	0	0	0	0	0	0	22	37	37	36	36	36	35	37	38	40	40	39	40	41	41	43	39	39	40	40	41	37	
Cadres infirmiers diplômés d'Etat	30	29	30	29	28	29	29	18	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Autres cadres paramédicaux	20	27	31	31	29	34	34	19	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Total ECOLES DE LA SANTE SANS AIDES-SOIGNANTS	730	721	726	724	764	766	701	688	664	653	647	643	640	639	650	657	663	674	677	671	727	747	745	756	781	796	798	802	798	
Total ECOLES DE LA SANTE DONT AIDES-SOIGNANTS	1 294	1 290	1 206	1 172	1 137	1 108	1 092	1 068	1 047	1 065	1 076	1 098	1 111	1 130	1 138	1 160	1 201	1 224	1 212	1 233	1 263	1 281	1 283	1 288	1 283	

Source : DREES - Champ : France entière (= France métropolitaine + D.O.M.)

*chiffres de 2001 collectés lors de l'enquête 2002 ou estimés à partir des données 2000 pour 92 écoles (48 d'aides-soignants, 14 ifsi, 10 écoles d'auxiliaires, 5 de cadres, 3 de puéricultrices, 2 d'infirmiers anesthésistes, 2 de manipulateurs, 2 de pédicures-podologues, et 1 d'infirmiers de bloc opératoire, 1 de psychomotriciens, 1 d'ergothérapeutes, 1 de masseurs-kiné,

1 de sages-femmes et 1 de techniciens en analyse biomédicale)

** à partir de 2011, tous les cadres de santé sont regroupés dans l'item cadre de santé, la seule formation cadre de santé sage femmes est devenue un master et est gérée par l'enseignement supérieur

Nombre total d'inscrits par année (1/2)

	Année de rentrée													
	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
NIVEAU V														
Aides-soignants	14853	15398	14820	13805	13353	12962	12662	12343	12268
Ambulanciers
Auxiliaires de puériculture	2418	2282	2310	2481	2538	2742	2841	2776	2587	2405	2350	2268	2405	2377
NIVEAU IV														
Préparateurs en pharm. Hosp.
NIVEAU III														
Techniciens en analyses biomédic.	775	758	763	691	622	628	643	580	464	347	276	381	358	404
Psychomotriciens	922	845	842	828	852	861	862	902	951	933	929	932	937	946
NIVEAU II														
Manipulateurs d'E.R.M.	922	955	987	1104	1071	1563	1540	1515	1475	1457	1424	1410	1393	1513
Pédicures-podologues	843	922	964	960	922	751	1066	1161	1256	1402	1401	1476	1459	1463
Ergothérapeutes	682	692	703	711	731	722	772	821	864	879	893	880	879	999
Infirmiers diplômés d'Etat	38 818	38 858	37 550	37 802	40 029	45 411	49 612	52 103	53 362	52 429	50 190	49 179	50 990	55 639
Infirmiers de secteur psy.	3519	2989	2798	3197	3887	2754	1435	0	0	0	0	0	0	...
Masseurs-kinésithérapeutes	5 397	5 409	5 331	5 265	5 088	5 131	5 112	5 027	5 077	5 089	5 048	4 981	4 925	4 695
NIVEAU I														
Sages-femmes	2031	2629	2561	2522	2515	2503	2516	2555	2565	2573	2629	2635	2674	2768
Formations complémentaires														
Infirmiers-anesthésistes	733	752	787	866	976	1089	1005	977	957	950	935	954	930	962
Infirmiers de bloc opératoire	248	254	274	348	344	417	416	428	498	468	474	522	660	732
Puéricultrices	830	812	831	842	738	804	811	806	722	821	799	847	811	912
Cadres sages-femmes	19	19	19	20	19	21	20	21	21	20	20	23	21	21
Cadres de santé	0	0	0	0	0	0	0	0	716	1349	1236	1261	1260	1348
Cadres infirmiers diplômés d'Etat	791	764	795	869	910	878	989	886	420	0	0	0	0	...
Autres cadres paramédicaux	225	229	264	303	400	387	402	353	170	0	0	0	0	...
Total ECOLES DE LA SANTE SANS AIDES-SOIGNANTS	59 173	59 169	57 779	58 809	61 642	66 662	70 042	70 911	72 105	71 122	68 604	67 749	69 702	74 779
Total ECOLES DE LA SANTE DONT AIDES-SOIGNANTS	81 515	85 440	85 731	85 910	84 475	81 566	80 411	82 045	87 047

Source : DREES - Champ : France entière (= France métropolitaine + D.O.M.)

*chiffres de 2001 collectés lors de l'enquête 2002 ou estimés à partir des données 2000 pour 92 écoles (48 d'aides-soignants, 14 ifsi, 10 écoles d'auxiliaires, 5 de cadres, 3 de puéricultrices, 2 d'infirmiers anesthésistes, 2 de manipulateurs, 2 de pédicures-podologues, et 1 d'infirmiers de bloc opératoire, 1 de psychomotriciens, 1 d'ergothérapeutes, 1 de masseurs-kiné, 1 de sages-femmes et 1 de techniciens en analyse biomédicale)

Nombre total d'inscrits par année (2/2)

	Année de rentrée															
	2001*	2002	2003	2004	2005	2006	2007**	2008**	2009**	2010**	2011**	2012	2013	2014	2015	2016
NIVEAU V																
Aides-soignants	12 976	15 684	17 276	18 013	19 028	20 321	21 738	23 512	24 511	24 686	25 172	25 359	26 181	26 911	27 297	27 915
Ambulanciers	1 434	2 763	3 004	3 281	3 485	3 416	3 533	3 596	3 623	3 836
Auxiliaires de puériculture	2 487	2 588	2 589	2 688	3 003	3 282	3 280	4 162	4 482	4 599	4 912	5 163	5 419	5 448	5 541	5 807
NIVEAU IV																
Préparateurs en pharm. Hosp.	nr	nr	461	371	430	414	413
NIVEAU III																
Techniciens en analyses biomédic.	387	381	395	398	420	392	242	365	357	370	445	354	343	344	349	307
Psychomotriciens	968	991	947	1 077	1 207	1 255	841	1 359	1 620	1 190	1 904	2 323	2 575	2 613	2 709	2 753
NIVEAU II																
Manipulateurs d'E.R.M.	1 466	1 705	1 684	1 654	1 796	1 860	2 020	1 977	2 023	2 128	2 174	2 025	1 981	1 849	1 742	1 668
Pédicures-podologues	1 374	1 395	1 410	1 284	1 192	1 323	1 441	1 516	1 512	1 652	1 659	1 691	1 695	1 817	1 828	1 859
Ergothérapeutes	920	947	1 007	1 032	1 087	1 140	1 171	1 248	1 286	1 437	1 600	1 726	2 112	2 353	2 550	2 659
Infirmiers diplômés d'Etat	62 216	68 876	74 461	77 259	83 838	85 326	80 289	80 904	84 575	85 767	87 745	88 115	90 531	90 976	91 377	91 698
Infirmiers de secteur psy.
Masseurs-kinésithérapeutes	4 721	4 709	4 896	5 196	5 588	6 132	6 152	6 345	6 642	6 458	6 754	7 307	7 676	8 017	8 315	8 451
NIVEAU I																
Sages-femmes	2 833	3 026	3 180	3 430	3 709	3 855	3 882	3 816	3 904	3 945	3 974	3 995	4 009	4 011	4 055	4 048
Formations complémentaires																
Infirmiers-anesthésistes	1 124	1 099	1 134	1 091	1 185	1 152	1 113	1 149	1 131	1 032	994	1 018	1 088	1 100	1 289	1 305
Infirmiers de bloc opératoire	829	570	729	895	819	699	703	604	625	575	493	502	487	468	547	646
Puéricultrices	877	1 003	971	1 046	1 124	791	1 058	1 087	1 110	1 104	1 087	1 126	1 119	1 421	1 595	1 327
Cadres sages-femmes	26	26	29	26	31	30	31	29	32	28
Cadres de santé	1 428	1 693	1 780	1 851	1 861	1 666	1 747	2 068	1 939	1 762	1 574	1 613	1 612	1 564	1 489	1 432
Cadres infirmiers diplômés d'Etat
Autres cadres paramédicaux
Total ECOLES DE LA SANTE SANS AIDES-SOIGNANTS	81 656	89 009	95 212	98 927	106 860	108 903	105 404	109 392	114 242	115 328	118 800	120 835	124 551	126 007	127 423	127 423
Total ECOLES DE LA SANTE DONT AIDES-SOIGNANTS	94 632	104 693	112 488	116 940	125 888	129 224	127 142	132 904	138 753	140 014	143 972	146 194	150 732	152 918	154 720	154 720

Source : DREES - Champ : France entière (= France métropolitaine + D.O.M.)

**la méthode de calcul du nombre d'inscrits change à partir de 2008. On demande aux formations de fournir le nombre d'inscrits dans leur cursus, avant 2008 le nombre d'inscrits était obtenu en sommant les élèves répondant au questionnaire.

Nombre total de diplômés par année (1/2)

	Année de délivrance																							
	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
NIVEAU V																								
Aides-soignants
Auxiliaires de puériculture	0	0	0	0	3 219	2 930	3 144	2 979	3 278	3 322	3 398	3 244	3 084	3 114	3 043	2 461	2 475	2 475	2 367	2 409	2 239	2 181	2 204	2 096
NIVEAU IV																								
Préparateurs en pharm. Hosp.
NIVEAU III																								
Techniciens en analyses	0	0	0	300	359	341	396	403	425	435	483	426	461	512	505	533	506	545	536	541	392	399	381	360
Psychomotriciens	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	347	407	425	389	421	369	399	357	279	245	308	286	275
NIVEAU II																								
Manipulateurs d'E.R.M.	0	0	0	97	163	214	288	376	476	568	617	501	604	638	641	645	625	521	553	548	439	396	434	431
Pédicures-podologues	245	325	435	447	508	564	424	366	388	318	324	317	299	342	313	331	342	376	365	289	283	280	289	346
Ergothérapeutes	0	0	0	0	0	0	0	0	62	98	132	154	198	174	179	186	198	194	173	199	195	199	200	201
Infirmiers diplômés d'Etat	7 841	9 715	11 119	11 273	11 953	11 447	10 400	11 400	312	11 578	14 171	15 983	18 216	16 905	16 555	16 160	14 320	13 240	13 374	13 651	13 678	11 935	11 553	11 460
Infirmiers de secteur psy.	3 402	3 200	3 000	2 995	3 240	4 345	4 004	3 308	3 033	2 134	1 754	1 831	2 533	2 405	1 661	1 182	991
Masseurs-kinésithérapeutes	1 551	1 778	1 927	2 374	2 515	405	1 458	1 794	1 659	1 598	1 791	1 829	1 806	1 646	1 863	1 962	1 758	1 803	1 563	1 780	1 702	1 487	1 434	1 563
NIVEAU I																								
Sages-femmes	310	316	413	429	450	473	444	509	493	523	515	562	576	610	644	600	673	668	688	644	688	667	0	605
Formations complémentaires																								
Infirmiers-anesthésistes	...	65	63	108	140	170	204	273	260	251	258	313	331	293	340	338	337	373	427	413	372	383	359	345
Infirmiers de bloc opératoire	0	0	0	0	0	0	0	41	98	139	129	220	142	152	176	203	221	254	262	240	226	238	248	248
Puéricultrices	...	368	528	505	589	603	593	699	761	729	790	801	944	878	815	815	752	748	792	762	743	679	743	753
Cadres sages-femmes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19	17	19	19	39	19	18	34	19	37	19	20	20	19	19
Cadres de santé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cadres infirmiers diplômés d'Etat	250	236	242	240	340	396	420	517	506	663	668	775	955	912	869	821	811	876	845	872	771	755	717	666
Autres cadres paramédicaux	0	0	0	0	0	153	188	213	231	225	214	221	251	254	235	205	228	217
Total ECOLES DE LA SANTE SANS AIDES-SOIGNANTS	10 197	12 803	14 727	15 773	20 236	17 543	17 771	22 759	11 918	23 241	26 288	28 884	32 575	30 857	29 890	28 752	25 769	24 466	24 421	25 433	24 633	21 793	20 277	20 576
Total ECOLES DE LA SANTE DONT AIDES-SOIGNANTS

Source : DREES - Champ : France entière (= France métropolitaine + D.O.M.)

Nombre total de diplômés* par année (2/2)

	Année de délivrance																										
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001*	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
NIVEAU V																											
Aides-soignants	14 200	14 773	15 019	13 705	13 712	13 668	13 541	13 051	12 636	11 710**	13 321	16 687	18 795	19 995	24 903	18 908	19 502	21 392	20 452	21 469	21 953	22 403	22 842	22 939	22 704
Ambulanciers	747	2 011	2 585	2 686	3 118	2 985	3 125	3 162	3 314	3 299
Auxiliaires de puériculture	2 084	2 308	2 339	2 533	2 676	2 417	2 403	2 287	2 305	2 315	2 294	2 289	2 246	2 440	2 478	2 697	3 177	2 866	3 192	3 661	3 664	4 226	4 521	4 759	4 690	4 897	4 783
NIVEAU IV																											
Préparateurs en pharm. Hosp.	nr	nr	420	345	402	400	402	
NIVEAU III																											
Techniciens en analyses	344	331	288	257	285	235	200	184	3	122	143	150	127	114	126	124	97	73	90	119	97	118	116	111	99	92	107
Psychomotriciens	259	222	244	299	249	272	259	283	293	290	294	246	231	312	333	320	239	339	441	520	228	457	584	695	854	825	876
NIVEAU II																											
Manipulateurs d'E.R.M.	460	475	2	486	487	507	476	458	466	471	445	426	487	506	485	473	499	524	609	592	624	676	612	640	629	545	533
Pédicures-podologues	383	377	441	23	332	310	276	361	358	430	426	401	348	438	421	415	352	326	361	449	360	493	477	534	558	599	589
Ergothérapeutes	201	203	225	214	232	231	272	263	289	282	330	278	283	269	311	315	305	320	353	376	349	368	451	496	542	684	806
Infirmiers diplômés d'Etat	11 819	10 651	11 553	12 074	13 368	13 457	15 173	15 742	14 596	14 787	13 815	13 935	15 262	17 243	19 571	20 982	20 982	21 648	21 566	22 122	22 311	23 113	26 447	25 619	25 539	25 888	25 888
Infirmiers de secteur psy.	789	814	815	1 106	1 269
Masseurs-kinésithérapeutes	1 626	1 578	1 528	1 560	1 581	1 537	1 496	1 559	1 479	1 504	1 604	1 439	1 509	1 372	1 482	1 535	1 566	1 722	1 948	2 034	1 946	1 869	2 129	2 220	2 274	2 405	2 590
NIVEAU I																											
Sages-femmes	609	578	601	558	550	585	579	544	560	618	589	607	580	692	651	734	798	803	867	942	877	919	899	914	921	867	880
Formations complémentaires																											
Infirmiers-anesthésistes	384	384	453	557	496	476	477	466	470	425	458	442	500	571	520	568	593	579	532	545	533	518	473	474	498	511	542
Infirmiers de bloc opératoire	278	305	326	371	361	502	483	433	480	562	669	675	745	0	452	470	426	390	275	346	290	281	254	268	238	274	227
Puéricultrices	755	783	683	741	760	770	635	726	786	738	828	805	953	999	999	1 016	991	1 020	985	1 042	980	1 033	1 071	1 050	1 069	1 089	1 097
Cadres sages-femmes	19	20	19	21	20	19	20	20	19	25	19	22	25	25	26	25	30	30	30	29	31
Cadres de santé	0	0	0	0	0	0	1 127	1 169	1 103	1 138	1 195	1 194	1 406	1 694	1 876	1 887	1 674	1 649	1 733	1 793	1 575	1 624	1 506	1 579	1 584	1 490	1 415
Cadres infirmiers diplômés d'Etat	750	779	876	825	793	828	75
Autres cadres paramédicaux	258	298	292	373	358	313	7
Total ECOLES DE LA SANTE SANS AIDES-SOIGNANTS	21 018	20 116	20 685	21 998	23 817	22 459	23 958	24 495	23 207	23 707	23 109	22 909	24 702	26 675	29 731	31 561	31 729	33 036	34 901	37 155	36 551	38 813	42 945	42 829	43 059	43 880	44 034
Total ECOLES DE LA SANTE DONT AIDES-SOIGNANTS	34 885	36 771	38 836	36 164	37 670	38 163	36 748	36 758	35 745	34 619	38 023	43 362	48 526	51 556	56 632	51 944	53 490	58 547	57 003	60 282	64 898	65 232	65 901	66 819	66 738

Source : DREES - Champ : France entière (= France métropolitaine + D.O.M.)

Champ : diplômés suite au parcours de formation ou VAE partielle partielle et parcours de formation

* chiffres de 2001 collectés lors de l'enquête 2002 ou estimés à partir des données 2000 pour 92 écoles (48 d'aides-soignants, 14 ifs, 10 écoles d'auxiliaires, 5 de cadres, 3 de puéricultrices, 2 d'infirmiers anesthésistes, 2 de manipulateurs, 2 de pédicures-podologues, et 1 d'infirmiers de bloc opératoire, 1 de psychomotriciens, 1 d'ergothérapeutes, 1 de masseurs-kiné, 1 de sages-femmes et 1 de techniciens en analyse biomédicale)

** Ce chiffre est très certainement sous-estimé, les diplômes délivrés par équivalence par les DDASS n'ayant pas été redressés.

Proportion de femmes parmi les diplômés (en %)

	1987	1992	1995	1998	1999	2000	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
NIVEAU V																					
Aides-soignants	...	88	87	88	88	89	91	90	91	91	91	91	90	90	91	90	90	90	90	90	90
Ambulanciers	32	34	34	33	30	30	30	30	30	30
Auxiliaires de puériculture	100	100	99	99	99	99	99	99	99	97	99	99	99	99	99	99	98	98	99	99	99
NIVEAU IV																					
Préparateurs en pharm. Hosp.	nr	nr	91	90	89	90	90
NIVEAU III																					
Techniciens en analyses bioméd.	81	80	72	...	77	77	78	82	79	84	83	74	79	77	77	78	75	65	78	77	77
Psychomotriciens	88	85	93	88	89	91	91	94	93	92	96	95	96	96	94	95	95	92	91	90	92
NIVEAU II																					
Manipulateurs d'E.R.M.	69	50	73	61	62	63	71	70	62	67	63	63	61	61	61	60	62	66	66	64	67
Pédicures-podologues	73	74	70	56	57	53	59	61	67	65	69	65	61	66	60	64	63	63	67	62	60
Ergothérapeutes	84	89	87	78	79	81	86	88	90	91	91	90	89	87	90	91	86	84	86	87	84
Infirmiers diplômés d'État	91	89	88	85	85	85	88	89	88	88	88	88	87	86	85	86	86	85	84	85	84
Infirmiers de secteur psychiatrique	69	71
Masseurs-kinésithérapeutes	52	47	51	48	48	46	51	53	57	59	59	59	59	57	57	56	52	55	55	53	54
NIVEAU I																					
Sages-femmes	99	99	99	99	98	97	98	98	99	99	94	92	93	92	93	94	91	92	92	95	97
Formations complémentaires																					
Infirmiers-anesthésistes	74	70	68	63	63	73	66	60	63	64	64	63	68	67	67	64	68	67	64	63	65
Infirmiers de bloc opératoire	88	88	88	87	88	88	88	...	85	82	84	85	90	89	84	86	85	87	82	82	88
Puéricultrices	98	99	99	99	99	98	99	98	99	99	98	98	98	99	99	99	98	98	98	99	99
Cadres sages-femmes	100	100	100	100	100	100	96	100	100	96	100	100	93	97	100
Cadres de santé	80	80	82	81	80	81	81	81	81	81	81	83	82	81	84	82	84	83
Cadres infirmiers diplômés d'État	87	88	89
Autres cadres paramédicaux	57	51	60
Total ECOLES DE LA SANTE	86	87	87	85	85	85	87	88	88	88	89	87	85	85	85	84	84	84	84	84	84

Source : DREES - Champ : France entière

■ PARTIE II - LES FORMATIONS RELEVANT DU MINISTÈRE EN CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Si l'enquête école permet de disposer d'informations sur les diplômes sous tutelle du Ministère en charge de la santé (partie 1), il est nécessaire de recourir à d'autres sources de données pour les formations qui relèvent du ministère chargé de l'Enseignement supérieur. C'est la Base centrale de pilotage (BCP) du ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, entrepôt de données de référence du système éducatif français¹⁴ depuis le début des années 90, qui est mobilisée à cet effet dans cette seconde partie.

Champ des formations aux professions de santé non médicales relevant du ministère chargé de l'Enseignement supérieur

Le champ des formations aux professions de santé non médicales relevant du ministère chargé de l'Enseignement supérieur et figurant dans *la BCP* comprend les formations suivantes, sachant que les métiers d'épithésistes et d'ocularistes sont accessibles après l'obtention du BTS prothésiste-orthésiste :

- Audioprothésistes (3 ans de formation) : au terme de leur formation, les étudiants diplômés obtiennent un diplôme d'état d'audioprothésiste.
- Diététiciens (2 ans de formation) : au terme de leur formation, les étudiants diplômés obtiennent un BTS diététique.
- Opticiens-lunetiers (2 ans de formation) : au terme de leur formation, les étudiants diplômés obtiennent un BTS opticien-lunetier.
- Orthophonistes (5 ans de formation) : au terme de leur formation, les étudiants diplômés obtiennent un certificat de capacité d'orthophoniste.
- Orthoptistes (3 ans de formation) : au terme de leur formation, les étudiants diplômés obtiennent un certificat de capacité d'orthoptiste.
- Podo-orthésistes (2 ans de formation) : au terme de leur formation, les étudiants diplômés obtiennent un BTS podo-orthésiste.
- Prothésistes-orthésistes (2 ans de formation) : au terme de leur formation, les étudiants diplômés obtiennent un BTS prothésiste-orthésiste.

¹⁴ La BCP est le fruit d'une collecte de statistiques exhaustives, stockées en vue de mettre à disposition un véritable outil d'aide à la décision : elle est principalement alimentée par les systèmes d'information de gestion des services académiques et par des enquêtes statistiques ; certaines informations proviennent également des universités, du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, du ministère de la défense et du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire, et plus généralement, de tout ministère menant des actions de formation. Elle comporte une cinquantaine de thèmes portant sur la démographie, les élèves, les étudiants, les apprentis, les résultats aux examens, les personnels, la formation continue...

Principaux résultats présentés

Cette deuxième partie présente les statistiques issues de la BCP pour l'année 2016.

Elle présente les statistiques relatives aux formations de santé au terme desquelles est délivré un diplôme de l'Éducation nationale. Pour une partie de ces formations (diététicien, opticien, podologue, orthésiste, prothésiste-orthésiste), le diplôme obtenu en fin de scolarité est un Brevet de technicien supérieur (BTS). Pour les autres formations (audioprothésiste, orthophoniste, orthoptiste), qui sont dispensées à l'université dans le cadre des unités de formation et de recherche (UFR) de médecine et de pharmacie, le diplôme obtenu est un diplôme universitaire.

Les données relatives aux BTS présentes dans la BCP sont issues du Système d'information OCEAN (Organisation des concours et examens académiques et nationaux) géré par le ministère de l'Enseignement supérieur.

Par souci de cohérence avec les résultats issus de l'enquête école, la numérotation des tableaux est la même que dans la première partie. Toutes les informations de l'enquête école n'étant pas disponibles dans ces sources, certains tableaux de la partie I ne sont pas disponibles ici et la numérotation des tableaux comporte donc des numéros manquants.

Elle se compose de trois sous-parties :

- la première présente les statistiques formations par formation (2.1) ;
- la deuxième fournit des tableaux régionaux plus agrégés (2.2) ;
- la troisième fournit des tableaux chronologiques (2.3).

Précision sur les tableaux relatifs à chaque formation (2.1)

Formations aboutissant à l'obtention d'un Brevet de technicien supérieur (BTS)

■ *Nombre d'inscrits en formations (tableau 1A) :*

Ce tableau présente le nombre d'inscrits à l'examen du BTS pour l'année considérée. L'inscription à l'examen s'effectuant seulement lors de la deuxième année de formation, les effectifs présentés correspondent uniquement aux élèves inscrits en 2^e année de formation à l'examen du BTS.

■ *Diplômés (tableau 1C) :*

Ce tableau présente le nombre d'admis et de présents à l'examen du BTS pour l'année considérée selon qu'ils ont ou non suivi une formation continue.

■ *Catégorie des établissements (tableau 1E) :*

Ce tableau comptabilise les établissements où étaient scolarisés les candidats au BTS par catégorie d'établissement. Cette catégorisation a été réalisée à partir du « type de contrat » qui liait les établissements au Ministère de l'éducation nationale. Le contrat, au sens de la loi Debré, est l'acte juridique qui lie un établissement privé du premier ou du second degré au ministère de l'éducation nationale. Le contrat peut être simple ou d'association. En principe, les établissements du second degré sont liés par un contrat d'association. Celui-ci précise les divisions qui sont concernées par le contrat. Un établissement du second degré est considéré « sous contrat » dès lors qu'il comporte au moins une division sous contrat. Nous distinguons donc ici trois catégories d'établissements : les établissements publics, les établissements privés sous contrat d'association et les établissements hors contrat d'association.

■ *Régime d'inscription des inscrits en formation (tableau 2) :*

Ce tableau présente la répartition des candidats au BTS par régime d'inscription, parmi cinq : scolaire, individuel, formation continue, apprentissage et enseignement à distance. Cette information résulte de la précision, par chaque élève dans le système d'application OCEAN, du régime dans lequel il considère être inscrit à l'examen. Dans un second temps, cette information est éventuellement corrigée en fonction du type d'établissement où l'élève prépare son BTS. Par exemple : un candidat peut se déclarer « individuel » alors qu'il vient d'un lycée. Dans ce cas, il sera redressé dans la catégorie « scolaire ».

■ *Âge des inscrits en formation (tableau 3) :*

Ce tableau détaille la répartition des inscrits par tranche d'âge. Il s'agit de l'âge en années révolues au 31 décembre de l'année de la session du BTS. Il est calculé par différence entre l'année de la session et l'année de naissance. Par exemple, un candidat né en 1987, inscrit au BTS à la session 2007, est âgé de 20 ans au 31 décembre 2007.

■ *Niveau d'études ou diplôme autorisant l'accès à la formation (tableau 5) :*

Ce tableau détaille la répartition des inscrits par niveau d'études ou diplôme permettant d'accéder à la formation.

■ *Série de baccalauréat des bacheliers (tableau 6) :*

Ce tableau détaille les séries du baccalauréat général et technologique possédées par les candidats au BTS. Il ne comptabilise donc que les inscrits ayant obtenu un baccalauréat.

■ *Origine sociale des inscrits en formation (tableau 8) :*

Ce tableau indique la répartition des candidats par profession ou catégorie socioprofessionnelle (PCS) du chef de famille (père ou mère) du candidat. Elle s'appuie sur la PCS du père du candidat, sauf si celle-ci n'est pas renseignée : dans ce cas, c'est la PCS de la mère du candidat qui est prise en compte. Aucun redressement n'a été effectué en cas de valeur manquante. Cette caractéristique est donc parfois non renseignée (ce cas est plus fréquent parmi les candidats les plus âgés).

Formations aboutissant à l'obtention d'un diplôme universitaire

■ *Nombre d'inscrits en formation (tableau 1A) :*

Ce tableau présente le nombre d'inscrits par nationalité, par sexe et par niveau dans la formation.

■ *Catégorie des établissements (tableau 1E) :*

Ce tableau indique la répartition par statut juridique des établissements dispensant la formation considérée. L'enquête SISE couvrant uniquement le secteur public (à l'exception de 3 établissements qui ne disposent pas de formations en santé), les établissements recensés ici ont tous un statut d'établissement public.

■ *Régime d'inscription des inscrits en formation (tableau 2) :*

Ce tableau présente la répartition des inscrits par régime sous lequel l'inscription à un diplôme a été effectuée : formation initiale traditionnelle, formation par apprentissage, formation continue ou reprise d'études non financée par un organisme public ou privé.

■ *Âge des inscrits en formation (tableau 3) :*

Ce tableau présente la répartition par tranche d'âge des inscrits en formation. Il s'agit de l'âge révolu au 31 décembre de l'année de la rentrée universitaire.

■ *Série de baccalauréat des bacheliers (tableau 6) :*

Ce tableau détaille la répartition des inscrits par série du baccalauréat général et technologique (ou équivalence) possédé par les inscrits en formation. Ce tableau prend en compte l'intégralité des étudiants inscrits à la formation.

■ *Origine sociale des inscrits en formation (tableau 8) :*

Ce tableau détaille la répartition des inscrits par profession ou catégorie socioprofessionnelle (PCS) du parent référent ou tuteur de l'étudiant (père ou mère), désigné comme parent 1, et par catégorie socioprofessionnelle (PCS) du second parent référent de l'étudiant, désigné comme parent 2.

2.1 EFFECTIFS EN FORMATION EN 2016 ET DIPLÔMES

2016 AUDIO-PROTHESISTES

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Effectif Total			
		Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 ^{ère}	92	89	181	4
	2 ^{ème}	84	72	156	1
	3 ^{ème}	69	77	146	2
	Total	245	238	483	7

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ETABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
6	0	0	6

TABLEAU 2 - REGIME D'INSCRIPTION DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Contrat d'apprentissage	Contrat de professionnalisation	Reprise d'études non financée sans convention	Formation continue hors contrat de professionnalisation	Formation initiale hors apprentissage	Total
Tous les étudiants	0,0	0,0	2,5	2,5	95,0	100
Effectifs répondants						483

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	19,3	8,5
20 - 22 ans	54,7	50,3
23 - 25 ans	18,2	26,9
26 - 30 ans	2,2	7,5
31 - 35 ans	3,3	2,7
36 - 40 ans	1,7	2,9
41 - 45 ans	0,6	0,8
46 - 50 ans	0,0	0,2
Plus de 50 ans	0,0	0,2
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants		181
		483

2016 AUDIO-PROTHESISTES

TABLEAU 6 - SERIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Série L (A)	0,0	0,0
Série ES (B)	4,4	3,3
Série S (C, D, D', E)	90,1	93,0
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	1,1	0,8
Série STL (F5, F6, F7, F7')	2,2	1,2
Série STMG (STG, STT, G, H)	0,6	0,2
Séries STAV (STPA, STAE)	0,0	0,0
Série ST2S (SMS, F8)	0,0	0,0
Série Hôtellerie	0,0	0,0
Série TMD (F11, F11')	0,0	0,0
Baccalauréat professionnel ASSP ou SAPAT	0,0	0,0
Autre Baccalauréat professionnel	0,0	0,0
Equivalence/ Baccalauréat étranger	1,7	1,4
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	181	483

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents

	Inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
	du parent 1	du parent 2	du parent 1	du parent 2
Agriculteur	2,8	1,7	2,7	1,4
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	12,2	7,2	15,1	7,5
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	34,8	19,3	36,4	20,7
Profession intermédiaire	14,9	17,7	14,3	19,7
Employé	14,4	19,9	12,8	21,3
Ouvrier	4,4	3,9	4,1	2,9
Personne n'ayant jamais travaillé	0,0	0,0	0,2	0,6
Non réponse	16,6	30,4	14,3	25,9
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	181	181	483	483

2016 DIETETICIENS

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

Effectif Total	Effectif Total			
	Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
	2 967	371	3 338	113

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors formation continue	2 053	214	2 267
Nombre de reçus hors formation continue	1 046	89	1 135
Nombre de présentés après formation continue	111	12	123
Nombre de reçus après formation continue	51	6	57
Nombre total de présentés	2 164	226	2 390
Nombre total de reçus	1 097	95	1 192

TABLEAU 1E - CATEGORIE DES ETABLISSEMENTS

Public	Privé sous contrat d'association	Privé hors contrat d'association	Sans objet	Total
100	10	84	86	280

TABLEAU 2 - REGIME D'INSCRIPTION DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Apprentissage	Enseignement à distance	Formation continue	Individuel	Scolaire	Total
Tous les étudiants	0,2	29,7	4,9	22,6	42,7	100
Effectifs répondants						3 338

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	0,3
20 - 22 ans	41,2
23 - 25 ans	21,8
26 - 30 ans	12,8
31 - 35 ans	7,8
36 - 40 ans	6,2
41 - 45 ans	4,8
46 - 50 ans	2,9
Plus de 50 ans	2,2
Non réponse	0,0
Total	100
Effectifs répondants	3 338

2016 DIETETICIENS

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLOME LE PLUS ELEVE LORS DE L'ACCES A LA FORMATION (en %)

	Tous les étudiants	
Baccalauréat général	55,2	
Baccalauréat professionnel	3,5	
Baccalauréat technologique	27,1	
Baccalauréat technologique agricole	0,9	
Brevet de technicien	3,5	
Brevet d'études professionnelles	0,2	
Brevet professionnel	1,2	
Autre diplôme de niveau IV	1,7	
Certificat d'aptitude professionnelles (CAP)	0,0	
Non réponse	6,5	
Total	100	
Effectifs répondants		3 338

TABLEAU 6 - SERIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Tous les étudiants	
Série L (A)	7,1	
Série ES (B)	13,3	
Série S (C, D, D', E)	43,2	
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	0,0	
Série STL (F5, F6, F7, F7')	4,7	
Série STMG (STG, STT, G, H)	6,1	
Séries STAV (STPA, STAE)	1,1	
Série ST2S (SMS, F8)	18,9	
Série Hôtellerie	0,5	
Série TMD (F11, F11')	0,0	
Baccalauréat professionnel	4,1	
Equivalence/ Baccalauréat étranger	0,0	
Non réponse	1,0	
Total	100	
Effectifs répondants		2 897

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale du tuteur légal

	Tous les étudiants	
Agriculteur	2,0	
Artisan, commerçant et chef	10,9	
Cadre et profession intellectuelle	25,9	
Profession intermédiaire	9,1	
Employé	19,1	
Ouvrier	9,4	
Personne n'ayant jamais travaillé	0,1	
Non réponse	23,6	
Total	100	
Effectifs répondants		3 338

2016 OPTICIENS-LUNETIERS

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

Effectif Total	Effectif Total			
	Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
	1 854	900	2 754	61

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors formation continue	1 639	821	2 460
Nombre de reçus hors formation continue	1 096	459	1 555
Nombre de présentés après formation continue	262	141	403
Nombre de reçus après formation continue	158	65	223
Nombre total de présentés	1 901	962	2 863
Nombre total de reçus	1 254	524	1 778

TABLEAU 1E - CATEGORIE DES ETABLISSEMENTS

Public	Privé sous contrat d'association	Privé hors contrat d'association	Sans objet	Total
24	11	44	74	153

TABLEAU 2 - REGIME D'INSCRIPTION DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Apprentissage	Enseignement à distance	Formation continue	Individuel	Scolaire	Total
Tous les étudiants	18,8	1,2	14,0	14,2	51,8	100
Effectifs répondants						2 754

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	0,7
20 - 22 ans	57,7
23 - 25 ans	24,6
26 - 30 ans	9,7
31 - 35 ans	2,8
36 - 40 ans	2,1
41 - 45 ans	1,3
46 - 50 ans	0,8
Plus de 50 ans	0,3
Non réponse	0,0
Total	100
Effectifs répondants	2 754

2016 OPTICIENS-LUNETIERS

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLOME LE PLUS ELEVE LORS DE L'ACCES A LA FORMATION (en %)

	Tous les étudiants
Baccalauréat général	55,6
Baccalauréat professionnel	13,3
Baccalauréat technologique	20,8
Baccalauréat technologique agricole	0,1
Brevet de technicien	0,9
Brevet d'études professionnelles	0,7
Brevet professionnel	0,1
Autre diplôme de niveau IV	1,3
Certificat d'aptitude professionnelles (CAP)	0,3
Non réponse	6,9
Total	100
Effectifs répondants	2 754

TABLEAU 6 - SERIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Tous les étudiants
Série L (A)	0,9
Série ES (B)	10,8
Série S (C, D, D', E)	50,2
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	0,0
Série STL (F5, F6, F7, F7')	6,4
Série STMG (STG, STT, G, H)	4,1
Séries STAV (STPA, STAE)	0,2
Série ST2S (SMS, F8)	7,2
Série Hôtellerie	0,0
Série TMD (F11, F11')	0,0
Baccalauréat professionnel	14,8
Equivalence/ Baccalauréat étranger	0,0
Non réponse	5,5
Total	100
Effectifs répondants	2 472

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale du tuteur légal

	Tous les étudiants
Agriculteur	2,4
Artisan, commerçant et chef	14,2
Cadre et profession intellectuelle	24,4
Profession intermédiaire	9,4
Employé	17,7
Ouvrier	14,5
Personne n'ayant jamais travaillé	0,0
Non réponse	17,5
Total	100
Effectifs répondants	2 754

2016 ORTHOPHONISTES

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Effectif Total			
		Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 ^{ère}	874	37	911	3
	2 ^{ème}	757	25	782	1
	3 ^{ème}	750	27	777	10
	4 ^{ème}	672	25	697	2
	Total	3 053	114	3 167	16

TABLEAU 1E - CATEGORIE DES ETABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
19	0	0	19

TABLEAU 2 - REGIME D'INSCRIPTION DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Contrat d'apprentissage	Contrat de professionnalisation	Reprise d'études non financée sans convention	Formation continue hors contrat de professionnalisation	Formation initiale hors apprentissage	Total
Tous les étudiants Effectifs répondants	0,0	0,0	4,0	3,5	92,5	100 3 167

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	29,9	9,9
20 - 22 ans	47,0	50,0
23 - 25 ans	8,2	22,2
26 - 30 ans	3,6	5,9
31 - 35 ans	3,7	3,4
36 - 40 ans	4,0	4,5
41 - 45 ans	2,6	2,7
46 - 50 ans	0,9	1,2
Plus de 50 ans	0,1	0,2
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	911	3 167

2016 ORTHOPHONISTES

TABLEAU 6 - SERIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
Série L (A)	20,6		21,8	
Série ES (B)	27,1		25,9	
Série S (C, D, D', E)	51,3		50,9	
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	0,0		0,1	
Série STL (F5, F6, F7, F7')	0,1		0,1	
Série STMG (STG, STT, G, H)	0,2		0,3	
Séries STAV (STPA, STAE)	0,0		0,0	
Série ST2S (SMS, F8)	0,4		0,5	
Série Hôtellerie	0,0		0,0	
Série TMD (F11, F11')	0,0		0,0	
Baccalauréat professionnel ASSP ou SAPAT	0,0		0,0	
Autre Baccalauréat professionnel	0,1		0,0	
Equivalence/ Baccalauréat étranger	0,1		0,4	
Non réponse	0,0		0,0	
Total	100		100	
Effectifs répondants		911		3 167

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents

	Inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
	du parent 1	du parent 2	du parent 1	du parent 2
Agriculteur	3,0	0,9	2,2	0,9
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	7,7	4,5	7,9	4,3
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	41,3	23,2	42,9	25,2
Profession intermédiaire	14,4	27,3	16,1	25,4
Employé	13,7	16,8	12,8	17,3
Ouvrier	3,8	1,8	3,7	2,0
Personne n'ayant jamais travaillé	0,1	0,1	0,1	0,3
Non réponse	16,0	25,5	14,3	24,7
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants		911		911
			3 167	3 167

2016 ORTHOPTISTES

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Effectif Total			
		Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 ^{ère}	419	81	500	13
	2 ^{ème}	288	65	353	4
	3 ^{ème}	274	53	327	2
	Total	981	199	1 180	19

TABLEAU 1E - CATEGORIE DES ETABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
14	0	0	14

TABLEAU 2 - REGIME D'INSCRIPTION DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Contrat d'apprentissage	Contrat de professionnalisation	Reprise d'études non financée sans convention	Formation continue hors contrat de professionnalisation	Formation initiale hors apprentissage	Total
Tous les étudiants	0,0	0,0	2,5	2,5	95,1	100
Effectifs répondants						1 180

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Inscrits de 1 ^{ère} année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	30,2	14,7
20 - 22 ans	54,6	59,5
23 - 25 ans	7,0	16,4
26 - 30 ans	5,0	5,4
31 - 35 ans	2,4	2,1
36 - 40 ans	0,4	1,0
41 - 45 ans	0,4	0,8
46 - 50 ans	0,0	0,0
Plus de 50 ans	0,0	0,0
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	500	1 180

2016 ORTHOPTISTES

TABLEAU 6 - SERIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
Série L (A)	0,2		0,6	
Série ES (B)	6,4		4,9	
Série S (C, D, D', E)	86,9		89,3	
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	0,2		0,6	
Série STL (F5, F6, F7, F7')	2,3		2,1	
Série STMG (STG, STT, G, H)	0,2		0,3	
Séries STAV (STPA, STAE)	0,0		0,0	
Série ST2S (SMS, F8)	1,6		1,2	
Série Hôtellerie	0,0		0,0	
Série TMD (F11, F11')	0,0		0,0	
Baccalauréat professionnel ASSP ou SAPAT	0,0		0,0	
Autre Baccalauréat professionnel	0,4		0,2	
Equivalence/ Baccalauréat étranger	1,8		0,8	
Non réponse	0,0		0,0	
Total	100		100	
Effectifs répondants		500		1 180

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents

	Inscrits de 1 ^{ère} année		Tous les étudiants	
	du parent 1	du parent 2	du parent 1	du parent 2
Agriculteur	2,6	3,2	3,2	2,0
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	12,8	3,6	11,4	6,3
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	27,4	17,0	30,3	20,4
Profession intermédiaire	14,6	44,0	15,6	21,3
Employé	17,0	19,4	15,1	22,6
Ouvrier	9,2	14,4	8,5	4,4
Personne n'ayant jamais travaillé	0,8	0,6	0,6	0,7
Non réponse	15,6	3,0	15,3	22,3
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants		500	1 180	1 180

2016 PODO-ORTHESISTES

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

Effectif Total	Effectif Total			
	Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
	20	17	37	2

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors formation continue	25	14	39
Nombre de reçus hors formation continue	25	12	37
Nombre de présentés après formation continue	1	1	2
Nombre de reçus après après formation continue	1	0	1
Nombre total de présentés	26	15	41
Nombre total de reçus	26	12	38

TABLEAU 1E - CATEGORIE DES ETABLISSEMENTS

Public	Privé sous contrat d'association	Privé hors contrat d'association	Sans objet	Total
1	1	0	3	5

TABLEAU 2 - REGIME D'INSCRIPTION DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Apprentissage	Enseignement à distance	Formation continue	Individuel	Scolaire	Total
Tous les étudiants	0,0	0,0	0,0	8,1	91,9	100
Effectifs répondants						37

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	0,0
20 - 22 ans	48,6
23 - 25 ans	32,4
26 - 30 ans	13,5
31 - 35 ans	0,0
36 - 40 ans	2,7
41 - 45 ans	2,7
46 - 50 ans	0,0
Plus de 50 ans	0,0
Non réponse	0,0
Total	100
Effectifs répondants	37

2016 PODO-ORTHESISTES

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLOME LE PLUS ELEVE LORS DE L'ACCES A LA FORMATION (en %)

	Tous les étudiants
Baccalauréat général	45,9
Baccalauréat professionnel	2,7
Baccalauréat technologique	24,3
Baccalauréat technologique agricole	2,7
Brevet de technicien	8,1
Brevet d'études professionnelles	0,0
Brevet professionnel	2,7
Autre diplôme de niveau IV	2,7
Certificat d'aptitude professionnelles (CAP)	0,0
Non réponse	10,8
Total	100
Effectifs répondants	37

TABLEAU 6 - SERIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Tous les étudiants
Série L (A)	2,8
Série ES (B)	13,9
Série S (C, D, D', E)	50,0
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	11,1
Série STL (F5, F6, F7, F7')	2,8
Série STMG (STG, STT, G, H)	0,0
Séries STAV (STPA, STAE)	0,0
Série ST2S (SMS, F8)	13,9
Série Hôtellerie	0,0
Série TMD (F11, F11')	0,0
Baccalauréat professionnel	5,6
Equivalence/ Baccalauréat étranger	0,0
Non réponse	0,0
Total	100
Effectifs répondants	36

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale du tuteur légal

	Tous les étudiants
Agriculteur	2,7
Artisan, commerçant et chef	10,8
Cadre et profession intellectuelle	32,4
Profession intermédiaire	8,1
Employé	16,2
Ouvrier	18,9
Personne n'ayant jamais travaillé	0,0
Non réponse	10,8
Total	100
Effectifs répondants	37

2016 PROTHESISTES-ORTHESISTES

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

Effectif Total	Effectif Total			
	Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
	55	50	105	0

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors formation continue	42	49	91
Nombre de reçus hors formation continue	33	38	59
Nombre de présentés après formation continue	2	3	5
Nombre de reçus après après formation continue	2	2	4
Nombre total de présentés	44	52	96
Nombre total de reçus	35	40	75

TABLEAU 1E - CATEGORIE DES ETABLISSEMENTS

Public	Privé sous contrat d'association	Privé hors contrat d'association	Sans objet	Total
2	2	1	3	8

TABLEAU 2 - REGIME D'INSCRIPTION DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Apprentissage	Enseignement à distance	Formation continue	Individuel	Scolaire	Total
Tous les étudiants	12,4	0,0	3,8	6,7	77,1	100
Effectifs répondants						105

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	0,0
20 - 22 ans	38,1
23 - 25 ans	40,0
26 - 30 ans	19,0
31 - 35 ans	2,9
36 - 40 ans	0,0
41 - 45 ans	0,0
46 - 50 ans	0,0
Plus de 50 ans	0,0
Non réponse	0,0
Total	100
Effectifs répondants	105

2016 PROTHESISTES-ORTHESISTES

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLOME LE PLUS ELEVE LORS DE L'ACCES A LA FORMATION (en %)

	Tous les étudiants
Baccalauréat général	61,9
Baccalauréat professionnel	1,9
Baccalauréat technologique	27,6
Baccalauréat technologique agricole	0,0
Brevet de technicien	1,0
Brevet d'études professionnelles	0,0
Brevet professionnel	0,0
Autre diplôme de niveau IV	6,7
Certificat d'aptitude professionnelles (CAP)	0,0
Non réponse	1,0
Total	100
Effectifs répondants	105

TABLEAU 6 - SERIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Tous les étudiants
Série L (A)	0,0
Série ES (B)	8,3
Série S (C, D, D', E)	59,4
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	0,0
Série STL (F5, F6, F7, F7')	3,1
Série STMG (STG, STT, G, H)	0,0
Séries STAV (STPA, STAE)	0,0
Série ST2S (SMS, F8)	12,5
Série Hôtellerie	0,0
Série TMD (F11, F11')	0,0
Baccalauréat professionnel	2,1
Equivalence/ Baccalauréat étranger	0,0
Non réponse	14,6
Total	100
Effectifs répondants	96

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale du tuteur légal

	Tous les étudiants
Agriculteur	1,9
Artisan, commerçant et chef	8,6
Cadre et profession intellectuelle	33,3
Profession intermédiaire	17,1
Employé	18,1
Ouvrier	9,5
Personne n'ayant jamais travaillé	0,0
Non réponse	11,4
Total	100
Effectifs répondants	105

2.2 TABLEAUX RÉGIONAUX

Nombre de centres de formation en 2016

	Audio-prothésistes	Diététiciens	Opticiens-lunetiers	Orthophonistes	Orthoptistes	Podo-orthésistes	Prothésistes-orthésistes	Total
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	1	39	20	2	2	2	1	67
BOURGOGNE FRANCHE-COM	0	14	7	1	0	0	0	22
BRETAGNE	1	15	7	0	1	0	0	24
CENTRE-VAL DE LOIRE	0	11	8	1	1	0	1	22
CORSE	0	4	1	0	0	0	0	5
GRAND-EST	1	22	16	2	1	0	0	42
HAUTS-DE-FRANCE	0	20	15	2	2	0	0	39
ILE-DE-FRANCE	0	32	21	1	2	2	3	61
NORMANDIE	0	13	10	2	0	0	0	25
NOUVELLE-AQUITAINE	1	28	12	3	1	0	0	45
OCCITANIE	2	35	14	2	2	1	2	58
PAYS DE LA LOIRE	0	16	8	1	1	0	1	27
PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'A	0	21	10	2	1	0	0	34
FRANCE METROPOLITAINE	6	270	149	19	14	5	8	471
ANTILLES-GUYANE	0	6	2	0	0	0	0	8
REUNION-MAYOTTE	0	4	2	0	0	0	0	6
FRANCE ENTIERE	6	280	153	19	14	5	8	485

Nombre d'inscrits en 2016

	Audio- prothésistes	Diététiciens	Opticiens- lunetiers	Orthophonistes	Orthoptistes	Podo- orthésistes	Prothésistes- orthésistes	Total
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	138	417	320	403	142	12	15	1 447
BOURGOGNE FRANCHE-COM	0	66	163	100	0	0	0	329
BRETAGNE	90	118	119	0	36	0	0	363
CENTRE-VAL DE LOIRE	0	39	43	143	34	0	1	260
CORSE	0	21	1	0	0	0	0	22
GRAND-EST	67	192	211	284	66	0	0	820
HAUTS-DE-FRANCE	0	297	234	553	110	0	0	1 194
ILE-DE-FRANCE	0	752	715	438	491	24	44	2 464
NORMANDIE	0	65	100	212	0	0	0	377
NOUVELLE-AQUITAINE	41	268	193	289	46	0	0	837
OCCITANIE	147	488	237	289	149	1	29	1 340
PAYS DE LA LOIRE	0	157	222	175	47	0	16	617
PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'A	0	364	151	281	59	0	0	855
FRANCE METROPOLITAINE	483	3 244	2 709	3 167	1 180	37	105	10 925
ANTILLES-GUYANE	0	45	8	0	0	0	0	53
REUNION-MAYOTTE	0	49	37	0	0	0	0	86
FRANCE ENTIERE	483	3 338	2 754	3 167	1 180	37	105	11 064

2.3 TABLEAUX CHRONOLOGIQUES

Nombre total d'inscrits par année

	Année de rentrée														
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Formations aboutissant à l'obtention d'un Brevet de technicien supérieur (BTS)	3 208	3 496	3 965	4 298	4 810	5 368	5 949	6 185	6 439	6 420	6 719	6 365	6 412	6 137	6 234
Diététiciens	852	1 161	1 501	1 689	1 889	2 146	2 292	2 394	2 611	2 791	2 884	2 866	2 913	3 000	3 338
Opticiens-lunetiers	2 231	2 229	2 350	2 504	2 813	3 136	3 555	3 685	3 715	3 515	3 731	3 381	3 381	2 997	2 754
Podo-orthésistes	36	36	33	34	29	32	42	35	42	34	28	34	36	42	37
Prothésistes-orthésistes	89	70	81	71	79	54	60	71	71	80	76	84	82	98	105
Formations aboutissant à l'obtention d'un diplôme universitaire	2 686	2 869	3 102	3 306	3 540	3 743	3 895	4 161	4 199	4 299	4 466	4 469	4 680	4 758	4 830
Audio-prothésistes	264	317	335	321	332	331	333	336	334	335	352	392	425	461	483
Orthophonistes	2 021	2 146	2 312	2 439	2 626	2 780	2 890	2 971	2 980	3 023	3 073	3 064	3 112	3 175	3 167
Orthoptistes	401	406	455	546	582	632	672	854	885	941	1 041	1 013	1 143	1 122	1 180
Total	5 894	6 365	7 067	7 604	8 350	9 111	9 844	10 346	10 638	10 719	11 185	10 834	11 092	10 895	11 064

Source : SIES, Base Centrale de Pilotage, traitement DREES - Champ : France entière

Nombre total de diplômés par année

	Année de délivrance													
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Formations aboutissant à l'obtention d'un Brevet de technicien supérieur (BTS)	1 581	1 685	1 845	1 892	2 251	2 729	3 051	3 064	3 535	3 198	3 514	3 119	3 361	3 078
Diététiciens	334	424	535	582	576	807	835	847	954	1 048	1 013	1 045	1 210	1 229
Opticiens-lunetiers	1 168	1 191	1 243	1 243	1 596	1 867	2 141	2 141	2 484	2 050	2 410	1 970	2 057	1 735
Podo-orthésistes	24	28	23	23	21	18	34	25	35	30	25	29	32	34
Prothésistes-orthésistes	55	42	44	44	58	37	41	51	62	70	66	75	62	80

Source : SIES, Base Centrale de Pilotage, traitement DREES - Champ : France entière

Proportion de femmes parmi les diplômés (en %)

	Année de délivrance													
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Formations aboutissant à l'obtention d'un Brevet de technicien supérieur (BTS)	67	69	69	69	67	68	68	69	72	71	72	72	76	78
Diététiciens	93	95	95	95	95	95	95	95	94	94	93	92	93	92
Opticiens-lunetiers	60	60	59	58	57	58	57	59	64	60	64	63	67	71
Podo-orthésistes	63	68	43	39	62	50	50	52	60	53	64	66	66	68
Prothésistes-orthésistes	53	52	36	36	47	54	59	55	48	61	59	49	56	47

Source : SIES, Base Centrale de Pilotage, traitement DREES - Champ : France entière

■ ANNEXE – TABLEAUX AGRÉGÉS ET MODÈLE DE QUESTIONNAIRES REMPLI PAR LES ÉTUDIANTS

Annexe 1. Tableaux agrégés renseignés directement sur le site par les établissements

TABLEAU 1 : Diplômés délivrés à l'année N

Epreuves débutant entre le 1er janvier et le 31 juillet			Hommes	Femmes	Total
			A	B	C
Présentés et reçus hors VAE	Nombre de présentés	1			
	Nombre de reçus	2			
Présentés et reçus après VAE puis parcours de formation	Nombre de présentés	3			
	Nombre de reçus	4			
Total présentés et reçus	Nombre de présentés	5			
	Nombre de reçus	6			
Les étudiants ayant obtenu leur diplôme aux sessions de rattrapage doivent être comptabilisés					

Epreuves débutant entre le 1er août et le 31 décembre			Hommes	Femmes	Total
			A	B	C
Présentés et reçus hors VAE	Nombre de présentés	7			
	Nombre de reçus	8			
Présentés et reçus après VAE puis parcours de formation	Nombre de présentés	9			
	Nombre de reçus	10			
Total présentés et reçus	Nombre de présentés	11			
	Nombre de reçus	12			
Les étudiants ayant obtenu leur diplôme aux sessions de rattrapage doivent être comptabilisés					

TABLEAU 2 : Nombre d'étudiants ayant effectué une rentrée à l'année N

Session débutant entre le 1er janvier et le 31 juillet						
Effectif total	Années d'études dans la formation		Effectif total			
			Hommes	Femmes	Total	Étrangers
			A	B	C	D
Effectif total	1ère année	1				
	2ème année	2				
	3ème année	3				
	4ème année	4				
	Total	5				
Dont Allègement de scolarité						
			Effectif total			
			A	B	C	D
VAE			6			
Hors VAE			7			
Dont nouveaux inscrits						
			Effectif total			
			A	B	C	D
Dont nouveaux inscrits			8			

Session débutant entre le 1er août et le 31 décembre						
Effectif total	Années d'études dans la formation		Effectif total			
			Hommes	Femmes	Total	Étrangers
			A	B	C	D
Effectif total	1ère année	9				
	2ème année	10				
	3ème année	11				
	4ème année	12				
	Total	13				
Dont Allègement de scolarité						
			Effectif total			
			A	B	C	D
VAE			14			
Hors VAE			15			
Dont nouveaux inscrits						
			Effectif total			
			A	B	C	D
Dont nouveaux inscrits			16			

Tableau 3 : Sélection à l'entrée à l'année N

Epreuves de sélection débutant entre le 1er janvier et le 31 juillet

		Hommes A	Femmes B	Total C
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection pour entrer en formation ^a	1			
Nombre de candidats ayant été admis en formation suite à cette sélection	2			
Nombre de places qui étaient offertes aux candidats passant ces épreuves de sélection	3			

^a Les candidats ayant déposé un dossier de sélection doivent être comptabilisés

Epreuves de sélection débutant entre le 1er août et le 31 décembre

		Hommes A	Femmes B	Total C
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection pour entrer en formation ^a	4			
Nombre de candidats ayant été admis en formation suite à cette sélection	5			
Nombre de places qui étaient offertes aux candidats passant ces épreuves de sélection	6			

^a Les candidats ayant déposé un dossier de sélection doivent être comptabilisés

Les épreuves de sélection pour entrer dans votre formation sont-elles communes à d'autres formations?
D1 Oui Non

Si oui, indiquez la liste des établissements qui partagent les épreuves de sélection avec la vôtre :
D2

Tableau 4 : Nombre d'interruptions de scolarité à l'année N

Vous devez renseigner le tableau des interruptions de scolarité. Si vous n'en avez pas, veuillez mettre des 0.

Interruptions entre le 1er janvier et le 31 juillet

Nombre d'élèves ayant interrompu* leur scolarité (par année d'études)	Effectif total		
	Hommes A	Femmes B	Total C
1ère année	1		
2ème année	2		
3ème année	3		
4ème année	4		
Total	5		

Interruptions entre le 1er août et le 31 décembre

Nombre d'élèves ayant interrompu* leur scolarité (par année d'études)	Effectif total		
	Hommes A	Femmes B	Total C
1ère année	6		
2ème année	7		
3ème année	8		
4ème année	9		
Total	10		

*hors élèves ayant annoncé un report de scolarité

Annexe 2a : Questionnaire distribué aux étudiants des formations sanitaires de base



FORMATION AUX PROFESSIONS SANITAIRES

Questionnaire Etudiant



Ecole / Institut de formation

Formation

Mois et année de la rentrée actuelle / 2016

Nom

Prénoms

QUESTIONS CONCERNANT TOUS LES ETUDIANTS AYANT EFFECTUE UNE RENTREE SCOLAIRE EN 2016

Identifiant National Étudiant (INE) ou numéro BEA

Ce numéro est précisé sur votre relevé de notes au baccalauréat (B.E.A.) ou sur votre carte d'étudiant (I.N.E.).

Année de formation

- 1^{ère} année
- 2^{ème} année
- 3^{ème} année
- 4^{ème} année

Redoublant en 2016

- OUI
- NON

Quel est votre statut actuellement ? (cocher une seule case)

- Etudiant / élève sans autre statut
- Apprenti
- Salarié du privé ou Congé Individuel de Formation (CIF)
- Agent de la Fonction Publique (titulaire, contractuel ou vacataire) ou Congé de Formation Professionnelle (CFP)
- Demandeur d'emploi ayant quitté le système scolaire depuis moins d'un an
- Autres demandeur d'emploi
- Sportif de haut niveau

Mois et année de la 1^{ère} entrée dans la formation suivie actuellement

/

De quelles prises en charge financières bénéficiez-vous ?

- (cocher 2 cases au maximum)
- Aucune aide financière
 - Etudiants : bourse ou autre aide financière du Conseil Régional
 - Etudiants : bourse d'un Conseil Départemental (ex Conseil Général) ou d'un autre organisme
 - Contrat d'apprentissage
 - Salariés du privé : contrat de professionnalisation
 - Salariés du privé ou agents de la Fonction Publique : contrat aidé
 - Salariés du privé ou agents de la Fonction Publique : formation continue
 - Salariés de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle
 - Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle
 - Demandeurs d'emploi (qui bénéficient à ce titre d'une indemnité chômage/allocation de retour à l'emploi/allocation formation)
 - Allocations d'études (pour les formations en soins infirmiers, en masso-kinésithérapie ou de manipulateur d'électroradiologie médicale)
 - Autre prise en charge
 - Demande de prise en charge en cours

Sexe

- Féminin
- Masculin

Nationalité

- Française
- Union Européenne
- Autre

Date de naissance

/ /

Nom de l'organisme qui vous a versé l'aide financière principale

(si vous bénéficiez d'au moins une aide financière)

Votre situation à l'entrée en formation vous a-t-elle permis de bénéficier d'une :

Dispense partielle de formation suite à une VAE ? OUI NON

Dispense partielle de formation hors VAE ? OUI NON (y compris allègement en 2^{ème} ou 3^{ème} année par exemple)

QUESTIONS NE CONCERNANT QUE LES NOUVEAUX INSCRITS EN 2016

Code du département d'habitation 12 mois avant la formation¹

Code du département d'habitation à la fin des études secondaires (collège ou lycée)¹

¹ Corse : 2A ou 2B, Départements d'outre-mer : 9A pour Guadeloupe, 9B pour Martinique, 9C pour Guyane, 9D pour Réunion, 9E pour Mayotte. Autres territoires d'outre-mer : 9F pour Saint-Pierre et Miquelon et 9G Afrique et terres australes, Wallis et Futuna et Nouvelle Calédonie, 99 pour étranger

Avez-vous interrompu vos études pendant plus d'un an pour exercer une activité rémunérée OUI NON

Professions de vos parents (ou tuteur) lorsque vous étiez au collège³

*Attention : Il s'agit de la dernière profession exercée pour les parents retraités, décédés ou en recherche d'emploi. Cette donnée sociologique nous est très précieuse pour étudier les transformations des filières du sanitaire et social et de nombreux chercheurs dans ce domaine attendent de pouvoir l'analyser. Elle nous est utile même dans le cas où vous êtes marié(e) ou bien êtes vous-même devenu(e) parent.

Cocher une seule case par colonne, en vous référant au tableau des professions ci-dessous

Père

- 1 Agriculteur
 2 Artisan, commerçant et chef d'entreprise
 3 Cadre et profession intellectuelle supérieure
 4 Profession intermédiaire
 5 Employé
 6 Ouvrier
 7 Inactif (n'a jamais travaillé)

Mère

- 1 Agriculteur
 2 Artisan, commerçant et chef d'entreprise
 3 Cadre et profession intellectuelle supérieure
 4 Profession intermédiaire
 5 Employé
 6 Ouvrier
 7 Inactif (n'a jamais travaillé)

Tuteur

- 1 Agriculteur
 2 Artisan, commerçant et chef d'entreprise
 3 Cadre et profession intellectuelle supérieure
 4 Profession intermédiaire
 5 Employé
 6 Ouvrier
 7 Inactif (n'a jamais travaillé)

Tableau des professions :

Liste détaillée	Liste simplifiée	Code
Agriculteur exploitant	Agriculteur	1
Artisan Commerçant et assimilé Chef d'entreprise de dix salariés ou plus	Artisan, commerçant et chef d'entreprise	2
Profession libérale Cadre de la fonction publique Professeur et assimilé Profession information, arts, spectacles Cadre administratif et commercial d'entreprise ⁽¹⁾ Ingénieur-cadre technique d'entreprise	Cadre et profession intellectuelle supérieure	3
Instituteur et assimilé Profession intermédiaire santé-travail social ⁽¹⁾ Clergé, religieux Profession intermédiaire adm.-commerce-entr; Technicien Contremaître, Agent de maîtrise	Profession intermédiaire	4
Employé civil-Agent service fonction publique ⁽²⁾ Policier et militaire Employé administratif d'entreprise ⁽³⁾ Employé de commerce ⁽⁴⁾ Person. service direct aux particuliers ⁽⁵⁾	Employé	5
Ouvrier qualifié Ouvrier non qualifié Ouvrier agricole	Ouvrier	6
Père (ou mère) n'ayant jamais travaillé	Inactif	7

(1) Cadre chargé d'études économiques, du recrutement, de la formation, de gestion courante des services financiers, chef de produit, cadre de banque, d'assurance...

(2) Infirmier, puéricultrice, sage-femme, rééducateur, préparateur en pharmacie, assistante sociale, éducateur, conseiller familial...

(3) Agent de la Poste, des impôts, du Trésor, des Douanes, aide soignant, agent de service hospitalier...

(4) Secrétaire, dactylo, opératrice de solde, standardiste, employé de service comptable, financier ou juridique, employé de banque, d'assurance, hôte/esse d'accueil...

(5) Vendeur en gros de biens d'équipements, en alimentation, en ameublement, photos, employé de libre service, caissier de magasin, plombier...

(6) Employé dans la restauration, coiffeur, esthéticien, assistante maternelle, employé de maison, gardien d'immeuble, technicien de l'intervention sociale et familiale...

Situation principale avant la première entrée dans l'établissement de formation (cocher une seule case)

- 1 Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement
 2 Etudes secondaires (niveau inférieur ou égal au baccalauréat)
 3 Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle
 4 Première année commune aux études de santé en Faculté de médecine (PACES)
 5 Etudes supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)
 6 Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social
 7 Emploi dans un autre secteur
 8 Suivi de la même formation dans un autre établissement
 9 Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification
 10 Chômage
 11 Inactivité liée à la maladie ou à la maternité
 12 Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant, ...)

Niveau d'études (jusqu'au bac) ou diplôme le plus élevé (à partir du bac) lors de l'accès à la formation (cocher une seule case)

- 1 Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e
 2 BEP Accompagnement, soins et services à la personne (ASSP), BEP carrière sanitaire et sociale
 3 BEPA services aux personnes
 4 BEPC (niveau ou diplôme)
 5 CAPA Services en milieu rural
 6 Autres BEP, CAP, ou fin 2nde ou 1ère
 7 Niveau fin terminale
 8 Baccalauréat
 9 Equivalence Baccalauréat (DAEU...) ou titre/diplôme de niveau IV
 10 BTS
 11 DUT ou niveau de bac+2 à caractère professionnel
 12 Première année de licence validée (L1)
 13 Deuxième année de licence validée (L2, DEUG, DEUST)
 14 LICENCE (L3)
 15 MASTER 1 / MAITRISE
 16 MASTER 2 / DESS, DEA
 17 DOCTORAT

Série de baccalauréat (cocher une seule case)

- 1 Série L (A)
 2 Série ES (B)
 3 Série S (C, D, D', E)
 4 Série ST12D et STD2A (STI, F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)
 5 Série STL (F5, F6, F7, F7')
 6 Série STMG (STG, STT, G, H)
 7 Série STAV (STPA, STAE)
 8 Série ST2S (SMS, F8)
 9 Série Hôtellerie
 10 Séries TMD (F11, F11')
 11 Baccalauréat professionnel ASSP, SAPAT ou SPVL
 12 Autre baccalauréat professionnel
 13 Equivalence / Titre à l'étranger

Année d'obtention du baccalauréat

Diplôme professionnel du secteur sanitaire ou social déjà obtenu (cocher une seule case)

- 1 Aucun diplôme sanitaire ou social
 2 Diplôme du secteur social ou médico-social
 3 Ambulancier
 4 Infirmier
 5 Sage-femme
 6 Masseur-kinésithérapeute
 7 Technicien de laboratoire médical
 8 Aide-soignant
 9 Pédiacre-podologue
 10 Manipulateur d'électroradiologie médicale
 11 Ergothérapeute
 12 Psychomotricien
 13 Auxiliaire de puériculture
 14 Préparateur en pharmacie hospitalière
 15 Autre diplôme sanitaire

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à recenser les étudiants inscrits dans les formations du secteur sanitaire. Les destinataires des données sont : votre établissement de formation, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS), l'Agence Régionale de Santé (ARS), les Ministères des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, des finances et des comptes publics, le ministère chargé du travail et de l'emploi, le ministère en charge de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur. Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à votre direction. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer ou faire contester des données vous concernant.

Annexe 2b : Questionnaire distribué aux étudiants des formations sanitaires de spécialité



INFIRMIERS ANESTHÉSISTES
INFIRMIERS DE BLOC OPÉRATOIRE
PUÉRICULTRICES
CADRES DE SANTÉ



Questionnaire Étudiant

Ecole / Institut de formation

Formation

Mois et année de la rentrée actuelle / 2016

Nom

Prénoms

QUESTIONS CONCERNANT TOUS LES ETUDIANTS AYANT EFFECTUE UNE RENTREE SCOLAIRE EN 2016

Identifiant National Étudiant (INE) ou numéro BEA

Ce numéro est précisé sur votre relevé de notes ou baccalauréat (B.E.A.) ou sur votre carte d'étudiant (I.N.E.).

Année de formation

- 1^{ère} année
 2^{ème} année

Redoublant en 2016

- OUI
 NON

Quel est votre statut actuellement ? (cocher une seule case)

- Etudiant / élève sans autre statut
 Apprenti
 Salarié du privé ou Congé Individuel de Formation (CIF)
 Agent de la Fonction Publique (titulaire, contractuel ou vacataire) ou Congé de Formation Professionnelle (CFP)
 Demandeur d'emploi ayant quitté le système scolaire depuis moins d'un an
 Autres demandeur d'emploi
 Sportif de haut niveau

Mois et année de la 1^{ère} entrée dans la formation suivie actuellement

/

Sexe

- Féminin
 Masculin

Nationalité

- Française
 Union Européenne
 Autre

De quelles prises en charge financières bénéficiez-vous ? (cocher 2 cases au maximum)

- Aucune aide financière
 Étudiants : bourse ou autre aide financière du Conseil Régional
 Étudiants : bourse d'un Conseil Départemental (ex Conseil Général) ou d'un autre organisme
 Contrat d'apprentissage
 Salariés du privé : contrat de professionnalisation
 Salariés du privé ou agents de la Fonction Publique : contrat aidé
 Salariés du privé ou agents de la Fonction Publique : formation continue
 Salariés de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle
 Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle
 Demandeurs d'emploi (qui bénéficient à ce titre d'une indemnité chômage/allocation de retour à l'emploi/allocation formation)
 Autre prise en charge
 Demande de prise en charge en cours

Date de naissance

/ /

Nom de l'organisme qui vous a versé l'aide financière principale
(si vous bénéficiez d'au moins une aide financière)

Votre situation à l'entrée en formation vous a-t-elle permis de bénéficier d'une :

Dispense partielle de formation suite à une VAE ? OUI NON

Dispense partielle de formation hors VAE ? OUI NON (y compris allègement en 1^{ère} année ou entrée directe en 2^{ème} année par exemple)

QUESTIONS NE CONCERNANT QUE LES NOUVEAUX INSCRITS EN 2016

Code du département d'habitation 12 mois avant la formation¹

Code du département d'habitation à la fin des études secondaires (collège ou lycée)¹

¹ Corse : 2A ou 2B, Départements d'outre-mer : 9A pour Guadeloupe, 9B pour Martinique, 9C pour Guyane, 9D pour Réunion, 9E pour Mayotte, Autres territoires d'outre-mer : 97 pour Saint-Pierre Miquelon et 98 Afrique et terres australes, Wallis et Futuna et Nouvelle Calédonie, 99 pour étranger

Avez-vous interrompu vos études pendant plus d'un an pour exercer une activité rémunérée OUI NON

Professions de vos parents (ou tuteur) lorsque vous étiez au collège³

³Attention : il s'agit de la dernière profession exercée pour les parents retraités, décédés ou en recherche d'emploi. Cette donnée sociologique nous est très précieuse pour étudier les transformations des filières du sanitaire et social et de nombreux chercheurs dans ce domaine attendent de pouvoir l'analyser. Elle nous est utile même dans le cas où vous êtes marié(e) ou bien êtes vous-même devenu(e) parent.

Cocher une seule case par colonne, en vous référant au tableau des professions ci-dessous

Père	Mère	Tuteur
<input type="checkbox"/> 1 Agriculteur	<input type="checkbox"/> 1 Agriculteur	<input type="checkbox"/> 1 Agriculteur
<input type="checkbox"/> 2 Artisan, commerçant et chef d'entreprise	<input type="checkbox"/> 2 Artisan, commerçant et chef d'entreprise	<input type="checkbox"/> 2 Artisan, commerçant et chef d'entreprise
<input type="checkbox"/> 3 Cadre et profession intellectuelle supérieure	<input type="checkbox"/> 3 Cadre et profession intellectuelle supérieure	<input type="checkbox"/> 3 Cadre et profession intellectuelle supérieure
<input type="checkbox"/> 4 Profession intermédiaire	<input type="checkbox"/> 4 Profession intermédiaire	<input type="checkbox"/> 4 Profession intermédiaire
<input type="checkbox"/> 5 Employé	<input type="checkbox"/> 5 Employé	<input type="checkbox"/> 5 Employé
<input type="checkbox"/> 6 Ouvrier	<input type="checkbox"/> 6 Ouvrier	<input type="checkbox"/> 6 Ouvrier
<input type="checkbox"/> 7 Inactif (n'a jamais travaillé)	<input type="checkbox"/> 7 Inactif (n'a jamais travaillé)	<input type="checkbox"/> 7 Inactif (n'a jamais travaillé)

Tableau des professions :

Liste détaillée	Liste simplifiée	Code	
Agriculteur exploitant	Agriculteur	1	
Artisan Commerçant et assimilé Chef d'entreprise de dix salariés ou plus	Artisan, commerçant et chef d'entreprise	2	(1) Cadre chargé d'études économiques, du recrutement, de la formation, de gestion courante des services financiers, chef de produit, cadre de banque, d'assurance...
Profession libérale Cadre de la fonction publique Professeur et assimilé Profession information, arts, spectacles Cadre administratif et commercial d'entreprise ⁽¹⁾ Ingénieur-cadre technique d'entreprise	Cadre et profession intellectuelle supérieure	3	(2) Infirmier, puéricultrice, sage-femme, rééducateur, préparateur en pharmacie, assistante sociale, éducateur, conseiller familial...
Instituteur et assimilé Profession intermédiaire santé-travail social ⁽²⁾ Clergé, religieux Profession intermédiaire adm.-commerce-entri; Technicien Contremaître, Agent de maîtrise	Profession Intermédiaire	4	(3) Agent de la Poste, des impôts, du Trésor, des Douanes, aide soignant, agent de service hospitalier ... (4) Secrétaire, dactylo, opératrice de soûle, standardiste, employé de service comptable, financier ou juridique, employé de banque, d'assurance, hôteesse d'accueil ...
Employé civil-Agent service fonction publique ⁽³⁾ Policier et militaire Employé administratif d'entreprise ⁽⁴⁾ Employé de commerce ⁽⁵⁾ Person. service direct aux particuliers ⁽⁶⁾	Employé	5	(5) Vendeur en gros de biens d'équipements, en alimentation, en ameublement, photos, employé de libre service, coiffeur de magasin, comptiste...
Ouvrier qualifié Ouvrier non qualifié Ouvrier agricole	Ouvrier	6	(6) Employé dans la restauration, coiffeur, esthétique, assistante maternelle, employé de maison, gardien d'immeuble, technicien de l'intervention sociale et familiale ...
Père (ou mère) n'ayant jamais travaillé	Inactif	7	

Situation principale avant la première entrée dans l'établissement de formation (cocher une seule case)

- 1 Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement
- 2 Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle
- 3 Emploi dans le secteur hospitalier
- 4 Emploi dans un autre secteur
- 5 Suivi de la même formation dans un autre établissement
- 6 Chômage
- 7 Inactivité liée à la maladie ou à la maternité
- 8 Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant, ...)

Nombre d'années d'expérience professionnelle dans le secteur de la santé

Formation de base (uniquement pour les cadres de santé)

- 1 Audioprothésiste
- 2 Diététicien
- 3 Ergothérapeute
- 4 Infirmier diplômé d'Etat
- 5 Infirmier de secteur psychiatrique
- 6 Manipulateur d'électroradiologie médicale
- 7 Masseur-kinésithérapeute
- 8 Opticien-lunetier
- 9 Orthophoniste
- 10 Orthoptiste
- 11 Pédicure-podologue
- 12 Préparateur en pharmacie
- 13 Psychomotricien
- 14 Technicien de laboratoire médical

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à recevoir les étudiants inscrits dans les formations du secteur sanitaire. Les destinataires des données sont : votre établissement de formation, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS), l'Agence Régionale de Santé (ARS), les Ministères des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, des finances et des comptes publics, le ministère chargé du travail et de l'emploi, le ministère en charge de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur. Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à votre direction. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Documents de travail – Série Statistiques

OCTOBRE 2018 /// N°205

La formation aux professions de la santé en 2016 (hors professions médicales et pharmaceutiques)

Directeur de la publication
Jean-Marc AUBERT

ISSN
1621-4358

Reproduction autorisée sous réserve de la mention des sources



Ministère des Solidarités et de la Santé
Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)
14 avenue Duquesne - 75 350 paris 07 SP

Retrouvez toutes nos publications sur drees.solidarites-sante.gouv.fr et nos données sur www.data.drees.sante.fr